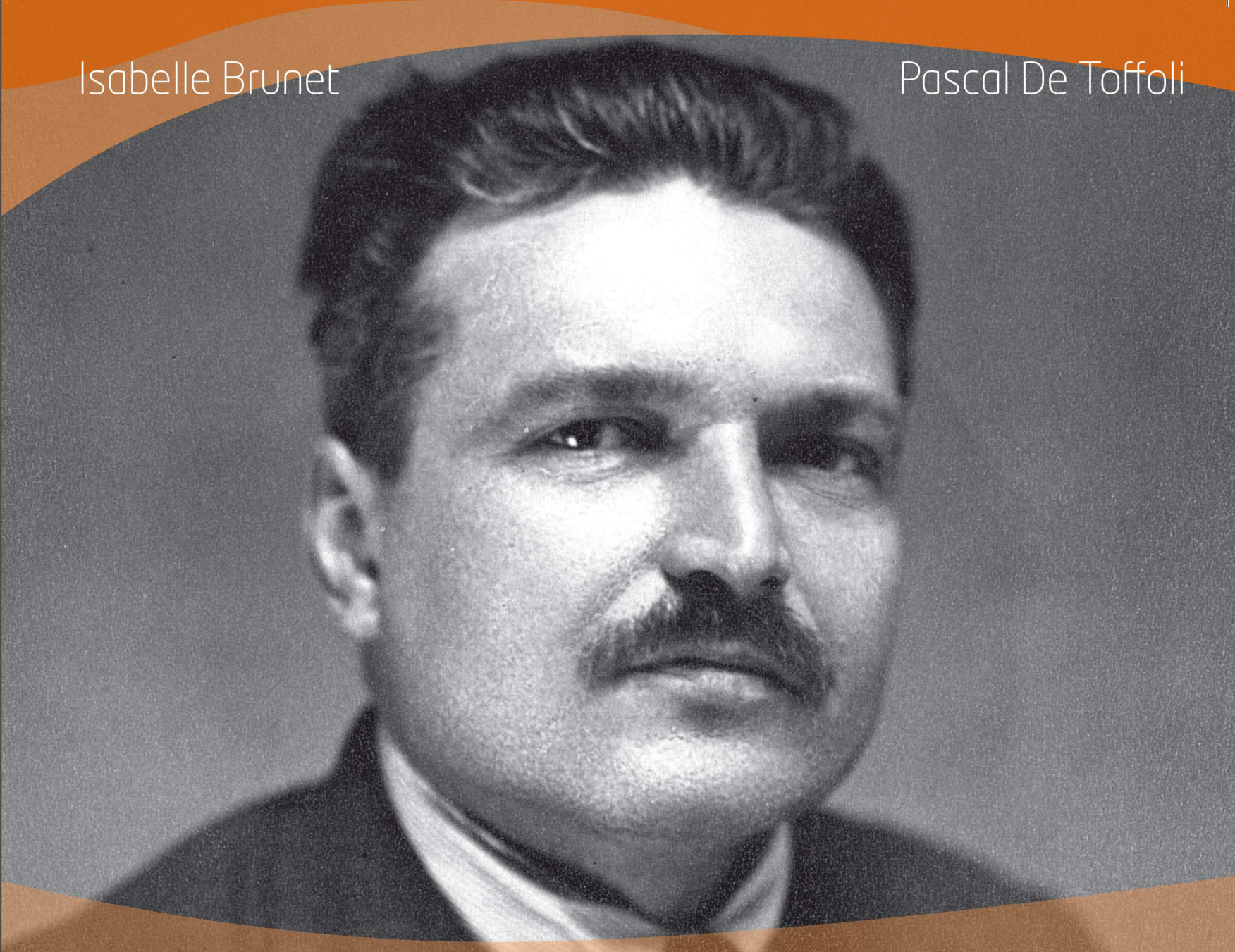


Isabelle Brunet

Pascal De Toffoli



RENAUD JEAN

Un homme, un engagement, une terre

LOT-ET-GARONNE 
Conseil général

Cette publication est associée à l'exposition « RENAUD JEAN (1887-1961). Un homme, un engagement, une terre »
qui se tient du 12 septembre 2013 au 10 janvier 2014 au centre historique des Archives départementales.

Illustrations

P. 50 et couverture : Renaud Jean et sa femme, septembre 1955, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, fonds Vimié-Sillet, 82 J.

P. 66 : Renaud Jean et son chien, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, fonds Vimié-Sillet, 82 J.

P. 82 : dernière photographie de Renaud Jean prise lors d'un repas, collection particulière, FDSEA.

couverture : Portrait de Renaud Jean, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, fonds Vimié-Sillet, 82 J.

Photographie de Renaud Jean assis en compagnie de Marcel Cachin, s.d. Arch. dép. de Lot-et-Garonne, Fonds Vimié-Sillet, 82 J.

Photographie de Renaud Jean à la tribune, s.d. Arch. dép. de Lot-et-Garonne, Fonds Vimié-Sillet, 82 J.

Directeur de la publication : Stéphane Capot

N°ISBN : 978-2-86047-015-8

Nombre d'exemplaires : 500

Dépôt légal : 4^e trim. 2013

Renaud Jean (1887-1961)

Un homme, un engagement, une terre

Isabelle Brunet & Pascal De Toffoli

2013

PRÉFACE

La vie de Renaud Jean nous replonge avec émotion dans les blessures et les plaies du XX^{ème} siècle. Elle nous invite également à partager l'espérance d'un homme engagé, profondément attaché à ses racines paysannes, fidèle jusqu'au dernier jour à ses valeurs et à sa classe.

Ainsi fut Renaud Jean, fils de la génération sacrifiée de 1914, inconditionnellement pacifiste, humaniste de cœur et de raison.

Cette exposition sur l'homme et son œuvre, nous appelle à redécouvrir les luttes, les espérances et les déchirures de la Gauche française. Après avoir opté pour la Section française de l'Internationale Communiste à l'issue du Congrès de Tours en 1920, Renaud Jean se spécialise sur les questions agraires. Il défend alors une position en rupture avec la ligne défendue par Moscou, estimant que l'amélioration de la condition des petits paysans français exige le respect de leur propriété privée.

Cette position parfaitement hétérodoxe lui vaudrait d'être aujourd'hui qualifié d'homme pragmatique. A tout le moins, elle lui assura la confiance constamment renouvelée de ses concitoyens Lot-et-Garonnais. Député de Marmande, Conseiller général de Port-Sainte-Marie puis du Mas-d'Agenais, Maire de Samazan, Renaud Jean assumait toujours avec la même passion du progrès l'ensemble des mandats électifs qui lui furent confiés entre 1920 et 1961, date de sa mort.

Les plus anciens se souviendront de ses luttes pour améliorer les conditions de travail des paysans, pour remplacer le métayage par le fermage, pour défendre les résiniers des Landes, les métayers du Marmandais pendant la crise des années 1930, sans oublier les planteurs de tabac après la Libération.

Fidèle à ses engagements et à ses administrés, Renaud Jean refusa toujours de sacrifier ses convictions humanistes y compris lorsque l'intérêt du Parti l'exigeait. À ce titre, hommage doit lui être rendu pour avoir condamné sans ambiguïté le Pacte germano-soviétique en 1939, puis plus tard, en 1956, pour avoir pris parti en faveur de la population hongroise contre la répression soviétique.

De Renaud Jean, l'histoire retiendra le combat de cet avocat des humbles, humaniste parmi les humanistes. Son action politique nous démontre avec éclat qu'il n'existe point de progrès social sans un respect absolu des libertés. En ce sens, cette figure tutélaire du Lot-et-Garonne mérite une place d'honneur au panthéon de notre République.

Pierre CAMANI
Président du Conseil Général
Sénateur de Lot-et-Garonne

Sommaire

Préface	5
Introduction	9
1. Aux origines d'un engagement politique	11
Un agriculteur ancré à Samazan	12
Anna et Isabelle, les deux femmes de sa vie	14
Pacifisme et communisme, ses héritages de la Grande Guerre	18
Un esprit et une plume au service du communisme	24
Le mirage de l'URSS	29
2. Une détermination à l'épreuve des vicissitudes du temps	33
Une personnalité forte et des convictions inébranlables	34
Du centre à la marge de son parti	38
Son procès, sa condamnation et son internement	41
L'éloignement de la scène politique nationale	46
3. Le combat de sa vie : la paysannerie et la question agraire	51
Un théoricien de la question agraire	52
Ses combats en faveur des paysans du Sud-Ouest	56
La Confédération générale des paysans travailleurs et la commission de l'agriculture	60
4. Un acteur au service de la société	67
Unité de la gauche et antifascisme : le temps du Front populaire	68
Des mandats politiques au service de sa commune et de son département	75
Sa « dernière activité publique », la défense du syndicalisme agricole	78
Recueil de documents	85
Annexes	99

INTRODUCTION

C'est le vendredi 2 juin 1961 que Renaud Jean est inhumé dans le petit cimetière de Samazan. Âgé de 74 ans, il souffrait d'insuffisance hépatique et son état de santé général s'était dégradé depuis la disparition de sa femme en 1958. Malgré une intervention chirurgicale d'urgence, il décède à la clinique Esquirol à Agen, le mercredi 31 mai à 13 heures.

Autour de lui se retrouvent ses amis, des officiels, les leaders du Parti communiste de Lot-et-Garonne, de vieux militants ruraux, soit une foule de près de 2 000 personnes. Un éloge funèbre, publié dans *La Voix de la Terre* lui est alors rendu par son grand ami Robert Lacoste.

À l'inverse, la direction nationale de son parti est indifférente à sa disparition, à l'exception d'un télégramme de Waldeck Rochet. Le journal *l'Humanité* la signale par un simple entrefilet.

Ainsi, l'un des leaders historiques du mouvement communiste français d'avant-guerre, recueille l'hommage des populations locales qu'il n'a cessé de défendre dans tous ses combats politiques et syndicaux ; d'un autre côté, il récolte l'indifférence d'un parti auquel il fut fidèle envers et contre tout. Le 9 juin, les conseillers municipaux de Samazan lui rendent un dernier hommage en votant une motion saluant la mémoire de leur maire « vénéré » et observent une minute de silence.

Il a laissé une profonde empreinte dans le monde rural et politique du département, toutes obédiences confondues, et surtout parmi les élus locaux du parti communiste. C'est ainsi qu'Hubert Ruffe¹, secrétaire fédéral du PCF de Lot-et-Garonne et leader départemental du parti², revendique sa filiation politique avec son illustre aîné :

« Dans l'exercice de mon mandat, je me suis efforcé d'être le continuateur de l'action de notre regretté camarade Renaud Jean, auquel j'ai succédé comme conseiller général du Mas-d'Agenais et ensuite comme député de la circonscription de Marmande, et auprès duquel j'avais fait mes premières armes dans les années de la fondation du Parti. Formé à son école, je crois avoir fidèlement continué le bon combat et avoir servi cette circonscription qu'il avait représentée si dignement pendant de longues années »³.

Précédemment, Renaud Jean avait chargé Robert Lacoste de la préservation de sa mémoire en lui demandant de confier ses archives personnelles aux Archives départementales de Lot-et-Garonne.

Cette mémoire paradoxale entre le niveau départemental et le niveau national trouve son origine dans son engagement et son parcours politique qui méritent d'être retracés.

1 Voir l'encart le concernant p. 49.

2 Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1958 W 43 (ancienne cote).

3 Extrait de sa profession de foi au premier tour des élections législatives de 1967 pour la circonscription de Marmande (Arch. dép. de Lot-et-Garonne, Cabinet du préfet non coté, n° 3554).

1. Aux origines d'un engagement politique



Un agriculteur ancré à Samazan

Jean Jean est né le 16 août 1887, au lieu-dit de Sangosse, commune de Samazan, de Jean et d'Anna Castaing. La cellule familiale est composée des grands-parents maternels, Georges Castaing et Anne Vimié, de ses parents et de lui-même, sa jeune sœur étant décédée en bas âge.

La tradition familiale veut que les garçons se prénomment Jean, sans autre prénom, d'où la répétition étonnante de l'appellation Jean chez son père et lui-même. On trouve toutefois dès le recensement de 1891¹ la mention du prénom d'usage Renaud, probablement pour le distinguer de son père. Ce prénom d'usage l'accompagne tout au long de sa vie et devient sa nouvelle identité.

Ses ancêtres étaient des paysans qui ont toujours vécu en Gascogne et plus particulièrement dans la région de Samazan. Son père, et son grand-père avant lui, furent longtemps métayers dans diverses propriétés (Dayries en 1881, Sangosse, hameau de Coussan en 1886) et confrontés au problème des redevances à verser au propriétaire. Cette condition difficile marque durablement Renaud Jean et explique son souci permanent de cette catégorie de paysans.

Il a trois ans lorsque ses parents s'installent dans l'exploitation de son grand-père au lieu-dit « Latapie » et en deviennent propriétaires au prix de grands efforts financiers. L'exploitation familiale est agrandie progressivement pour être viable ; elle fait 6 à 7 hectares.



Carte postale Samazan.
Arch. dép. de Lot-et-Garonne, fonds Vimié-Sillet, 82 J

Il travaille la terre pendant plus d'une décennie avant de s'engager complètement en politique. Au-delà de son engagement, il garde tout au long de sa vie ce lien physique avec la terre, éprouvant le besoin de s'y confronter pour se ressourcer, ainsi que le montre la correspondance qu'il a tenue pendant ses années de détention².

2 Arch. dép. de Lot-et-Garonne, fonds Renaud Jean, 46 J 11 et 1 J 1238.



Livret de famille de la famille Jean.
Collection les Amis de Renaud Jean

1 Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 6 M 677.

Boulogne, lundi 8 décembre 1939.

Mon cher,

Pour le 1^{er} fois depuis ton incarcération
je viens de me reprendre à chanter. Je
suis bien contente. Et j. vais te voir dans
un moment. Combien de temps? à un
semaine m'absente à l'avance de cette
dure si courte — Il ne faut pas se plaindre
que les roses aient des épines, mais se
réjouir que les épines portent des roses —
C'esta'p'p' ça et c'est de je ne sais
plus qui. Et toi tu m'as le dire —
Les chants succèdent aux larmes.

Anna et Isabelle, les deux femmes de sa vie

Son enfance, dont on a peu de traces, est méconnue¹.

Fils unique, Renaud Jean est très proche de sa mère. Elle est pour lui la figure même de la paysanne. C'est à elle qu'il pense, c'est vers elle qu'il se tourne, c'est à elle qu'il s'adresse dans les moments graves qu'il traverse. Elle est tout à la fois la référence morale et la confidente, celle à qui il rend compte de sa conduite et celle qui le comprend.

Ses rapports avec son père sont davantage marqués par l'engagement politique de celui-ci et l'amènent naturellement à s'intéresser aux affaires publiques.

Il perd son père en 1931, à l'âge de 73 ans. Sa mère disparaît en 1947, à l'âge de 85 ans.

L'autre femme de sa vie est Isabelle Mendès, qu'il rencontre à son retour du front. Blessé à la cuisse lors de la bataille de la Marne, il est évacué à l'arrière. Accueilli le 13 septembre 1914 dans le lycée Bernard Palissy transformé en hôpital, il y est opéré avec succès et sa jambe est sauvée. Il garde toute sa vie les séquelles de cette blessure. C'est là qu'il rencontre une infirmière, Isabelle Mendès, de cinq ans son aînée.

Née à Bordeaux le 4 mai 1882, issue d'un milieu aisé, Isabelle Mendès obtient un brevet de capacité pour l'enseignement primaire le 30 juin 1897, puis le diplôme de fin d'études secondaires en 1899. En 1904, elle réussit son entrée à l'école normale supérieure de jeunes filles de Sèvres. Agrégée en 1909 et professeur de sciences physiques et naturelles, elle exerce à Villeneuve-sur-Lot, puis est nommée au lycée Palissy. Par la suite, elle enseigne à Beauvais et Saint-Cloud. Elle termine sa carrière d'enseignante à Versailles et prend sa retraite le 6 décembre 1941.

Renaud et Isabelle se marient le 30 mars 1915. Henri Beaujardin, son ami de jeunesse, est son témoin. Ils n'ont pas d'enfant.

Intelligente et cultivée, ayant notamment côtoyé Marie Curie, elle a un parcours professionnel exemplaire. D'un milieu social très différent de celui de Renaud Jean, elle est séduite par sa personnalité affirmée. Leur relation est équilibrée. Consciente des capacités intellectuelles de son

mari, elle le pousse à reprendre des études qui l'amèneront à enseigner. Elle reste toute leur vie son « professeur » de sciences. Dans leur correspondance échangée durant sa détention, on apprend qu'elle lui fournit des manuels et corrige ses exercices ou encore lui apporte des éclairages sur un problème non compris. Il lui rend compte précisément de son travail intellectuel².

Ils habitent à Boulogne-sur-Seine mais reviennent régulièrement à Samazan où ils résident davantage à partir de 1945.

Ils sont très liés l'un à l'autre et s'estiment mutuellement.

Isabelle décède le 29 décembre 1958 après 44 ans de vie commune. Ses obsèques ont lieu le 30 décembre. Un discours est alors prononcé par leur ami Robert Lacoste, à la demande de Renaud. La disparition de sa femme l'affecte profondément.

2 Arch. dép. de Lot-et-Garonne, fonds Renaud Jean, 46 J 11.



Isabelle Mendès et Anna Jean.
Arch. dép. de Lot-et-Garonne, fonds Vimié-Sillet, 82 J

1 Voir Gérard Belloin, *Renaud Jean, le tribun des paysans*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1993, p. 11-14.

CHAMBRE
DES DÉPUTÉS
Département de Lot-et-Garonne
Bureau des lettres-postes et les billets de banque
Bureau des lettres-postes et les billets de banque
Bureau des lettres-postes et les billets de banque

Domagou 26 Décembre 1939

Mon cher fils

J'ai a onze h. j'ai reçu ta lettre je suis allée voir
a la poste a la poste de la min de 10 h. mais le
courrier était a la maison. L'ami est allé le chercher
car nous étions chez Marguerite son fils et ^{et sa femme} Germaine y était
peu a l'arrivée de ta lettre si tout le monde était arrivé
de voir de savoir de tes nouvelles et tous on se taisait
toute de voir que tu avais un peu d'amélioration mais ce
n'est pas le compte. Enfin espérons que son peu de la ra-
encore mieux. Enfin ces quelques mots que nous ne sa-
vons pas du froid de la ma. J'ai de bien aussi j'ai passé
une meilleure journée. Germaine est partie a 3 h. pour
être rentrée a l'heure du dîner. Son frère va partir
se croit vers la fin de la semaine. L'ambassadeur d'Autriche
contient au milieu de sa famille mais Germaine y me dit
il manque Renaud alors cela serait la comédie. Enfin
j'espère toujours que tu me viendras peut-être qu'il y a un
surprise je voudrais bien que cela arrive. C'est une pour
demain mardi 2 midi que Isabelle arrive avec son
frère. Je vais être bien heureuse le temps que je suis
avec Isabelle mais c'est dans l'attente j'ai un me-
manque mais comme tu le sais je suis très com-
pense je vais supporter l'absence puisque cela arrive
Pour ces fêtes de Noël il fait un temps magnifique regard
lui c'est une journée de printemps

Mon courage redouble sachant que nous aurons
être surtout de la fin

Germaine qui t'embrasse tendrement

Anna

Je vais être bien heureuse le temps
que je serais avec Isabelle mais c'est
donc toujours toi qui me manque.

Robert Lacoste, légataire des archives de Renaud Jean

Né en 1900 à Xaintraillès d'un père bouchonnier et d'une mère couturière, il devient instituteur après des études à l'école primaire supérieure de Nérac et à l'école normale d'instituteurs de Vannes (Morbihan). Il adhère à la SFIO en 1918, au PCF en 1920 et devient militant CGTU chez les instituteurs. Cet engagement politique lui vaut d'être déplacé au Maroc, où il crée le premier syndicat. Renvoyé à Allons, il est alors secrétaire de l'union locale CGT des syndicats de Casteljaloux, puis secrétaire adjoint de la section départementale au Syndicat national des instituteurs (SNI). En août 1932, il participe, aux côtés de Renaud Jean, à la défense du métayer Dufiet qui ne peut payer les redevances de fermage, puis organise et dirige efficacement la mobilisation des métayers, fermiers et ouvriers résiniers dans la région de Houeillès contre les ventes-saisies qui les frappent¹. En 1934, il fait ses premiers pas en politique en tant que conseiller général du canton de Houeillès. Après la déclaration de guerre de la France à l'Allemagne, considéré comme dangereux pour l'ordre public et la défense nationale, il est déplacé d'office avec son épouse, le 23 septembre 1939, dans le département de l'Aude.

Mobilisé, il est envoyé sur le front en Alsace. Après la défaite, il est détenu à la prison de Besançon, jugé, puis assigné à résidence en janvier 1941 dans l'Aude. Il prend part à la Résistance, en organisant le maquis FTPF de la haute vallée de l'Aude, puis est arrêté sur dénonciation en mai 1944. Le 2 juillet 1944, il est déporté vers l'Allemagne dans « Le train fantôme »² dont il parvient à s'évader le 18 août à Roquemaure, dans le Gard.

Revenu à Agen début septembre 1944, il devient un dirigeant très en vue. Il est d'abord membre de la commission paysanne, de la commission du ravitaillement et délégué de la CGT du CDL. Il est aussi secrétaire général de l'UD-CGT de Lot-et-Garonne et secrétaire fédéral du PCF.

Pressenti par le parti comme tête de liste aux élections législatives du 21 octobre 1945, il préfère³ se consacrer exclusivement à l'administration départementale. Il est alors remplacé par Hubert Ruffe, membre du comité central, qui a quitté le département depuis treize ans et qui y est peu connu.

1 Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 M 627.

2 Surnommé ainsi du fait de son parcours exceptionnellement chaotique. Ce convoi, qui se place dans le mouvement d'évacuation du sud-ouest de la France par les Allemands, part le 9 août 1944 de Bordeaux et parvient finalement le 28 août à Dachau (d'après la notice de Jérôme Hamel et Thomas Fontaine in *Livre-mémorial des déportés de France arrêtés par mesure de répression et dans certains cas par mesure de persécution*, 1940-1945, Paris, Éditions Tirésias, 2004, t. 3, p.55-57).

3 Les RG parlent plutôt d'éviction (notes de renseignements n°1732 du 4 octobre 1945 et n°1828 du 15 octobre 1945, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1831 W 9).

Robert Lacoste figure sur la liste communiste battue aux élections au Conseil de la République du 7 novembre 1948.

Détaché de son poste d'instituteur, il peut se consacrer à son mandat de conseiller général du canton de Houeillès et assumer, entre 1945 et janvier 1949, la vice-présidence du Conseil général et la présidence de la commission départementale. Il est par ailleurs maire de la commune de Houeillès entre octobre 1947 et 1953 et également responsable départemental des élus d'Union républicaine et résistante (URR). Ses « sérieuses qualités d'administration » et sa « vive intelligence » sont remarquées jusque dans les sphères policières⁴.

Il continue à militer sur plusieurs fronts notamment en tant que membre du comité cantonal pour la paix (rattaché au comité départemental de défense de la paix, piloté par le PCF). Il autorise le 25 septembre 1949 dans sa mairie le vote dit « Référendum pour la paix », contre le Pacte atlantique et le plan Marshall, infraction également constatée à Armillac⁵. Il est en revanche le seul maire du département à être suspendu de ses fonctions pendant un mois⁶.

Quelques semaines après être devenu l'un des cinq actionnaires du journal *Le Travailleur*, réorganisé en société le 27 janvier 1950, aux côtés, entre autres, de Hubert Ruffe et Gérard Duprat, le PCF lui reproche sa trop grande liberté politique. De par ses positions personnelles contrevenant aux directives de la fédération⁷, il est, comme son ami Renaud Jean, « ramené à la base ». Cette liberté les autorise tous les deux, en 1956, à condamner publiquement le régime soviétique notamment dans l'épisode de l'insurrection hongroise. Il est élu à nouveau sous l'étiquette communiste aux élections cantonales des 4 et 11 juin 1961, et préside la commission des finances du Conseil général entre 1961 et 1965. Il fait campagne aux côtés du PCF pour le « Non » au référendum du 8 janvier 1961 sur le projet de loi concernant l'autodétermination en Algérie qui, pour lui, s'apparente à un plébiscite de la politique du général de Gaulle ; il milite pour la négociation de paix immédiate. Il est systématiquement réélu à la tête de son canton jusqu'en 1973 où il ne sollicite

4 Rapport du commissaire de police au préfet le 25 mars 1946 (Arch. dép. de Lot-et-Garonne, Cabinet du préfet non coté, n°429).

5 Le maire communiste Léopold Rambeau était alors absent.

6 Dossier communal de Houeillès (Arch. dép. de Lot-et-Garonne, Cabinet du préfet non coté).

7 Ayant accepté, contre l'avis du parti, la présidence du sous-préfet de Nérac pour le comité d'entraide aux sinistrés de la forêt landaise, son attitude est qualifiée de « manifestation opportuniste » (note des RG du 11 mars 1950, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1958 W 2).

pas le renouvellement de son mandat et est remplacé par le communiste Auguste Brunet.

Il est l'un des militants les plus populaires du PCF, le leader de la gauche d'après-guerre au Conseil général et, au début des années soixante, la personnalité la plus importante, après le président Jacques Bordeneuve : « Sa compétence financière, sa connaissance des problèmes administratifs et son affabilité lui confèrent une influence très grande au sein de l'assemblée⁸ ».

Il s'éteint le 11 juin 1980 à Agen.

(D'après la notice de J. Maitron et Cl. Penneret, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Éditions de l'Atelier/ Éditions ouvrières, t. 33 p. 67-68 et les notices des RG, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1831 W 33, 2015 W 12).

⁸ Arch. dép. de Lot-et-Garonne, Cabinet du préfet non coté, n° 3354.



Robert Lacoste. Collection privée

Pacifisme et communisme, ses héritages de la Grande Guerre

Depuis son plus jeune âge et sous l'influence de son père, il s'intéresse à la chose publique, dont il fait l'apprentissage en plusieurs étapes entrecoupées par ses obligations militaires.

Le 1^{er} octobre 1908, après avoir bénéficié d'un sursis d'un an, il effectue son service militaire au 88^e régiment d'infanterie à Auch. Il en sort en septembre 1910 avec le grade de caporal.

Il se consacre alors à l'exploitation familiale, tout en militant au sein de la SFIO. Mais la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France, le 3 août 1914, le fait quitter cette vie tranquille et proche de la terre et le plonge dans l'enfer des combats.

Il est mobilisé au 24^e régiment d'infanterie coloniale basé à Perpignan. Son régiment appartenant à la IV^e armée française est envoyé en Belgique, près de Jamoignes, pour endiguer l'avancée allemande. Il subit sa première épreuve du feu le 23 août 1914. Dans les carnets de guerre qu'il rédige, au jour le jour, il songe secrètement à la mort : « À celui qui ramasse mon cadavre. Prière d'envoyer ce carnet à M. J. Jean, maire de Samazan, Lot-et-Garonne ». Mal préparé et mal commandé, le régiment est décimé au cours des combats qui font rage le 23 août 1914 et les jours suivants. Face à l'ennemi, son régiment bat en retraite au cours d'une

exténuante marche forcée de dix jours pour se positionner le long de la Marne.

Le 8 septembre, lors de la bataille de la Marne, il a la cuisse brisée par un obus. Il reste blessé sur le champ de bataille plus d'un jour avant d'être secouru et évacué vers un hôpital où on lui diagnostique aussi une balle dans le bras. Il est rapatrié et arrive à Agen le 13 septembre après un périple douloureux. Les soins sont tardifs, il craint de perdre sa jambe, et en garde de sérieuses séquelles. Renaud Jean échappe vite à

la « monstrueuse » boucherie des combats mais il a vu la mort en face et mesure là toute l'absurdité de la guerre. Sa courte expérience du feu est pour lui un vrai traumatisme qui le marque jusqu'à la fin de sa vie et en fait un pacifiste convaincu.

Accueilli dans le lycée Bernard Palissy transformé en hôpital, il y est opéré avec succès et sa jambe est sauvée. Le 5 septembre 1915, il est réformé en raison du raccourcissement de sa cuisse fracturée.

Cette séquelle, véritable handicap pour le travail de la terre, ainsi que sa rencontre avec Isabelle, vont l'encourager dans sa reconversion et l'inciter à s'orienter vers des activités plus intellectuelles.

Il reprend des études et apprend l'espagnol. C'est ainsi qu'il devient professeur auxiliaire à l'école pratique de commerce et d'industrie d'Agen en 1916. Ce rapide apprentissage démontre bien quelles sont ses capaci-

tés intellectuelles. Il n'enseigne toutefois que peu de temps. Lorsqu'il demande sa titularisation à la rentrée 1919, il se la voit refuser pour motif de surnombre après le retour à la vie civile d'autres professeurs (il reste convaincu que c'est pour motif politique).

Profondément marqué dans sa chair et son esprit par la Grande Guerre, il n'a de cesse de militer en faveur de la paix. Il participe le 6 juin 1920, à Agen, à la création d'une section locale de l'ARAC¹ qui tient le 12 octobre 1924 à Agen un meeting, en présence de Marcel Cachin, « pour honorer les morts et flétrir la guerre criminelle et le

militarisme assassin »². Le 6 novembre 1927, boycottant l'inauguration à Agen de la maison des mutilés par les ministres des Pensions, de la Marine et du Travail Renaud Jean organise avec l'ARAC une manifestation de protestation³, réunissant 1 500 personnes, pour dénoncer les



Renaud Jean à l'hôpital Palissy d'Agen. On voit Isabelle en arrière-plan.
Arch. dép. de Lot-et-Garonne, fonds Vimié-Sillet, 82 J

1 Lettre du commissaire spécial de police d'Agen au préfet le 3 juin 1920, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1825 W 43 (ancienne cote).

2 Rapport du commissaire spécial au préfet du 13 octobre 1924, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1958 W 48 (ancienne cote).

3 Rapports du commissaire de police d'Agen au préfet des 6 et 7 novembre 1927, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1962 W 5.

desseins électoralistes des bourgeois promoteurs de cet événement à qui la Grande Guerre n'a rien appris. Il ne croit ni au désarmement des puissances ni à la Société des Nations.

Évoluant vers l'extrême-gauche, il adhère à l'idéologie communiste qu'il propage sur les terres lot-et-garonnaises, puis au sein de la Chambre des députés. Sur les questions agraires, il est l'interlocuteur combatif mais toutefois estimé des dirigeants communistes qu'il rencontre à plusieurs reprises lors de ses voyages en URSS. Il se démarque régulièrement de la doctrine officielle en adoptant des positions nourries de la réalité du terrain qui révèlent un esprit fort et indépendant et participent à sa singularité dans le parti autant qu'à sa popularité dans le monde paysan. Observateur averti des questions internationales, il prône la fermeté de la France et de l'Angleterre à l'égard des puissances fascistes, de plus en plus menaçantes, afin de protéger la paix. Le 9 avril 1939, lors d'une réunion publique, il a cette formule : « Il faut préparer le passage de la paix armée à la paix désarmée ». Lorsque la défense de la paix devient contraire à la stratégie de l'URSS et de l'Internationale communiste⁴, Renaud Jean ne peut masquer ses critiques à l'intérieur du comité central du parti. Son patriotisme et sa lucidité le conduisent à rompre en 1939-1940 avec la ligne de Moscou.

Tout au long de sa vie, il défend la paix. Dans le contexte de guerre froide des années 1950, il ne se départit pas de son pacifisme et utilise chaque tribune qui s'offre à lui pour s'exprimer sur les questions internationales : « Le conseil municipal demande la paix immédiate en Indochine par la reconnaissance sans conditions de l'indépendance du Vietnam, l'évacuation de la Corée par les troupes américaines (...), l'interdiction de la bombe atomique, la réduction progressive des armements dans tous les pays, la convocation d'une conférence des grandes puis-

sances avec à son ordre du jour le règlement pacifique des problèmes internationaux et la recherche des mesures à prendre pour assurer des relations normales, également pacifiques, entre l'URSS, la Chine communiste et les démocrates populaires d'une part, et les états capitalistes, d'autre part⁵ ».

Ses convictions l'amènent également à prendre, avec son ami Robert Lacoste, au sein de l'hémicycle départemental, une position publique courageuse, à l'encontre de celle du parti, en hommage aux ouvriers hongrois victimes⁶ des chars russes⁷.

Ému, il exprime, lors de la séance de l'assemblée départementale du 30 novembre 1956, les raisons pour lesquelles il s'est levé pour observer une minute de silence. Il souligne l'erreur de l'URSS et du PC hongrois qui ont méconnu le sentiment national du peuple hongrois

- 5 Mairie de Samazan, registre de délibérations du Conseil municipal, séance du 23 décembre 1950.
- 6 Le gouvernement français organise le 18 novembre 1956 une journée nationale en faveur de la population hongroise visant à recueillir des dons en espèces pour venir en aide aux réfugiés et faire parvenir dans leur pays les secours en médicaments ; cela s'accompagne de l'accueil de 25 jeunes réfugiés hongrois dans la colonie de vacances du vallon de Vérone le 3 février 1957 ; un comité d'accueil départemental des réfugiés hongrois est constitué et comprend notamment Clovis Lascombe en tant que président de la FDSEA, et l'UD CGT (Arch. dép. de Lot-et-Garonne, Cabinet du préfet non coté, n°2015).
- 7 Le 23 octobre 1956, les Hongrois se révoltent dans les rues de Budapest contre le communisme stalinien qui s'est installé à la tête de la Hongrie depuis la Seconde Guerre mondiale. Le soulèvement a lieu trois ans après la mort de Staline. Tout d'abord triomphante, l'insurrection est bientôt écrasée par les chars soviétiques, revenus dans la capitale le 4 novembre. Le PCF, en justifiant l'intervention des troupes soviétiques, se trouve isolé sur la scène politique nationale et est rejeté par la classe ouvrière. Cela provoque des dissensions au sein de la CGT dont certains syndicats n'hésitent pas à se joindre aux manifestations. Tous les autres partis, des socialistes aux conservateurs, condamnent sans retenue l'agression soviétique, et sont relayés en ce sens par les syndicats FO et CFTC lors des manifestations de protestation de novembre 1956.

4 L'Internationale communiste (IC) ou Komintern naît d'une scission de l'Internationale ouvrière réalisée le 2 mars 1919 à Moscou sous l'impulsion de Lénine et des bolcheviks. L'Internationale communiste regroupe les partis communistes mondiaux qui ont rompu avec les partis socialistes de la II^e Internationale en souscrivant aux vingt et une conditions. Cette approbation implique l'acceptation de la prééminence de l'Internationale sur chacune des sections nationales. Ainsi au bout de deux ans d'existence, le jeune PCF est encadré et sous tutelle : la plupart de ses orientations - le Front unique, l'action classe contre classe, le front populaire antifasciste - sont élaborées à Moscou avant de pouvoir être mises en œuvre (d'après la présentation historique de Serge Wolikow in *Les réunions du comité central du PCF (1921-1977) : état des sources et des instruments de recherches*, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, t.1 : 1921-1939, p. 7-10). La Troisième Internationale (III^e IC) est dirigée par le Parti communiste de l'Union soviétique dont elle adopte régulièrement la politique étrangère. Pour rendre plus faciles les rapports entre l'URSS et ses alliés occidentaux durant la Seconde Guerre mondiale, Staline dissout la III^e IC le 15 mai 1943. Avec le déclenchement de la guerre froide, le Komintern est reconstitué le 5 octobre 1947 sous le nom de Kominform et s'apparente désormais à un simple bureau d'information et de liaison. Après la mort de Staline, l'URSS, soucieuse de se rapprocher de Tito, prononce, le 17 avril 1956, la dissolution du Kominform.



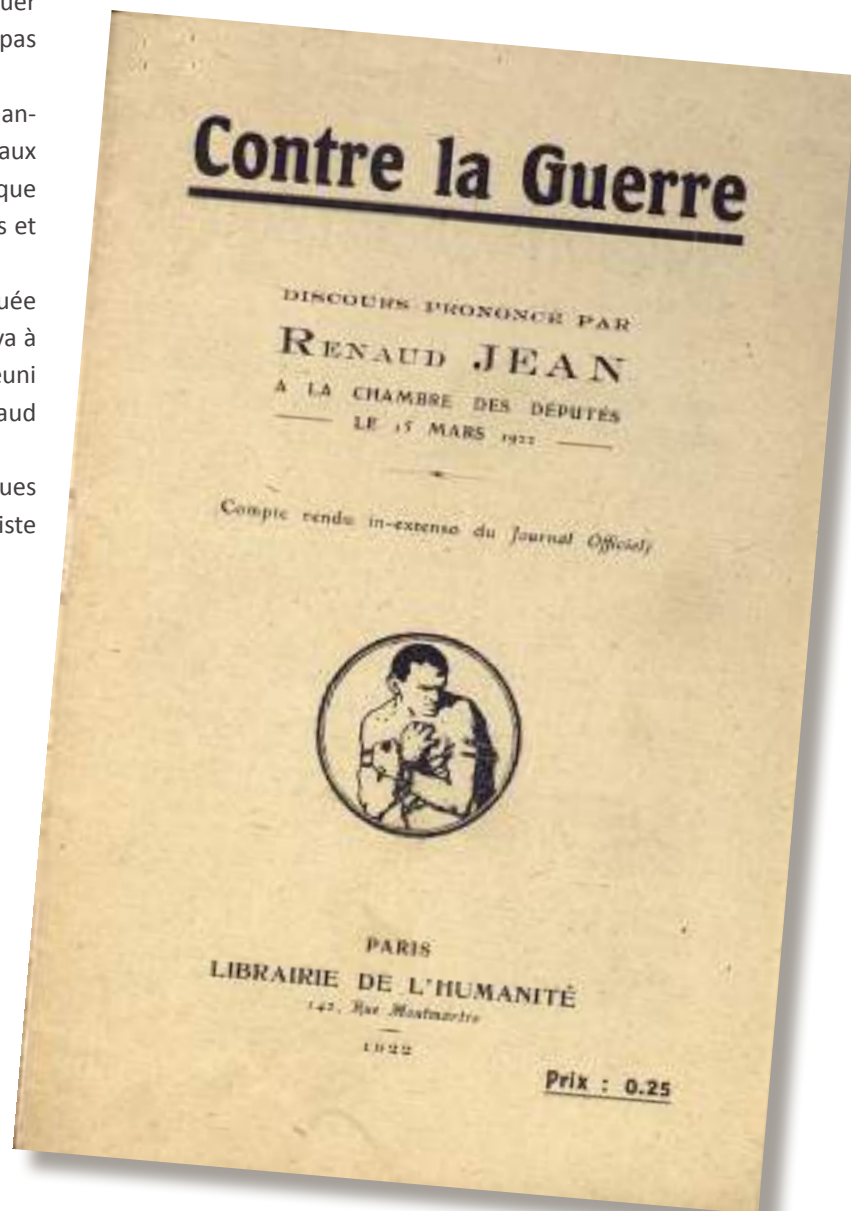
Carte d'adhésion de Renaud Jean au parti socialiste (SFIO) de Lot-et-Garonne, 1908. Collection les Amis de Renaud Jean

qui ne pouvait accepter longtemps l'occupation de qui que ce soit, « quel que soit l'occupant et même si cet occupant l'a délivré d'une occupation précédente. (...) Si je me suis levé, ce n'est pas pour saluer les fascistes de Horthy, c'est pour saluer les travailleurs qu'on n'avait pas compris (...) »⁸.

Il poursuit son propos, en rejoignant alors la ligne du PCF, pour demander à ce que le Conseil général rende de la même façon hommage aux victimes égyptiennes de Port-Saïd suite à l'opération franco-britannique de Suez, qui n'avait d'autre but que de protéger des administrateurs et relever la situation de la France en Algérie⁹.

La position de Renaud Jean et de Robert Lacoste est vivement critiquée par Gérard Duprat dans *Le Travailleur* du 8 décembre 1952, ce qui va à l'encontre de la discipline de groupe. Au final, le bureau fédéral, réuni à Agen le 16 décembre 1952, ne prend aucune sanction contre Renaud Jean et Robert Lacoste, se contentant de regretter leur attitude¹⁰.

Fervent partisan de la paix en Algérie, dont il ne connaîtra pas à quelques mois près le dénouement final, il considère que le système colonialiste est mort, « la France ne pouvant échapper à cette évolution »¹¹.



8 Délibérations du Conseil général de Lot-et-Garonne. Voeu n°14 « Au sujet de la Hongrie » (Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 11 PO 15).

9 Rapport DDRG du 3 décembre 1956, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 2379 W 1.

10 Rapport DDRG du 5 janvier 1957, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1958 W 6.

11 Rapport DDRG du 3 décembre 1956, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 2379 W 1.



Manifeste du Parti Communiste.

Introduction

Le spectre du communisme haute Éthique : le communisme est donc reconnu comme une finitude ; il est inférieur de 4 points.

La Bourgeoise

I Generalities

Note above
 example 1
 words are in
 example 2
 words are in
 words are in
 words are in

19 formation of evolution

Grasshopper

L'histoire n'est qu'une lutte de classes

(Rome, Modern Age, Being a political study)

A) Organe sehr klein, das frische, commune, frische
Stammes-Längen.

R. Les grandes Déimonia - Circumnavigators

nouveau débouchés, d'où : manufactures multiples
natives, petit bourgeois individualiste & multiples,
division du travail dans l'atelier.

c) les manches s'agrandissent - la vapeur

La grande industrie s'est placée la manufacture
c'est le marché mondial et le développement -

Le commissaire procède à l'analyse politique de l'organe de presse du PC de Lot-et-Garonne dont Renaud Jean est le rédacteur en chef et Jean Fourtic, alias « Beaujardin », l'un des principaux contributeurs. L'identité de Fourtic avancée par le commissariat spécial de police est contredite par l'état civil de la commune et les recensements de population où il apparaît officiellement sous les nom et prénom de Jean Beaujardin.

que la liste exact des abonnés sera connue, car les communistes se plaisent à exagérer leur importance. Comme par le passé, les principaux articles de ce journal sont écrits à Jean Renaud, député, Renaud avocat, docteur Caubon et Raoul Paponneau (de Marmande), Jean Fourtic, alias "Beaujardin", "Le Payan révolté" "Banaou". -

Fourtic, âgé de 50 ans environ, demeure à Bouglon (Lot et Gar) ; il est considéré par ses camarades comme un érudit. On lui attribue des qualités exceptionnelles et une influence très grande, même sur M. Jean Renaud, qui souvent, aurait recours à son savoir en toutes matières. - Fourtic est un payan qui beaucoup de communistes ne connaissent que sous le nom de Beaujardin. Il est le futur du "Travailleur" avec "La Voie paysanne", sa collaboration fut annoncée par M. Jean Renaud, en ces termes :

" Désormais, nos lecteurs trouveront, en première page, sous la signature "Le Payan révolté" une série de courts articles écrits par un des journalistes les plus originaux du parti. Entre autres originalités, il possède celle ne pas être un journaliste de profession. Travailleur manuel etc....."

M. Jean ~~Renaud~~^{Renaud} très le personnage, mais il oublie d'appréhender à ses lecteurs que l'originalité de Fourtic, celle qui le complète, réside dans sa tenue très négligée et aussi dans le choix du papier à l'encre ; "Le Payan révolté" écrit piquement ses articles sur le papier utilisé par les bouchers et les épiceries. -

Henri Beaujardin

Jean, dit Henri, Beaujardin, né le 15 mai 1865 à Bouglon, a eu une grande influence sur Renaud Jean et la construction de sa pensée politique. D domestique dès l'âge de huit ans, puis apprenti et enfin ouvrier maçon, il mène une vie errante en France et à l'étranger et acquiert une culture générale faite de « bric et de broc ». Militant dès l'adolescence, il collabore à plusieurs journaux, le plus souvent de tendance anarchiste : *Le Révolté* de Genève, *La Lutte Sociale* de Lyon, le *Père Peinard* puis le *Libertaire* où sous le nom du père Barbassou il écrit les « Propos d'un paysan ». Vers 1907, il rencontre Renaud Jean, qui travaillait la terre avec ses parents à quelques kilomètres de Bouglon. Le jeune militant SFIO et le lutteur libertaire sympathisent et nouent une amitié indéfectible. Le ralliement de la CGT à l'union sacrée puis à la révolution russe l'amènent à adhérer au parti communiste et à collaborer au *Travailleur du Lot-et-Garonne* sous différents pseudonymes plausibles (« Jean Prolo », « Jean Fourtic », « Le Paysan révolté¹ », le « Bûcheron² »). Membre, aux côtés de Renaud Jean, du comité directeur de la fédération communiste, il écrit également dans *La Voix paysanne*. Fin 1926, une amputation de la jambe l'empêchant d'exercer son métier de maçon, il se retrouve sans ressources. Une souscription est lancée parmi les adhérents du parti pour lui venir en aide³. Bien que se sachant condamné, il poursuit la rédaction de ses rubriques. Il s'éteint le 4 janvier 1928 dans la maison familiale de « Barbeau ». Renaud Jean prononce un éloge funèbre à ses obsèques.

(D'après Bernard Lareynie, « Henri Beaujardin. Le père barbassou de Bouglon (1865-1928) » in *Renaud Jean. La voix rouge des paysans*. Actes du colloque à Marmande, Nérac, Amis du Vieux Nérac et Association des amis de Renaud Jean, Éditions d'Albret, 2012, p. 417-427).

1 Lettre du commissaire spécial de police au préfet, 8 mai 1922 (Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1825 W 48 (ancienne cote)).

2 Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1825 W 48 (ancienne cote).

3 *Le Travailleur* du 22 janvier 1927.

Un esprit et une plume au service du communisme

Il découvre tout jeune la politique municipale aux côtés de son père, radical, qui l'amène dans les réunions publiques auxquelles il participe.



Photographie de Renaud Jean, s.d.
Arch. dép. de Lot-et-Garonne, fonds Vimié-Sillet,
82 J

D'abord conseiller municipal de Samazan en mai 1904, Jean Jean, son père, devient maire de sa commune de 1912 à 1919.

De retour de conscription, il adhère, provisoirement, au groupe socialiste de Marmande où il rencontre Henri Beaujardin, communiste libertaire avec qui il se lie d'amitié. Il demeure influencé tout au long de sa vie par cette doctrine.

Il travaille à l'implantation du parti en Lot-et-Garonne, organisant plu-

sieurs conférences qui révèlent ses qualités d'orateur et de contradicteur ; mais, critique vis-à-vis du programme du parti, il s'en détache en 1911 pour y revenir en décembre 1916.

À 29 ans, il est confronté aux militants pionniers du socialisme dans le département. Il arrive cependant peu à peu, à l'image de ce qui se passe au plan national, à faire triompher la ligne jusque là minoritaire du pacifisme ; il est élu en septembre 1918 secrétaire fédéral du parti socialiste de Lot-et-Garonne au congrès de Miramont-de-Guyenne.

Les revendications ouvrières se multiplient en 1919, notamment à Agen et Fumel, et Renaud Jean se positionne résolument aux côtés des travailleurs pour les soutenir dans leurs luttes. La « Révolution » est à l'ordre du jour et influence le mouvement de rénovation et de gauchissement du parti qu'il défend.

Dans la perspective des prochaines élections législatives, les socialistes lot-et-garonnais se dotent d'un organe de presse pour porter leurs revendications : *Le Travailleur de Lot-et-Garonne* naît le 4 octobre 1919 et Renaud Jean en est le principal rédacteur. Il met également, en février 1920, sa talentueuse plume au service de *La Voix paysanne* dont il devient rédacteur en chef.

Sous sa houlette, le parti socialiste prend une place plus grande dans le paysage politique : lors des élections législatives du 16 novembre 1919, il double le nombre de voix obtenues en 1914. Parallèlement, la fédération connaît une explosion de ses adhérents et Renaud Jean ne cache pas ses ambitions.

Évoluant vers l'extrême-gauche, il s'engage avec conviction en faveur de l'adhésion à la III^e Internationale communiste, comme lors des congrès fédéraux de Tonneins et de Miramont-de-Guyenne, courant écarté par la SFIO jusqu'au congrès de Tours.

Entre-temps, le député Jacques Chaumié décède, provoquant une élection partielle dans la circonscription de Marmande, que Renaud Jean, créant la surprise, remporte au deuxième tour, le 19 décembre, avec plus de 4 500 voix d'avance sur le candidat d'action républicaine, l'avocat Fauvel. Il double quasiment son score de 1919. En six ans, les voix socialistes ont presque quadruplé ; il a déjà fédéré les masses paysannes et a attiré aussi les votes protestataires. Par son biais, le socialisme prend véritablement pied dans le paysage politique départemental.

En tant que délégué au congrès de Tours quelques jours après son élection, il participe à la création du parti socialiste SFIC¹. Il est élu le lendemain même du congrès au comité directeur² du parti communiste. Il devient ainsi l'un des premiers députés communistes de France³, défend un programme bolcheviste et prend rapidement la direction de syndicats paysans de la même obédience. La propagation du communisme dans le département étant étroitement liée à la personnalité de Renaud Jean, certains n'hésitent pas à parler de « Renaudisme »⁴.

La scission idéologique n'a pas complètement séparé les hommes et on constate par exemple que Renaud Jean est invité à une réunion

1 Le congrès de Tours, qui s'est tenu du 25 au 30 décembre 1920, entérine la scission entre socialistes (SFIO minoritaire) et communistes (SFIC majoritaire) autour de la problématique de l'adhésion à l'Internationale communiste.

2 Le terme de comité directeur (1921-1924) est remplacé en 1925 par celui de comité central, terminologie empruntée au parti de Lénine qui coïncide avec la bolchevisation. Le 4^e congrès du PCF à Clichy, en janvier 1925, met en place la nouvelle organisation du parti faisant du comité central l'organe exécutif essentiel. Mais dès 1925, le bureau politique s'affirme comme le véritable gouvernement du parti alors que le comité central n'assure plus que le suivi régulier de son activité (d'après la présentation historique de Serge Wolikow in *Les réunions du comité central du PCF (1921-1977)* : état des sources et des instruments de recherches, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, t.1 : 1921-1939, p.12).

3 Olivier Dartigolles dans son article « Les députés communistes du Lot-et-Garonne », in *Regard sur l'histoire du Lot-et-Garonne au XX^e siècle*, actes du colloque organisé par les Amis du Vieux Nérac, tenu à Agen et Nérac les 18 et 19 octobre 1997 sous la direction d'Hubert Delpont, Jean-Pierre Koscielniak, Bernard Lachaise, Nérac, Édition des Amis du vieux Nérac, 1998, p. 154, mentionne qu'il fait partie des treize députés ayant rallié la Section française de l'Internationale communiste.

4 Qualificatif rapporté par le commissaire spécial dans son analyse de l'élection législative partielle du 5 décembre 1920 (Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 M 627).

publique et contradictoire de la SFIO le 10 novembre 1923 au Skating Palace d'Agen, lors de laquelle il intervient à la tribune pour faire de la propagande en faveur du communisme⁵.

« M. Cachin, député communiste de la Seine, parle ensuite de l'élection de Renaud Jean en 1920 et dit qu'il est le plus sympathique, le plus précieux, le plus actif et qu'à l'heure présente il est en train de prendre lui aussi la première place à la chambre au groupe communiste parlementaire »⁶.

En 1924, il est le seul élu de la liste communiste du bloc ouvrier paysan. Quatre ans plus tard, aux élections des 22 et 29 avril 1928 qui ont lieu au scrutin uninominal, il est battu, en raison d'un report de voix défavorable, par Pierre Tricard-Graveron⁷, représentant l'alliance républicaine démocratique.

Un temps contesté et marginalisé, essentiellement vis-à-vis de sa politique agricole, il retrouve sa place à l'arrivée de Maurice Thorez à la tête du parti au printemps 1931. Celui-ci reconnaît son besoin de Renaud Jean en tant que leader paysan. Sa candidature aux élections législatives de 1932 est acquise. Il reconquiert son siège cette année-là : ses adversaires se maintiennent et la crise économique aidant... 1936 est l'apogée de ses engagements politiques. Candidat du Front populaire, il est élu dès le premier tour à la majorité absolue des suffrages.

Au cours des années 1920 et 1930, Renaud Jean est l'une des grandes figures nationales du PCF. Il occupe la présidence du groupe communiste à l'Assemblée nationale, entre juin 1938 et août 1939⁸, alors que Jacques Duclos⁹ en est le secrétaire général. Renaud Jean a aussi appartenu aux commissions de l'agriculture, des régions libérées en 1922,

des affaires étrangères et des boissons en 1924 et 1936, de l'armée en 1925, et des finances en 1932 et 1933.

C'est aussi le leader naturel du parti en Lot-et-Garonne¹⁰. Proche du terrain, présent lors des congrès du rayon du parti communiste, il multiplie les réunions publiques locales où ses talents d'orateur et de contradicteur s'expriment. Il pèse en tant que théoricien reconnu dans les congrès nationaux et internationaux communistes et dans les débats parlementaires à la Chambre des députés.

Le PCF présente un candidat dans chacune des circonscriptions du département : Émile Labrunie à Nérac, Robert Philippot à Agen, Pierre Pérau à Villeneuve-sur-Lot et Renaud Jean à Marmande.



Carte électorale des candidats communistes aux élections législatives des 26 avril et 3 mai 1936. Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1825 W 47 (ancienne cote)

⁵ Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1825 W 49 (ancienne cote).

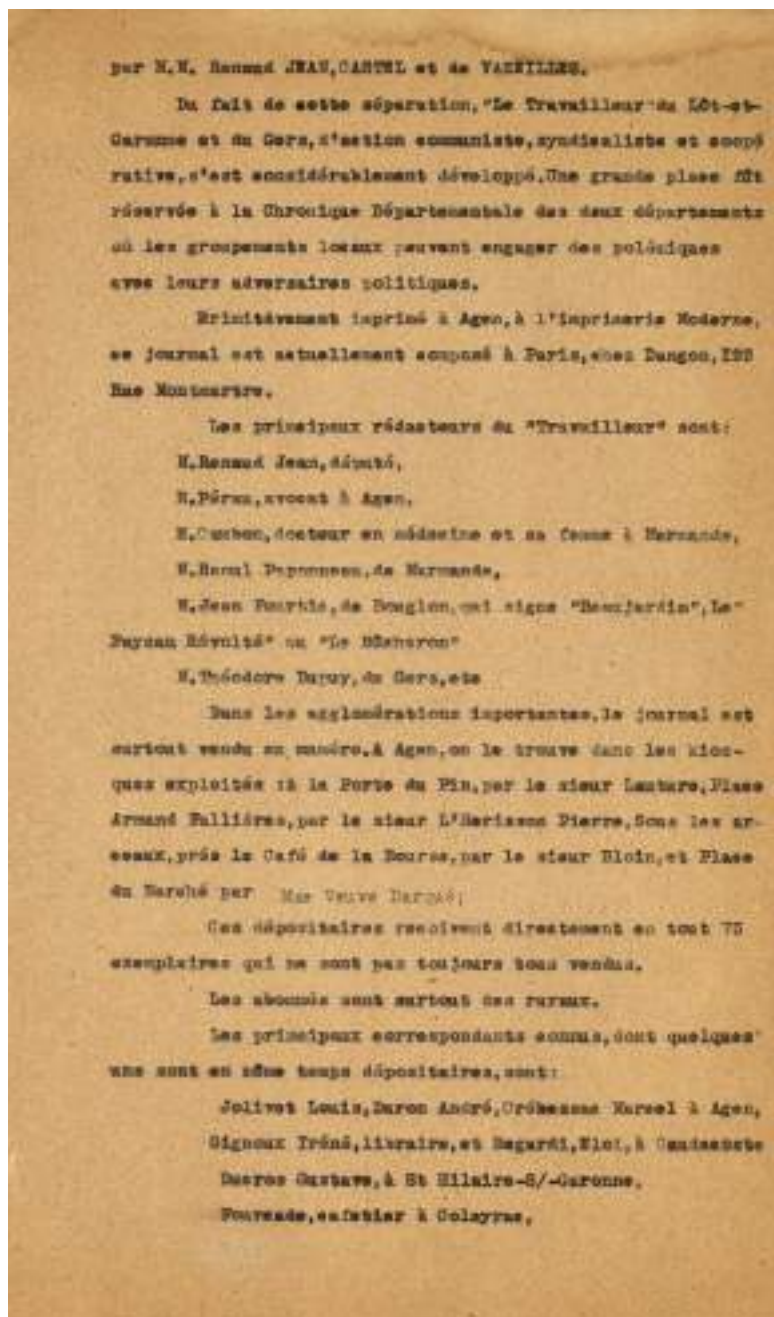
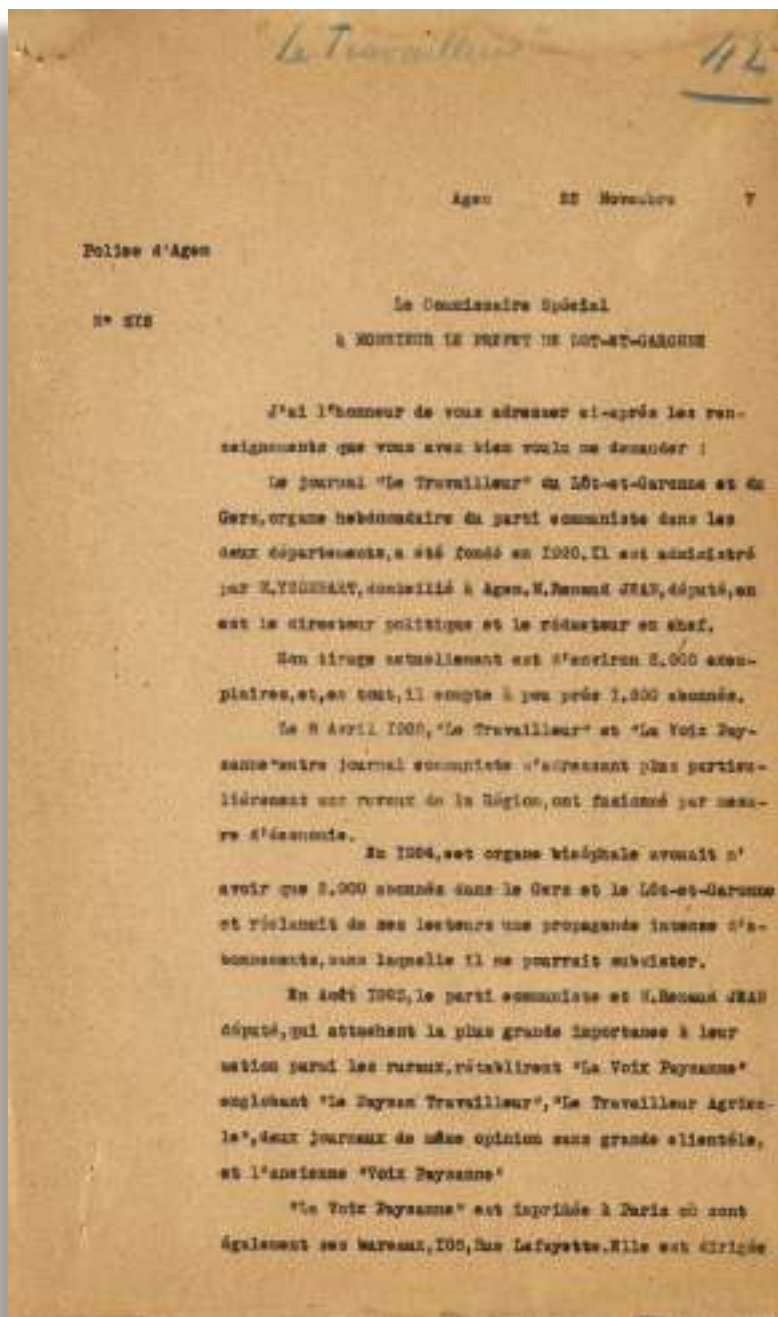
⁶ Rapport du commissaire spécial de police du 16 octobre 1921 (Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1825 W 49 (ancienne cote)).

⁷ Avocat à la cour d'appel de Paris, ce républicain de gauche (1901-1958) défait à 27 ans Renaud Jean qui avait recueilli au premier tour près de deux fois plus de voix que lui. Dans le cabinet Steeg, il devient sous-secrétaire d'État au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, chargé de l'éducation physique. Il siège aussi à la commission de l'agriculture et consacre la plupart de ses interventions à la défense du pruneau d'Agen. Battu aux élections de 1932 par Renaud Jean, il ne sollicite plus aucun mandat par la suite et termine sa carrière comme conseiller à la cour d'appel de Paris (d'après la notice de l'Assemblée nationale).

⁸ Éléments fournis par le service de la bibliothèque et des archives de l'Assemblée nationale.

⁹ Jacques Duclos (1896-1975) est l'un des trois principaux dirigeants du PCF durant près de cinquante ans, en compagnie de Maurice Thorez et de Benoît Frachon. Ouvrier pâtissier jusqu'en 1926 puis permanent du parti, il entre au comité central en juin 1926 pour y rester toute sa vie. Il siège au bureau politique en 1931 et au secrétariat de 1933 à 1964. Élu au comité exécutif de l'Internationale communiste en 1935, il devient un des principaux responsables du mouvement communiste international. Sous l'Occupation, il a en France l'essentiel de la responsabilité du parti. Député (de 1926 à 1932, de 1936 à 1940 et de 1944 à 1958) et sénateur de la Seine (de 1959 à sa mort), il est candidat à l'élection présidentielle de juin 1969 (d'après la notice de P. Carreau du fonds Jacques Duclos (293 J) aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 2007).

¹⁰ Dans les années trente, il est le parti le plus important et le plus actif dans le département : 96 cellules, plus de 1 600 adhérents et 529 membres actifs, auxquels s'ajoutent 200 membres des Jeunesses communistes. Il contrôle en outre un nombre important de mouvements et d'organisations de la société et du monde du travail : Union des jeunes filles de France, Union des jeunesses agricoles de France, Secours populaire français... (d'après Florent Boudet, *Le Lot-et-Garonne des années trente*, mallette pédagogique du service éducatif des Archives départementales de Lot-et-Garonne, 2003).



Simon Pierre, propriétaire à La Plasse,
 Sala J. à Barbazan,
 Cornu, à Vianne,
 Philippet, à Port-St-Martin,
 Valmary Henri à Tournay,
 Delbec à Aiguillon,
 Touja Marcel, à Houdouillet, Conseiller Général,
 Serreger Julien, à St Martin,
 Garnier à Marmande,
 Chaignes, à Villeneuve-a/-Lot,

Des correspondants dont les noms sont inconnus et qui
 signent d'un pseudonyme, existent à :

Marmande (Gaspard), Bas d'Armagnac, Ste Colombe, (J.B.)
 St Vincent de Lantéjoie (Le Questeur), Villardal, (Neyrat)
 Doucet, Cailles (Mabouly), Lavesin-a/-Capie (L'Allumeur
 de Réverbères), Gournet, Port-St-Martin, (L'Iroquois) Praya-
 nas, Rousselot (Le Bouteur de Cloches), Barbazan, Lunel,
 Ste Marthe, Tournay d'Armagnac, etc

Depuis quelque temps déjà, dans "Le Travailleur"
 une petite campagne est menée dans le but de faire recruter
 par les lecteurs des abonnés à "La Voix Paysanne", en
 vue des prochaines élections.

Le parti communiste se rend compte qu'actuelle-
 ment, lui, il ne peut guère recruter dans les centres que de
 tout jeunes gens qui ne sont pas encore électeurs, et il
 compte attirer dans les campagnes tout au moins des Ayama-
 thistes en exploitant tous les mécontentements, provoqués
 par les années les plus diverses, depuis les échauffés ré-
 sultant d'intempéries, pour lesquels des indemnités ou des
 ségrègements sont attendus, jusqu'à la baisse des produits
 agricoles, imputée à de récents traités de commerce avec l'
 étranger.

Le Commissaire Spécial,

Cet hebdomadaire de la fédération socialiste puis communiste
 de Lot-et-Garonne et du Gers, est lancé le
 4 octobre 1919 par Renaud Jean qui en est le principal
 rédacteur. En tant que journal d'action socialiste, syndicaliste et
 coopérative, il exprime les positions de la SFIO et de la CGT.
 En 1922, il tire à 2 900 exemplaires.

Le 8 avril 1922, *Le Travailleur* et *La Voix paysanne* fusionnent
 pour devenir *Le Travailleur-Voix paysanne*. Mais, soucieux de
 proposer un journal propre à la section rurale du parti, Renaud
 Jean rétablit *La Voix paysanne* en août 1925. Il en était devenu
 le directeur en février 1920. Au 1^{er} juillet 1925,

La Voix paysanne, organe agricole du PCF devient l'organe du
 CPF. Renaud Jean en reste le directeur, mais sous le contrôle
 de l'administrateur Castel, placé par le parti. En 1937, *La Voix
 paysanne* est remplacée par *La Terre*.

En février 1932, *Le Travailleur de Lot-et-Garonne et du Gers*
 est désormais le seul journal régional du parti. Il gagne une
 chronique supplémentaire pour la Gironde et continue d'être
 imprimé à Marmande. Le 11 juin 1932, il devient *Le Travailleur
 du Sud-Ouest*, englobant en plus les départements de la
 Gironde et des Landes. Son dernier numéro est daté du 26 août
 1939, date d'interdiction de la presse communiste.

Le mirage de l'URSS

« Dans certains journaux, on oppose Lénine à Jaurès ; il établit un parallèle entre ces 2 hommes et leurs idées ; il dit que demain, l'Histoire justicière dira qu'à peu près à la même heure, la terre de Russie et la terre de France ont produit les deux hommes qui honorent le plus l'humanité » : le commissaire spécial de police rapporte ainsi les propos de Renaud Jean tenus lors d'une réunion publique organisée le 31 juillet 1920 à Agen pour la commémoration du sixième anniversaire de la mort de Jean Jaurès¹. Malgré des critiques régulières des orientations imposées par Moscou, dictées par son honnêteté intellectuelle, et l'affirmation envers et contre tous de ses convictions profondes, il est, tout au long de sa vie, fidèle à l'idéal communiste.

On peut ainsi expliquer la force de cet idéal : pour les communistes, la révolution russe était la seule réponse possible à la boucherie de la guerre qui aurait dû initier un vaste élan internationaliste. L'URSS présente les traits de l'avenir radieux dessiné par l'idéal communiste.

Cet idéal l'emporte sur sa lucidité politique (son bon sens paysan), et sa vision de l'URSS est instrumentalisée par l'appareil qui l'utilise comme propagandiste de sa politique paysanne. Nombreux sont les historiens qui s'étonnent de son aveuglement malgré son esprit éclairé...

Il a effectué plusieurs voyages en URSS² pour participer à des congrès : en 1922 pour le IV^e congrès universel sur la question agraire ; en 1927 pour étudier la paysannerie soviétique en Ukraine ; en 1928 pour le VI^e congrès mondial de l'Internationale communiste ; en 1935 comme délégué au VII^e congrès de l'Internationale communiste puis pour étudier la collectivisation des campagnes. Il refuse toutefois en mars 1931 d'y faire un voyage d'étude.

Sa publication *La Terre soviétique* livre au public ses observations : la paysannerie russe n'est étudiée qu'à travers le prisme des valeurs révolutionnaires et on suppose la réalité bien loin de ces louanges dithyrambiques...

Son esprit critique toutefois s'affirme au cours des ans et des diverses confrontations avec les autres dirigeants ; il manifeste des réticences envers l'emprise politique de la direction soviétique sur le PCF mais garde foi en l'idéologie communiste jusqu'en 1939.

La politique internationale et plus particulièrement l'attitude de l'URSS est la cause de sa rupture avec l'Internationale communiste. Il tombe des nues en découvrant le pacte germano-soviétique et confronte son idéal à la réalité.

Au nom de la discipline communiste, Renaud Jean évoque peu les témoignages sur la terreur et les crimes soviétiques qui se font entendre.



Enveloppe d'un courrier adressé à Renaud Jean au cours de son séjour à Moscou, lors de son premier voyage en URSS à l'occasion du IV^e congrès universel de l'Internationale communiste, [1922].

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, fonds Renaud Jean, 46 J 5

¹ Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1825 W 49 (ancienne cote).

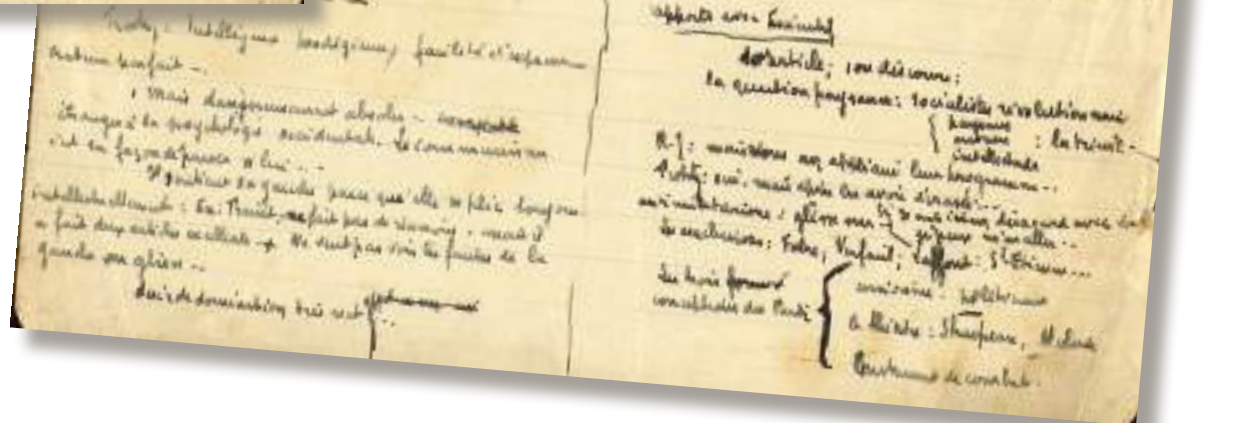
² Arch. dép. de Lot-et-Garonne, fonds Renaud Jean, 46 J 5.



Notes prises par Renaud Jean sur sa rencontre avec Lénine, lors du IV^e congrès universel de l'Internationale communiste. Moscou, 1922.

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, fonds Renaud Jean, 46 J 5

Ces remarques sont très spontanées
et concrètes : perception du regard,
du rire et de l'allure de Lénine,
caractéristiques de son entourage,
du décor.





Photographies prises par Renaud Jean lors de ses voyages en URSS, s.d.
Arch. dép. de Lot-et-Garonne, fonds Renaud Jean, 46 J 5

Ces photographies ne sont pas de très bonne qualité mais ont le mérite de nous faire voir ce que Renaud Jean a vu et ce qui a attiré son attention : les fermes modèles, l'équipement mécanique, les personnes rencontrées.

2. Une détermination à l'épreuve des vicissitudes du temps



Une personnalité forte et des convictions inébranlables

Renaud Jean, issu d'un milieu agricole modeste, n'a pu conquérir sa place élevée dans les sphères politiques que grâce à sa personnalité très affirmée.

Caractérisé par ses talents oratoires – on l'appelle souvent le tribun des paysans – et littéraires, perfectionniste dans la maîtrise de ses dossiers (dès ses prises de fonction, il est à la hauteur de ses mandats), il s'impose comme un technicien et un politique efficaces. Il consacre tout son temps et son énergie à ses mandats politiques et syndicaux. Ces qualités, rehaussées par son honnêteté intellectuelle, son courage et sa détermination, lui valent une audience et une influence notables et marquent profondément tant son entourage que ses administrés, et le monde paysan dans son ensemble. Ses prises de parole hautes en couleur sont conformes à ses convictions, même si sa vision clairvoyante des problèmes le singularise et le marginalise souvent au sein du parti. Ses archives personnelles révèlent qu'il consigne ses pensées sur le papier ; son approche personnelle des questions politiques et doctrinales est peut-être liée à sa formation professorale tardive, à l'influence de sa femme.

Un incident phare oppose Renaud Jean et Léon Trotsky lors du IV^e congrès de l'Internationale communiste qui se tient à Moscou en novembre-décembre 1922¹. Leur affrontement commence au sein de la commission française : l'Internationale communiste critique vivement l'évolution politique trop lente du PCF, Renaud Jean proteste.

L'incident se cristallise autour de la critique d'un article de Renaud Jean sur le Front unique. Renaud Jean défend avec conviction la place de la classe paysanne dans la révolution prolétarienne, met en avant la spécificité de la société française et se voit reprocher de mettre sur le même plan classes ouvrière et paysanne dans son programme agraire.

« J'ai une opinion qui n'est pas celle des autres sur la crise du parti... ». Il défend sa propre conception du rôle du parti communiste et son droit à l'indépendance. Il rappelle que parce qu'il est contre le Front unique, Trotsky l'a taxé d'antimilitariste suspect et de paysan petit-bourgeois.

Nouveau rebondissement. Au sein de la commission française, Laporte, délégué de la fédération des Jeunesses communistes, rappelle

l'opposition de Renaud Jean à ce que des subsides leur soient versés par l'Internationale des jeunesses communistes. Renaud Jean accuse l'Internationale de soutenir la fraction de gauche. À quoi Trotsky, en lui coupant la parole, répond : « Croyez-vous que nous achetons des militants comme vos paysans maquignonnent les porcs sur les champs de foire ! ». Renaud Jean, très blessé, se retire. Léon Trotsky s'excuse par cette lettre qu'il lui écrit le lendemain.

Renaud Jean s'oppose par la suite à la doctrine classe contre classe, bien avant son abandon². En novembre 1927, l'Internationale communiste, relayée par le comité central du PCF, impose cette tactique radicale de rupture avec les forces de gauche, à laquelle Renaud Jean est profondément opposé et qu'il qualifie de « folle ». Cette doctrine écarte du mouvement révolutionnaire les paysans que le communisme juge trop attachés à la propriété et incapables de faire vivre la révolution contre les propriétaires terriens, cette capacité étant attribuée aux seuls ouvriers. Renaud Jean combat cette idée réductrice qui assimile les métayers et petits propriétaires aux gros exploitants capitalistes et propose une alliance entre paysans et ouvriers, préfiguration d'un gouvernement de front unique. En ce sens, il est même l'un des précurseurs de la ligne officielle du parti.

Son opposition persistante aux choix stratégiques de l'Internationale communiste conduit le parti à le reléguer au sein du bureau politique, dont il n'est plus que membre suppléant (VI^e congrès du parti en avril 1929). Ce retrait conduit à un apaisement de ses relations avec le parti. Au cours de son activité politique d'avant-guerre, il défend sa fidélité à sa classe et sa liberté de pensée, que « l'esprit du parti » ne tolère pour ainsi dire pas. Mais paradoxalement, et malgré toutes ses oppositions doctrinales et les rétorsions subies, il lui reste indéfectiblement fidèle.

1 Arch. dép. de Lot-et-Garonne, fonds Renaud Jean, 46 J 3.

2 Cette orientation s'infléchit en 1932 et est de fait abandonnée en 1934 au profit de la politique d'unité d'action puis de front populaire (d'après la présentation historique de Serge Wolikow in *Les réunions du comité central du PCF (1921-1977) : état des sources et des instruments de recherches*, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, t.1 : 1921-1939, p.11).

Recevez, le 1^{er} Décembre 1922.

Mon cher camarade Renaud Jean,

Vien, pendant la séance de la grande commission, en réponse à une question respective du camarade Souvarine, vous avez jugé nécessaire de faire quelques affirmations qui ont été corrigées, par les camarades présents, comme étant fausses. Les camarades présents ont révoqué les affirmations et de nombreux de l'Internationale Communiste. Les camarades Schiller et Laporte ont déjà protesté d'une manière éclatante.

La grande commission n'était pas une commission, car sa composition, le nombre de ses membres et la situation dans laquelle elle se trouvait, d'analyse et d'analyse et d'analyse les affirmations apportées par vous contre quelques camarades, membres de la dite commission. C'est pourquoi, en sa qualité de président de la commission, je n'ai pu trouver d'autre moyen que de vous priver de votre parole. Et maintenant, dans la commission avait fait une affirmation fautive à votre endroit. J'aurais, pour ma part, été de la même façon.

En réponse à la motion prise par moi pour éviter au développement le plus probable de l'incident, vous avez refusé de quitter la séance.

Après votre départ et après une intervention du camarade Coubin, j'ai proposé de constituer une commission impartiale, possédant toute l'autorité nécessaire pour examiner vos affirmations que la grande commission ne pouvait laisser sans leur donner la suite. Je suis dans la rôle important que vous jouez dans le mouvement communiste.

Je vous prie, cher camarade, de croire que, quelle que soit l'impression que vous produisez par votre intervention, comme président, cette intervention n'était inspirée que par une seule considération, celle de l'intérêt du travail de la commission, mais aucun parti pris contre vous personnellement.

C'est pourquoi je vous prie de vous efforcer de liquider cet incident pénible, en apportant votre collaboration à la commission spéciale créée par la grande commission française.

En tous cas, je vous prie de croire que cet incident tout à fait occasionnel ne peut nullement diminuer mon estime personnelle pour vous et mes sentiments les plus cordiaux à votre égard.

Léon Trotsky

Recevez, le 1^{er} Décembre 1922

mon cher Camarade Trotsky,

Comme vous me le demandez, j'ai dû que je serai convoqué, terminer, devant la commission désignée à cet effet, mes réponses à la provocation du camarade Souvarine.

J'étais résolu à ne pas retourner au congrès après les paroles violentes et injurieuses que vous m'avez adressées. Pour couper court à un incident pénible, j'aurais compris que vous me retiriez la parole - encore valait-il mieux, à mon avis, l'enlever à Souvarine, car la toute évidence, je ne pouvais me laisser mettre en danger sans me défendre. Mais je n'ai pu accepter le ton sur lequel vous m'avez enjoint de m'asseoir et encore moins les termes que j'ai jugés méprisants, employés à l'égard du paysan que je suis.

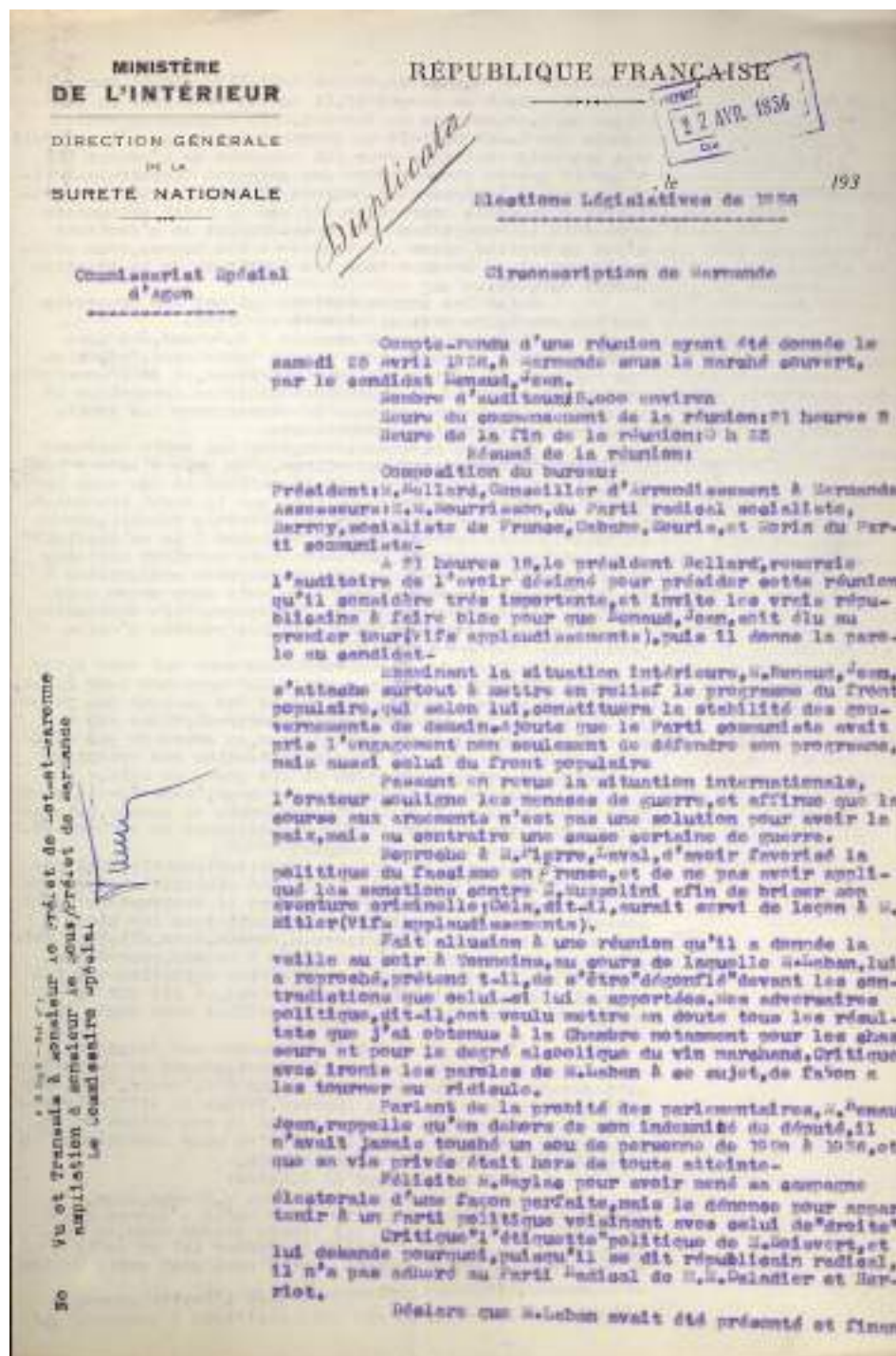
Je me présenterai demain à la Commission et au Congrès où je me comporterai - ainsi que d'ailleurs en France à mon retour - comme si ce pénible incident ne s'était pas produit.

Je vous prie de recevoir, cher Camarade Trotsky, mes cordiales salutations communistes.

Incident avec Léon Trotsky lors du IV^e congrès de l'Internationale communiste : lettre de Léon Trotsky à Renaud Jean stigmatisant ses interventions à la tribune, et réponse de Renaud Jean l'informant que suite à cet incident, il ne voulait plus revenir à la tribune, 1^{er} décembre 1922. Arch. dép. de Lot-et-Garonne, fonds Renaud Jean, 46 J 3

Rapport du commissaire spécial
d'Agen qui relate la réunion
politique du samedi 25 avril
1936 sous le marché couvert de
Marmande : l'orateur examine,
passe en revue, rappelle, félicite,
critique, déclare ...

Compte rendu de la réunion publique
organisée par Renaud Jean à Marmande
lors de la campagne pour les élections
législatives de 1936, 27 avril 1936.
Arch. dép. de Lot-et-Garonne. 1 M 625



qu'en 1938 par M. Tardieu, ce qui veut dire, dit-il, que s'il avait été élu à ce moment là, il aurait voté pour la politique de M. Lével et de Tardieu (Vifs applaudissements). Ajoute que M. Laban était un journaliste et que s'il n'avait pas des amis politiques pour lui procurer de l'argent il n'aurait pas pu entreprendre une campagne électorale. Invite M. Laban à indiquer les sources officielles sur lesquelles il s'appuyait pour avoir dit que le Parti communiste préparait la révolution en France. Conclut en s'écriant : c'est la vieille histoire des rouges et les blancs, vous votez rouges, et au premier tour les candidats de la réaction seront défaits...

Voici les contradictions qui ont été apportées par les candidats Bayles, Heisvert et Laban.

1° M. Bayles, rend hommage à M. Renaud, Jean, des services qu'il a rendus à la classe laborieuse. Prouvoit les réformes de l'Etat, du parlementarisme, et de l'enseignement professionnel pour conjurer la crise économique et le chômage. Se montre partisan de sauvegarder les droits accordés par les anciens combattants.

Critique M. Renaud, Jean, pour lui avoir reproché d'appartenir à un Parti catholique, j'en sais d'autant plus fier, dit-il, que nous sommes en République et que nous avons encore le droit de penser. Souligne que le Parti communiste était un Parti dangereux pour nos libertés républicaines, et pour la paix européenne. Fait allusion à la collectivité et au régime soviétique, qui selon lui, seraient néfastes pour la France. Il vous envoie des députés communistes à la Chambre, dit-il, nous risquons de voir dans notre pays ce qu'il se passe en Espagne (Vifs applaudissements d'une part et coups de sifflet répétés d'autre part).

2° M. Heisvert, remercie tous ceux qui dans cette campagne électorale, ont bien voulu lui apporter leur appui, qui peut-être, dit-il, sans eux n'aurait été quelque peu dénuée. Fait allusion aux différentes contradictions qui lui ont été présentées par M. Renaud, Jean, au cours de ses réunions, en ce qui concerne la révalorisation des produits agricoles, la crise économique et les excès de paix.

Déclare hautement que M. Renaud, Jean, n'avait rien fait à la Chambre pour le prix du pain et du blé, puisque celui-ci avait été voté à l'unanimité (Coups de sifflet répétés par les éléments de gauche).

Prouvoit la réforme constitutionnelle, seul moyen dit-il, de s'obtenir la stabilité ministérielle. Ajoute que le Parti communiste en se faisant le destructeur de la propriété individuelle, il détruisait tous les biens que nous attendons de la terre. M. Renaud, Jean, dit-il, a pris ses arguments au cours d'un Congrès à Moscou, pour faire aujourd'hui sa campagne électorale (Vive agitation par les communistes qui ont rempli l'auditoire), et dit que M. Renaud, Jean, ne passera pas (Coups de sifflet dans toute la salle).

S'efforce de faire comprendre aux électeurs que s'ils ne veulent pas que l'arrondissement de Narbonne soit démanté, il faut harer la route à M. Renaud, Jean, pour qu'il ne revienne pas à la Chambre. (Coups de sifflet répétés) Renaud, Jean, en critiquant le communisme et en faisant un vibrant appel à l'auditoire pour sauvegarder la paix et les libertés républicaines.

Voici la réplique de M. Laban:

M. Laban, dit-il, à son aise M. Renaud, Jean, n'a traité de fascisme le fascisme, pour qu'il n'ignore pas la portée de ses paroles, je lui rétorque devant vous, un diagnostic lapidaire: Et l'invite à répéter tel ou tel à M. Renaud, Jean, qui j'y étais arrivé avec cent voix de feu de Narbonne (Vifs applaudissements). Je l'invite encore à se présenter les noms de nos amis politiques à Narbonne qui

n'ont financé pour faire sa campagne électorale.

Amorce qu'il tient contre la doctrine de M. Renaud, Jean, il ne pouvait que provoquer par la chute des gouvernements, et que dans ces conditions il était incapable de rendre aucun service à la société (Vive agitation par les communistes).

Conclut en disant qu'entre le communisme et le fascisme, il ne faisait aucune différence (Coups de sifflet répétés). Ajoute t-il, M. le Docteur Costa avait écrit dans le Journal "La Petite Gironde" il y a quelques temps, avant qu'il ait fait volte-face, que le communisme était une bête hideuse, un champion vénérable, qui ne vivait que de haine, de jalousie et d'hypocrisie (Vive agitation dans la salle). Cette République, dit-il, que vous avez à la fois bafoué et sali, continuera son œuvre sans vous besoins les communistes communistes!

M. Rabat, du Parti R.F.L.O. de Narbonne, vient confirmer la position du front populaire dans ses élections législatives pour harer la route au fascisme en France, et invite l'auditoire à voter tous pour Renaud, Jean, afin qu'il soit élu au premier tour.

M. Renaud, secrétaire de ligue des droits de l'Homme et du citoyen à Narbonne, rappelle lui aussi dans une brève allocution, que le Parti Radical socialiste considérait comme son candidat, le Docteur Renaud, Jean.

M. Renaud, Jean, expose que le Parti Communiste n'avait jamais eue la haine à travers les Partis pas plus de droite que de gauche, et qu'il voulait la démocratie complète. Ajoute que la tâche du front populaire ne sera pas aisée pour combattre la réaction et harer la route au fascisme.

M. Costa, Conseiller Général du canton de Narbonne, s'excuse d'être pris au dépourvu pour venir des contradictions à M. Laban, qu'il qualifie tout de suite de lâche (Vifs applaudissements). Souligne que M. Laban était allé dans la journée chercher lui-même, pour lui demander si réellement il avait adhéré au front populaire et avait adhéré en disant que son choix de candidat était fait depuis longtemps. (Vifs applaudissements par les éléments de gauche).

M. Laban, se présente à nouveau devant la salle, s'excuse mais la foule l'empêche de parler, par des coups de sifflet et de cris répétés: houp, houp....

Le Président Bailard annonce ensuite que la séance est levée. Il n'y a pas eu d'incident.

Réunion suivie par l'inspecteur de police spéciale Dubois, Léopold.

Narbonne le 26 Avril 1938
L'inspecteur de police spéciale

(Signature)

Du centre à la marge de son parti (1936-1940)

Le journal *l'Humanité* du 18 août 1937 consacre une pleine page à Renaud Jean, à l'occasion de ses 50 ans, resituant pour ses lecteurs son action et ses mandats. Ce grand acteur du Front populaire aurait pu exercer de plus grandes responsabilités encore mais le refus des communistes (piloté par l'Internationale communiste) de participer au gouvernement de Léon Blum l'empêche de briguer un siège ministériel¹. Il n'est que président de la commission de l'agriculture à la Chambre, position cependant éminente. Après cette période euphorique viennent des temps plus troublés ; les événements qui agitent la scène internationale influent sur le positionnement des hommes et des partis. Les accords de Munich, signés dans la nuit du 29 au 30 septembre 1938, divisent les partis. Au lâche soulagement de beaucoup, le parti communiste, et Renaud Jean avec lui, s'oppose au traité, même si cette position antifasciste s'accommode mal de son pacifisme. Il considère néanmoins que la sauvegarde de la paix passe par la résistance à l'expansionnisme de l'Allemagne hitlérienne. Le pacte de non-agression signé par l'Allemagne et l'URSS le 23 août 1939 ébranle davantage la société française. Le PCF est attaqué, privé le 25 août 1939 de son journal *l'Humanité*, désormais interdit ; ses députés font l'objet, le 30 août, d'une enquête du procureur de Paris pour « menées communistes ». La direction du parti, contrainte par la ligne de Moscou, peine à convaincre en son sein les opposants au pacte, au premier rang desquels figure Renaud Jean.

Pierre Touja rapporte² que Émile Labrunie³, Pierre Abadie et lui-même,

retrouvant Renaud Jean au bout du pont de Marmande, parviennent difficilement à le convaincre de rédiger un article, à paraître le 26 août 1939, affirmant sa solidarité avec la position du parti. Dans son article intitulé « Le pacte germano-soviétique »⁴, Renaud Jean démontre que cette entente peut servir la France en écartant la menace nazie mais il ne paraît jamais, le journal *Le Travailleur* étant interdit entre-temps. Il est uniquement diffusé au sein du parti sous forme de tract⁵. Le soutien du parti à la défense nationale⁶ n'y change rien. Le 3 septembre, la guerre éclate : le PCF est en pleine tourmente, frappé par une vague de démissions. Le 17 septembre, l'invasion de la Pologne par les troupes soviétiques sonne le glas du parti communiste dont la dissolution est prononcée le 26 septembre 1939. Mais Renaud Jean refuse de renier son appartenance au parti car il ne croit pas aux relations existantes entre le nazisme et l'URSS. Le groupe parlementaire communiste restant, privé de ceux qui ont fui à l'étranger, se rebaptise 48 heures plus tard « Groupe ouvrier et paysan français » (GOPF) et Renaud Jean y adhère⁷. Ce groupe est dissous le 19 octobre 1939 par décret du président de la République et du président du Conseil. La lettre envoyée le 1^{er} octobre 1939 par le groupe communiste à Édouard Herriot, président de la Chambre des députés, demandant à ce que l'Assemblée étudie les propositions de paix faites par l'URSS, est assimilée à un acte de propagande entraînant l'inculpation du groupe⁸ pour intelligence avec l'ennemi et la poursuite de ses membres par la justice militaire de Paris. Bien qu'ignorant cette lettre, Renaud Jean est convoqué le 5 octobre⁹ chez le juge d'instruction où il a à répondre de son soutien à ce courrier¹⁰. Il est arrêté le dimanche 8 octobre 1939 à Samazan, conduit au commissariat de Marmande pour être dès le lendemain transféré à Paris, à la prison de la Santé.

1 Le poste de ministre de l'agriculture lui échappe, il est confié à Georges Monnet, ministre du 4 juin 1936 au 17 janvier 1938 (1^{er} ministère Blum, 3^e ministère Chautemps) et du 13 mars au 9 avril 1938 (2^e ministère Blum). Il consacre l'essentiel de sa politique agricole à la défense des petits exploitants, à travers la maîtrise des prix agricoles. Il met cette politique en œuvre par le biais de l'Office du blé.

2 Son témoignage figure dans l'ouvrage d'Hubert Delpont et de Jean Mirouze, *Ami si tu tombes... Les communistes du Lot-et-Garonne dans la Résistance*, Agen, Imprimerie du Travailleur du Sud-Ouest, 1984, p. 5.

3 Fils d'un facteur des postes et d'une couturière de Saint-Barthélemy, Émile Labrunie (1896-1980) est reçu à l'école normale de Montauban (1912). En 1915, il participe aux combats sur plusieurs fronts et c'est un homme profondément antimilitariste qui est démobilisé en août 1919. Il exerce en tant qu'instituteur rural puis à Marmande (1924). En 1925, il adhère au PCF et, sous l'influence de Renaud Jean, il conteste certains aspects de la politique classe contre classe. Il est, par la suite, responsable national du syndicalisme enseignant au SNI et à la CGTU. En tant que secrétaire de la fédération départementale des comités de lutte contre la guerre, il assiste en 1932 au congrès d'Amsterdam. Au sein du parti communiste, il dirige en 1933 le sous-rayon de Villeneuve-sur-Lot puis devient secrétaire du rayon de Lot-et-Garonne. En 1936, aux élections législatives, il est candidat dans la circonscription de Nérac, mais n'est pas élu. Début 1940, il est révoqué et devient représentant de commerce. Arrêté en décembre 1940, il est envoyé dans plusieurs camps de métropole et d'Algérie. Rapatrié en 1942 pour raison de santé, il s'engage

ensuite dans la Résistance en Haute Auvergne, dans toute la zone sud et en particulier dans la région de Lyon. À la Libération, il reprend son métier d'instituteur et poursuit son activité au SNI. Il devient en 1945, le temps d'un mandat, conseiller général de Marmande.

4 Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1825 W 45 (ancienne cote).

5 L'article est directement porté par Pierre Touja au rédacteur du Travailleur, le professeur Bouchet.

6 Renaud Jean a voté avec les autres députés communistes les crédits de guerre au gouvernement Daladier le 2 septembre 1939.

7 Sur les conseils de ce dernier, l'adjectif « paysan » a été rajouté au nom du Groupe ouvrier français. D'après le procès-verbal d'interrogatoire de Renaud Jean du 18 octobre 1939 par le 3^e tribunal militaire permanent de Paris, SHD, 9 N 363.

8 Il s'agit de « l'affaire Bonte-Ramette » rappelant le fondateur du GOPF, Florimond Bonte et son président, Arthur Ramette, signataires de « La lettre au président Herriot ».

9 Procès-verbal d'information du 3^e tribunal militaire de Paris du 5 octobre 1939, SHD, 9 N 363.

10 Procès-verbal d'interrogatoire du 3^e tribunal militaire de Paris du 18 octobre 1939, SHD, 9 N 363.

TRIBUNAL *Militaire* *Paris*

MANDAT D'AMENER
télégraphique

COPIE

DE PAR LA LOI

Nous *de Moissac*
Juge d'instruction près le Tribunal de première instance d' *Paris*

SIGNALEMENT

Age : *35 ans*
Taille : *1,75 m*
Complexion : *forte*
Sommité : *brun*
Front : *large*
Yeux : *bleus*
Nas : *droit*
Bouche : *petite*
Menton : *petit*
Touche : *petite*
Moustache : *petite*
Visage : *ovale*
Toile : *blanche*

Signes particuliers et tatouages

Mandons et ordonnons à tous huissiers et agents de la force publique d'amener devant nous et conformément à la loi,
Renaud Jean
M. Avocat de la Rive à Boulogne

Inculpé d' *infraction au décret du 26 septembre 1939*
pour être entendu sur les faits à *lui imputés*.

Requerrons tout dépositaire de la force publique, de prêter main-forte, s'il en est requis, pour l'exécution du présent mandat par le porteur d'icelui ; à l'effet de quoi, nous l'avons signé et scellé de notre sceau.

Fait au Palais de Justice, à *Paris*
le *8 Octobre* mil neuf cent trente neuf.

LE JUGE D'INSTRUCTION
Signé : *Moissac*

LE COMMISSAIRE
Moissac

Mandat d'amener prononcé par le tribunal militaire de Paris à l'encontre de Renaud Jean, inculpé d'infraction au décret du 26 septembre 1939, 8 octobre 1939. Arch. dép. de Lot-et-Garonne, fonds Renaud Jean, 46 J 9

Son procès, sa condamnation et son internement (1939-1941)

Le 30 novembre 1939, l'immunité des élus communistes est levée. Le procès qui va se tenir est le révélateur public des dissensions existantes au sein du groupe communiste face aux positions de l'URSS et de la III^e Internationale communiste. Renaud Jean, amer, critique ouvertement – dans deux courriers rendus publics – la ligne de défense du parti. Il ne mesure pas alors la portée de son attitude frondeuse.

En désaccord avec la politique guerrière de l'URSS (contre la Pologne puis la Finlande) soutenue par le parti, il s'en désolidarise dans sa lettre du 13 janvier 1940 adressée à son avocat M^e Marcel Willard lors de son renvoi. Cette missive, « envoyée officiellement par l'intermédiaire de la direction de la prison », du juge, de la police et du gouvernement à l'avocat du parti communiste, parvient aux leaders communistes à Bruxelles et à Moscou et marque sa coupure avec ceux-ci¹.

Puis, comme Robert Philippon, il choisit M^e Alexandre Zévaès², personnalité de gauche non communiste, pour défenseur.

Sa rupture idéologique n'est que plus évidente au cours du procès où il refuse, avec trois autres députés, de signer la déclaration de son confrère communiste, François Billoux³, dirigeant et justifiant la ligne officielle de défense du parti, de l'Internationale communiste et de Staline et qui ne comportait pas



Carte postale du fort de Pierre-Levée, sur l'île d'Yeu, qui servait de lieu d'internement, s.d. Arch. dép. de Lot-et-Garonne, fonds Renaud Jean, 46 J 10

de déclaration antihitlérienne.

Toutefois, ayant refusé de renier son appartenance au parti communiste à l'instar de 43 autres députés, il est déchu de son mandat parlementaire. « Leur déchéance acquise par la loi du 20 janvier 1940 est dûment constatée le 20 février par l'unanimité des 498 députés participant au scrutin ». Cette déchéance l'émeut profondément tant il reste attaché aux valeurs républicaines.

Entre-temps en avril, le 3^e tribunal militaire de Paris achève son instruction en condamnant les élus communistes.

Renaud Jean est déclaré à l'unanimité coupable d'avoir participé au sein du « Groupe ouvrier et paysan français »⁴ à la propagande communiste.

En revanche, les juges ne retiennent pas sa participation à la publica-

tion et à la distribution de la lettre du 1^{er} octobre 1939 adressée à Herriot, président de la Chambre des députés, qui prônait la paix sous les auspices de l'Union soviétique et tendait à propager les mots d'ordre de la III^e Internationale. En outre, la majorité des juges lui accorde des circonstances atténuantes.

Le 3 avril 1940, il est condamné à une peine de 4 ans de prison avec sursis, à 4 000 francs d'amende et à 5 ans d'interdiction de ses droits civiques et politiques. En dépit du sursis, il est en vertu du décret signé par le prési-

dent Daladier, interné au centre de séjour surveillé de Baillet (Monsoult, Oise).

Parallèlement, il est déchu le 14 mars 1940 de son mandat de conseiller général du Mas-d'Agenais puis, le 18 mars 1940, de son mandat de conseiller municipal et de maire par arrêté du conseil de préfecture interdépartemental de Bordeaux. Il est remplacé à la tête de sa commune par une délégation spéciale⁵ présidée par Jacques Guérin, charpentier, assisté de Pierre Héraud et Pierre Birepinte, tous deux propriétaires à Samazan.

- 1 Maurice Thorez, au cours de leur entretien du 17 juillet 1945, lui reproche le mode d'envoi de cette lettre (d'après Gérard Belloin, *Renaud Jean, le tribun des paysans*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1993, p.312-313).
- 2 Alexandre Bourson dit Zévaès (1873-1953) est député socialiste de l'Isère de 1898 à 1902 et de 1904 à 1910. Inscrit au barreau parisien en novembre 1905, il est l'auteur d'ouvrages d'histoire, consacrés surtout à la III^e République et au socialisme français. Au Palais, Alexandre Zévaès défend Raoul Villain, l'assassin de Jaurès. En mars 1940, il est un des avocats des 44 députés communistes. En février 1944, il est arrêté par les Allemands et est interné à la prison de Fresnes jusqu'à la libération de Paris, en août 1944 (d'après la notice de l'Assemblée nationale).
- 3 Membre du comité central du parti communiste puis du bureau politique, il est député des Bouches-du-Rhône de 1936 à 1940. Arrêté en octobre 1939 en même temps que la majorité des députés communistes, il dirige, au cours du procès, la défense de ses camarades. Après sa détention sous Vichy, il est commissaire d'État au Comité français de libération nationale (CFLN), transformé en Gouvernement provisoire. Entre le 10 septembre 1944 et mai 1947, il est tour à tour ministre de la Santé publique, de l'Économie nationale, de la Reconstruction et de l'urbanisme et de la Défense nationale. Réélu député en 1946, jusqu'à la fin de la IV^e République, il demeure l'un des leaders du parti communiste, chargé de la section idéologique du PCF.

⁴ Dans le décret de dissolution, il apparaît sous le nom de « Parti des ouvriers et paysans ».

⁵ Si cette délégation ne nous a laissé aucun registre de délibérations pour la période 1940-août 1944, des extraits du registre de délibérations figurent dans la correspondance communale adressée au sous-préfet de Marmande en tant qu'autorité de tutelle.



Photographies truquées du procès de Renaud Jean extraites de *l'Humanité* dimanche, 19 mars 1950 (A) et de la revue *regards* du 15 décembre 1950 (B). Arch. dép. de Lot-et-Garonne, fonds Renaud Jean, 46 J 12



Ces notes très explicites et claires montrent bien les états successifs relevés par Renaud Jean du traitement de la photographie dans les journaux.

1) Photo originale

2) les photos truquées

A) Humaine dimanche 19 mai 1950
 R. J. a du pain = logique exact
 Humaine a remplacé Bechard (disparu)
 Vazelles disparu

B) Regards 15 décembre 1950
 truquage au lieu J. P. P. P.
 Bechard a remplacé sa place mais est bapliste
 Humaine
 Vazelles a également remplacé sa place
 mais n'a pas de numéro
 R. J. toujours disparu
 et logue bécot remplacé

C) Humaine dimanche 17 décembre 1950

3) photo rétablie reproduit truquage A
ce qui concerne R. J.
 Regards 20 octobre 1956 (longue
 du P. P. P.)
 No Special de Regards
 considéré à M. P. P.
 (sans date)
 R. J. à Villeneuve

4) explication
 humaine longue de P. P. P.

[illegible]

Brouillon d'une lettre envoyée au Président du Conseil, alors qu'il est détenu à la Santé, au sujet de son arrestation et de son procès pour défendre son honnêteté, 9 janvier 1940.
Arch. dép. de Lot-et-Garonne, fonds Renaud Jean, 46 J 9

[illegible]

Correspondance de Renaud Jean à Isabelle sur l'incertitude de l'évolution de leur situation,
Fort de Pierre-Levée, 6 août 1940.
Arch. dép. de Lot-et-Garonne, fonds Renaud Jean, 46 J 11

Marcel Willard

Marcel Willard (1889-1956) milite à la fédération communiste de la Seine. Il devient dans les années 1920 chroniqueur judiciaire à l'Humanité et lie son militantisme et sa vie professionnelle en assurant la défense des militants poursuivis devant les tribunaux. A partir de 1925 au sein du Secours rouge international (SRI) et de l'Association juridique internationale (AJI), il joue un rôle de tout premier plan dans les campagnes de solidarité matérielle, morale et juridique à l'égard des victimes du fascisme dans le monde, puis à partir de 1933 plus particulièrement dans la défense des antifascistes allemands, notamment en tant que dirigeant du comité Thaelmann. Il est désigné pour être le principal défenseur des députés communistes dont le procès s'ouvre le 20 mars 1940 à Paris. Il plaide pour eux en parfaite conformité avec l'orientation politique du parti et sa plaidoirie prononcée le 31 mars est avant tout un discours politique. Dès la fin du procès, sentant son arrestation imminente, il rentre dans la clandestinité pour ne réapparaître qu'à la Libération, où il devient le premier secrétaire général à la justice. Il joue un rôle moteur dans la commission d'instruction de la Haute Cour de justice, participe aux procès Pétain et Laval, et assiste au procès de Nuremberg. Mais révolté par plusieurs non-lieux, il démissionne de la commission d'instruction en mai 1948. Parallèlement, devenu en novembre 1945 directeur de cabinet du ministre du Travail, Ambroise Croizat, il travaille en étroite relation avec le directeur de la Sécurité sociale, Pierre Laroque. En 1946, il devient membre du Conseil de la République et y préside la commission de la justice.

(D'après la notice de M. Dreyfus dans *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, Paris, Éditions de l'Atelier/ Éditions ouvrières, t. 43, pp. 376-379).



L'éloignement de la scène politique nationale (1941-1961)

Commence alors pour lui, après sa rude détention préventive à la Santé¹ qui l'a beaucoup affaibli, une longue vie pénitentiaire au centre de séjour surveillé de Baillet (Monsault, Oise), à la prison de l'Île d'Yeu² (Vendée), au centre de séjour surveillé d'Aincourt (Seine-et-Oise), à la maison centrale de Fontevault (Maine-et-Loire) et enfin à la maison centrale de Clairvaux (Aube).

Son état de santé se détériore (troubles nerveux et hypertension). Abandonné par le parti, mais soutenu par les siens, il attend sa libération comme une délivrance. Elle intervient finalement le 10 juin 1941 après 20 mois de détention.

S'ensuit une période que nous connaissons mal : Renaud et Isabelle séjournent à Boulogne-sur-Seine, puis, de mars à octobre 1942, dans un hôtel à Bordeaux. Ils prennent ensuite le chemin de la Chalosse, dans les Landes. L'aisance financière de la famille d'Isabelle leur permet de compenser la suppression de ses émoluments. La vie à la campagne leur permet de ne pas souffrir des restrictions alimentaires et d'aider leurs proches.

Sa correspondance montre que, malgré son état de santé précaire, il rend service à des métayers de Bas-Pelet et se ressource dans les champs. Trop vieux et infirme pour prendre le maquis, il se borne alors à faire un peu de propagande occulte dans les communes environnantes. Ils sont de retour en Lot-et-Garonne en septembre 1944. Après avis de la commission d'épuration du Comité départemental de Libération, Renaud Jean est réinstallé par le préfet François Duvernay en tant que maire de Samazan, avant de regagner son mandat aux élections municipales du printemps 1945.

Il est toutefois écarté de la scène politique nationale du PCF. Lors de leur entrevue du 17 juillet 1945, Maurice Thorez lui reproche son manque de discipline en 1939 à l'égard du parti³. Considérant son

attitude trop passive sous l'Occupation, le comité central lui refuse désormais sa confiance pour le cantonner à une activité publique secondaire. Son éviction à la candidature communiste aux élections législatives de 1945, au profit d'Hubert Ruffe, mécontente les masses communistes, particulièrement dans les arrondissements de Nérac et Marmande⁴ ; il ne fait plus acte de candidature lors des élections nationales et il n'est plus membre d'aucune instance fédérale ou départementale du PCF. Il occupe de simples mandats politiques locaux – maire et conseiller général – jusqu'à sa mort.

Cela ne lui ôte pas une liberté de parole qui met en lumière les oppositions entre les anciens et les nouveaux cadres du parti, issus pour ces derniers de la Résistance, D'ailleurs, si le comité fédéral renonce à toute sanction à son endroit, n'est-ce pas par crainte de perdre une partie de l'influence que le PCF conserve dans le milieu paysan grâce à Renaud Jean ?

Bien que marginalisé par le PCF, auquel il avait consacré quarante ans de sa vie, et rétif à la discipline interne escamotant le débat, Renaud Jean reste fidèle à celui-ci tant l'organisation incarne son idéal.

Il doit surmonter les vexations du comité central, comme le masquage de son portrait sur la photographie du procès des députés communistes que diffuse le 19 mai 1950 l'*Humanité dimanche*⁵. Malgré cela, il est invité sans vergogne à célébrer le trentième anniversaire du PCF à Tours, en décembre 1950⁶. Ces manipulations blessantes gommant ainsi ses vingt ans d'action politique. Il doit attendre le numéro d'avril 1952 de *Regards* consacré au cinquante-deuxième anniversaire de Thorez pour retrouver une place sur les photographies historiques du PCF⁷.

L'affaire Marty-Tillon⁸, qui éclate le 17 septembre 1952, amène Renaud Jean à renouer avec André Marty qui fait l'objet de toutes les attaques

1 À notre grande surprise, les Archives départementales de Paris n'ont pu retrouver l'écrou de Renaud Jean dans les registres d'écrous de cette prison.
2 Dans cette prison, onze députés communistes, dont font partie Renaud Jean et Robert Philippot, décident le 10 mai 1940 de répondre à l'offensive d'Hitler, par une lettre, restée sans suite, adressée au gouvernement, dans laquelle, se refusant « à considérer la mesure administrative prise contre eux comme pouvant les séparer de la communauté française », ils rappellent « qu'ils se sont toujours montrés les ennemis les plus résolus de l'hitlérisme » et se « déclarent prêts à œuvrer, partout où il sera possible de le faire, pour servir cette unité nationale indispensable » (Arch. dép. de Lot-et-Garonne, fonds Renaud Jean, 46 J 10).
3 Il a cherché en vain à s'expliquer avec Jacques Duclos lors de deux entrevues successives de

novembre et décembre 1944 (d'après Gérard Belloin, *Renaud Jean, le tribun des paysans*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1993, p. 311).
4 Rapport du commissaire de police au préfet du 25 mars 1946, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, Cabinet du préfet non coté, n°429 ; notes de renseignements n°1732 du 4 octobre 1945 et n°1828 du 15 octobre 1945, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1831 W 9.
5 Le magazine *Regards* dans son numéro du 15 décembre 1950 publie à nouveau cette photographie modifiée.
6 Arch. dép. de Lot-et-Garonne, fonds Renaud Jean, 46 J 12.
7 Voir Gérard Belloin, *Renaud Jean, le tribun des paysans*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1993, p. 317.
8 Le 1^{er} septembre 1952 le bureau politique du PCF accuse André Marty et Charles Tillon de travail fractionnel – ils se seraient rencontrés en dehors des sphères du parti – assorti de griefs plus ou moins fantaisistes.

à l'intérieur du parti communiste. Au nom d'une ancienne amitié, Renaud Jean prend l'initiative de lui écrire et intervient en sa faveur auprès de Jacques Duclos dans l'espoir d'atténuer les sanctions prévues à son encontre. Mais il n'en est rien, André Marty étant mis, début 1953, au ban du parti. Cela n'empêche pas Renaud Jean de l'inviter à dîner le 22 janvier 1953⁹ à son domicile de Boulogne-sur-Seine, avant de rompre toute relation avec lui, mesurant à nouveau la froide détermination de l'appareil du parti.

9 Note de police sur André Marty du 23 janvier 1953, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1039 W 32.

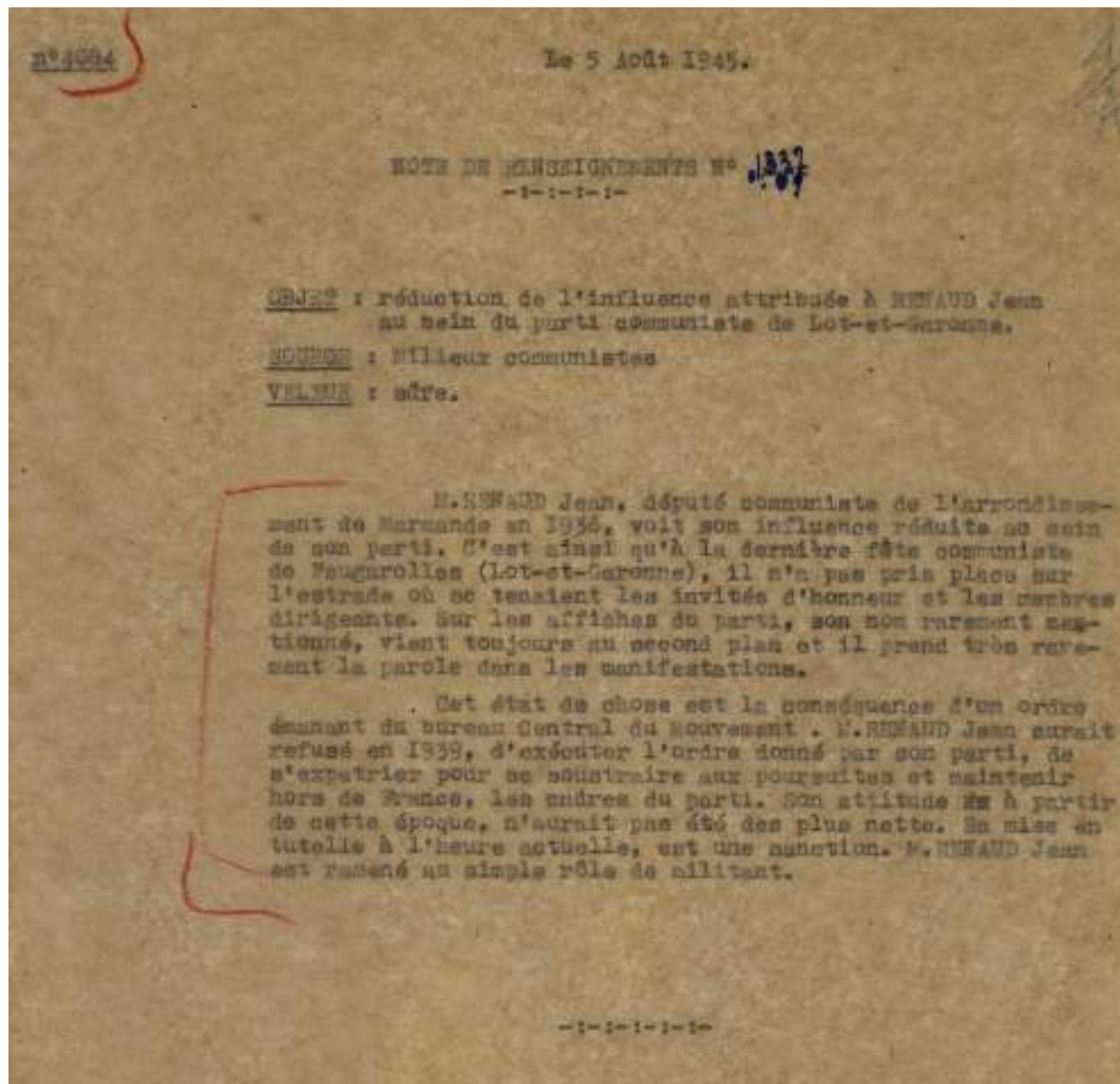


Carte d'identité d'Isabelle Jean, professeur en retraite, s.d.
Collection les Amis de Renaud Jean

Cette carte d'identité a été établie dans les Landes, à Montfort-en-Chalosse, aux alentours de 1942-1943.



Photographie de la maison que Renaud Jean s'est fait bâtir à Samazan, où il va finir sa vie.
Collection les Amis de Renaud Jean



Note de renseignements des RG relative à l'influence de Renaud Jean au sein du parti communiste de Lot-et-Garonne, 5 août 1945.
Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1958 W 1

Hubert Ruffe

Hubert Ruffe (1899-1995) est né à Penne-d'Agenais d'un père métayer puis limonadier et enfin bouilleur de cru. Après avoir été domestique agricole puis auxiliaire des chemins de fer, il adhère vers 1923-1924 au parti communiste. Il devient secrétaire de la cellule de Penne-d'Agenais, puis secrétaire du rayon¹ de Villeneuve-sur-Lot. En 1932, fort de sa réputation de propagandiste et de doctrinaire, il est permanent du parti chargé de la région de Bordeaux, puis, en 1936, appelé à Paris comme collaborateur du comité central. Il se lance alors en tant que candidat aux élections législatives dans l'arrondissement de Villeneuve-sur-Lot où il échoue en 1932 et 1938, respectivement contre Georges Leygues et Robert de la Myre-Mory.

Mobilisé en 1939, il manque d'être fait prisonnier, et se cache à Penne-d'Agenais. Il rejoint ensuite la Résistance, d'abord à Toulouse en 1940-1941, où il assure la réalisation et la diffusion du journal *La Terre*, puis à Lyon dans le triangle de direction de la zone sud.

En 1945, il est nommé membre du comité central du parti, puis en 1951 à la commission agraire de ce même parti. Il sillonne la France où il répand le mot d'ordre de Waldeck Rochet « la terre à ceux qui la travaillent ». Son souhait est d'intégrer la commission de l'agriculture. C'est chose faite en 1946 lorsqu'il est réélu, après 1945, député de la circonscription de Marmande à la seconde Assemblée constituante. Le fait d'être membre de la commission de l'agriculture entre 1946-1951 et 1956-1958 lui paraît conforme à son expérience professionnelle et surtout à la tradition communiste du Lot-et-Garonne, dans la lignée de Renaud Jean. Durant son premier mandat, Hubert Ruffe intervient pour «arrêter les procédures et poursuites engagées contre les métayers» et surtout dans le débat du projet de loi relative au statut du fermage, votée le 13 avril 1946. Il lutte pour obtenir que les métayers étrangers disposent des mêmes droits que les Français.

1 En 1925, la nouvelle organisation du PCF en Lot-et-Garonne, inspirée des directives de la III^e IC, est adoptée lors du congrès de Tonneins du 28 décembre 1924. Elle repose sur les échelons suivants : la cellule d'usine ou de village – anonyme, sans nom à sa tête et désignée par un simple numéro - et le rayon englobant un certain nombre de cellules. Le département compte cinq rayons autonomes : Agen, Marmande, Nérac, Tonneins et Villeneuve-sur-Lot. En 1934, le rayon correspond au département. À la fin des années trente, si la cellule demeure l'organe de base du parti, la section (au nombre de 15 dans le département) a remplacé le rayon (rapport du sous-préfet de Marmande au préfet du 5 janvier 1925, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 M 627 et rapport du commissaire spécial au préfet du 27 février 1939, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1825 W 49 (ancienne cote)).

Il est réélu député de Marmande en 1956, 1962, 1967, 1973 et 1978. En 1951, il est élu conseiller général du canton de Lavardac, avant de remplacer Renaud Jean sur celui du Mas-d'Agenais jusqu'en 1982. Il devient, en 1973, membre du Conseil régional d'Aquitaine.

(D'après sa notice individuelle de l'Assemblée nationale et de l'AERI sur la Résistance en Lot-et-Garonne).





3. Le combat de sa vie : la paysannerie et la question agraire



Un théoricien de la question agraire

Dès le congrès de Tours, Renaud Jean, élu au comité directeur du parti, prend la succession d'Adéodat Compère-Morel¹, spécialiste des questions agraires, resté dans les rangs de la SFIO. La SFIC le charge alors de la mission de doter le nouveau parti d'un programme de transformation socialiste de l'agriculture. Le parti comprend l'importance représentée par les paysans dans les masses à mobiliser, tout en ne leur accordant que peu de poids dans sa ligne politique de fond.

Renaud Jean ne conçoit pas seul ce programme mais travaille avec un groupe de réflexion dont fait partie Marius Vazeilles², l'autre leader communiste paysan.

Ce document inspiré du programme agraire du Parti ouvrier français de Jules Guesde, visant à instaurer la propriété sociale des moyens de production et à améliorer la situation des ouvriers agricoles, des fermiers et des métayers ainsi que des petits exploitants, est adapté aux spécificités du territoire national. Les paysans français aspirent à la propriété, non à la collectivisation.

C'est au cours de l'année 1921 que Renaud Jean bâtit un programme, rédige la « question agraire », qu'il présente dans *La Voix paysanne* de novembre 1921, soumet aux militants et défend devant le congrès du parti



Publications diverses de Renaud Jean sur la condition paysanne, le communisme, le pacifisme.
Arch. dép. de la Creuse, fonds Voltaire Nival, 9 J 16

tenu à Marseille du 25 au 31 décembre 1921. Il est destiné à être mis en œuvre très rapidement. Renaud Jean est considéré sur ce sujet comme un expert sur les scènes nationale et internationale, interpellé par Léon Trotsky ou Grigori Zinoviev³.

Ces thèses prévoient que la propriété organisée pour la grande culture, ou propriété héréditaire, mise en œuvre par les salariés sera immédiatement socialisée. Les biens seront confiés à des coopératives de production. En revanche, la propriété mise en valeur par le paysan propriétaire peut, elle, contrairement aux grands principes marxistes, rester entre les mains de ces petits propriétaires, comme l'avènement du vrai droit à la propriété. Il conceptualise ainsi une connaissance très fine du terroir et de la réalité paysanne française : le droit absolu, gratuit et héréditaire du paysan à la terre. Ce point suscite les plus importants débats car il va à l'encontre de l'idée de collectivisation des thèses kominterniennes. Lénine répond que les idées essentielles de ce programme sont exactes, accepte une phase transitoire mais ne veut pas qu'on fasse attendre la révolution, ni que l'on contredise les prévisions marxistes de concentration des moyens de production. Le programme est ratifié à Moscou en novembre 1922⁴.

Il prône aussi une amélioration des conditions de travail des paysans par le recours à la mécanisation naissante : ancien travailleur de la terre,

3 Autodidacte (1883-1936), il joue un grand rôle au lendemain de la révolution de 1905 en organisant les émeutes de Kronstadt (juillet 1906). Obligé de s'exiler en 1908, il ne revient en Russie qu'à la révolution de 1917. Élu en décembre 1917 président du soviet de Petrograd, Zinoviev tient fermement en main cette organisation du parti, la plus importante du pays. En 1919, il organise le Komintern dont il devient président jusqu'en 1926 ; son influence est importante dans l'évolution des partis communistes européens, notamment en France. Dans la lutte pour le pouvoir l'opposant à Staline et à Trotsky, il est d'abord exclu du parti avant d'être déporté puis exécuté en 1936 à l'issue des procès de Moscou.

4 Arch. dép. de Lot-et-Garonne, fonds Renaud Jean, 46 J 1 et 2.



La Voix de la Terre, deux bandeaux du journal depuis sa création, [1944-1961].
Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 130 Jx 1-2 ;
Fonds de la FDSEA

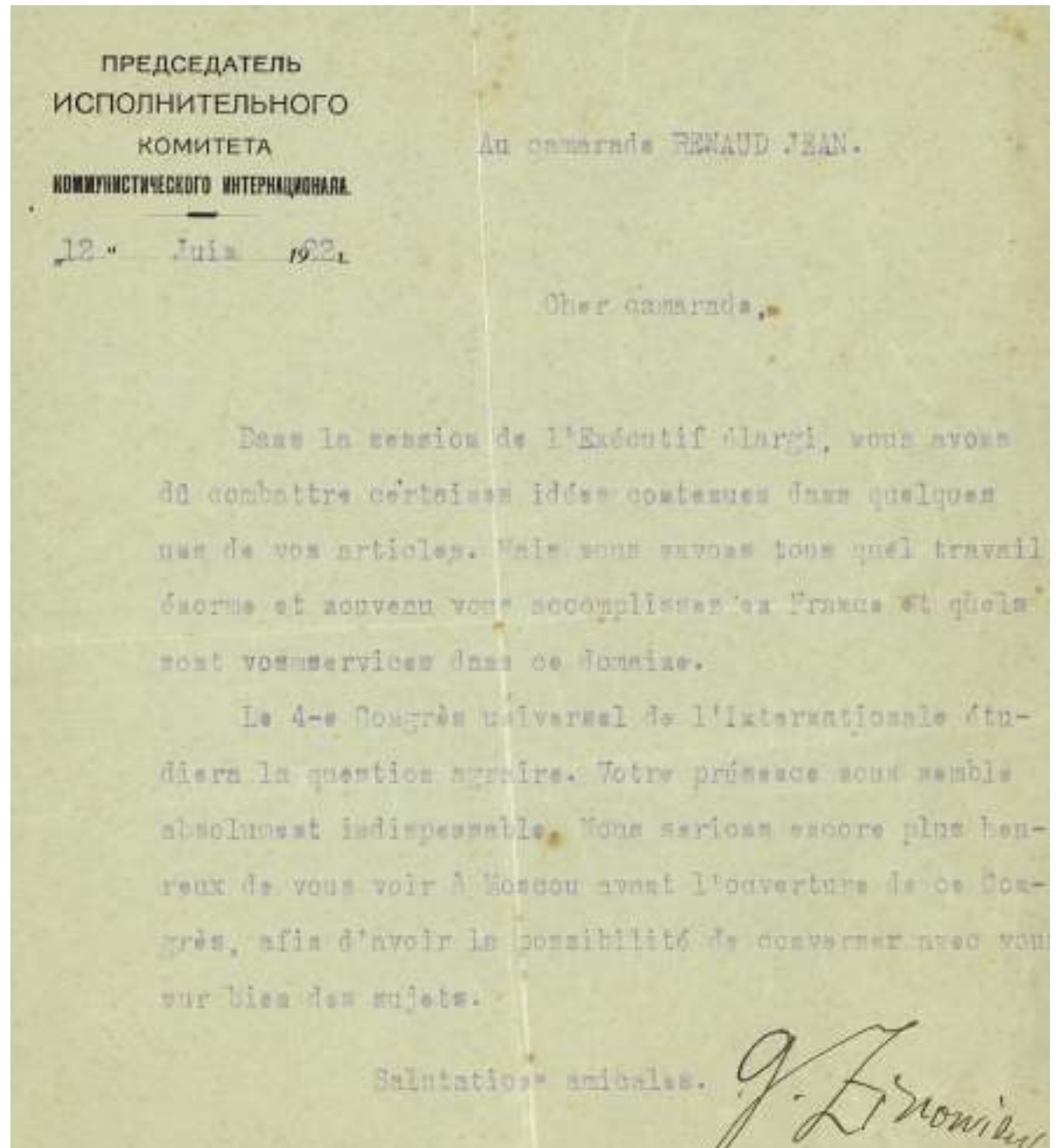
1 Député socialiste du Gard (1909 à 1936), il est, entre autres, membre de la commission de l'agriculture (1910-1936). animateur de nombreux débats parlementaires sur l'agriculture, il est l'auteur de propositions de loi sur les fermages et le métayage (1919) et la création d'un office national du blé (1925). Comme journaliste, il est directeur de *La Voix paysanne* (1920), et, en 1922, le directeur administratif du *Populaire*, organe de la SFIO. En 1923, il participe à la création du mouvement néosocialiste dont le révisionnisme et la thèse « Ordre, autorité, nation » plongent, en 1933, la SFIO dans une grave crise. Exclu, il se retrouve dans le Parti socialiste de France puis se rallie, après juin 1940, à la politique de collaboration de Pétain (d'après la notice de l'Assemblée nationale).

2 Voir l'encart le concernant p. 55.

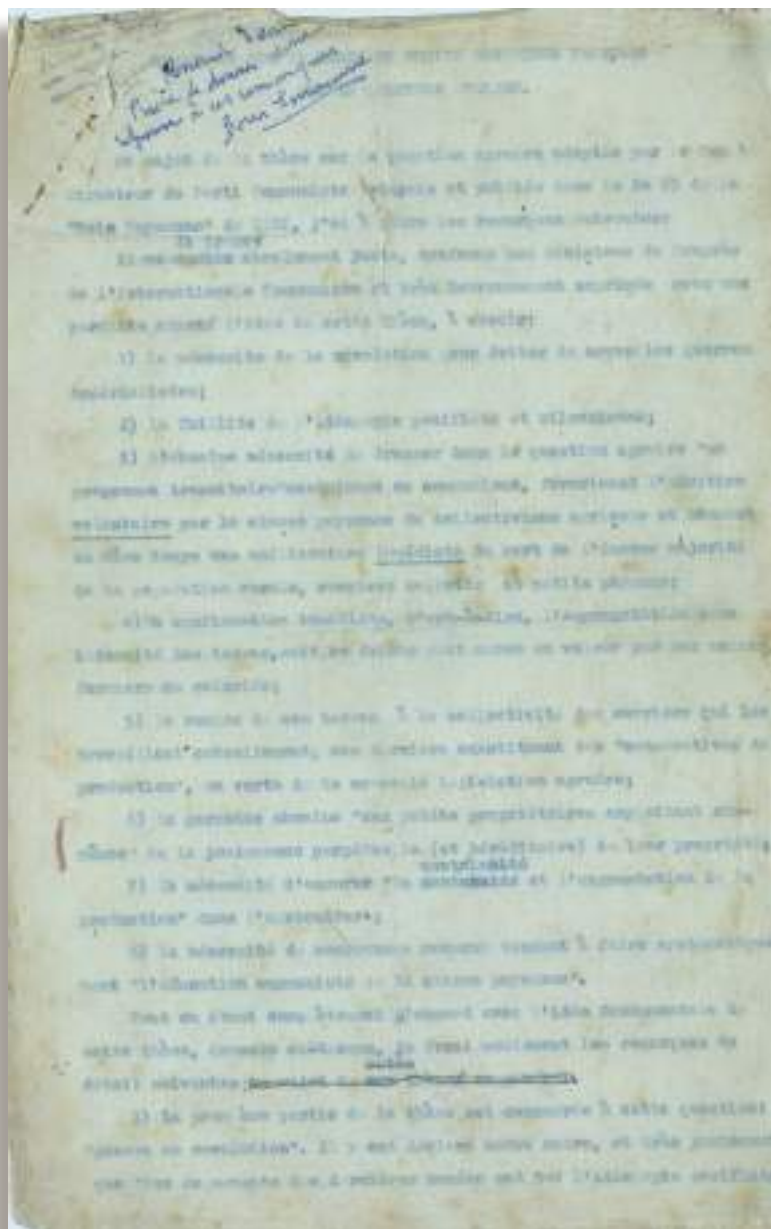
il en connaît toute la pénibilité et prend à cœur de rendre leur vie plus facile dans les campagnes désormais gagnées par l'électrification et l'adduction d'eau.

Il utilise *La Voix paysanne* dont il est le directeur de 1921 à 1937 et *La Terre* (co-directeur de 1937 à 1939) pour la diffusion de ce programme. Il présente encore un rapport sur la question au congrès national du parti communiste de Villeurbanne en janvier 1936. Il regrette que les instances politiques ne prennent pas en compte la réalité du monde agricole. Ce programme, même s'il se veut rassembleur autour de concepts comme « paysan-travailleur » et promoteur d'un communisme rural et identitaire, devient vite un outil de propagande : « la terre à ceux qui la travaillent » ! Il attire néanmoins la sympathie de ruraux qui n'auraient jamais adhéré au communisme, car il s'apparente à la lutte des petits contre les gros.

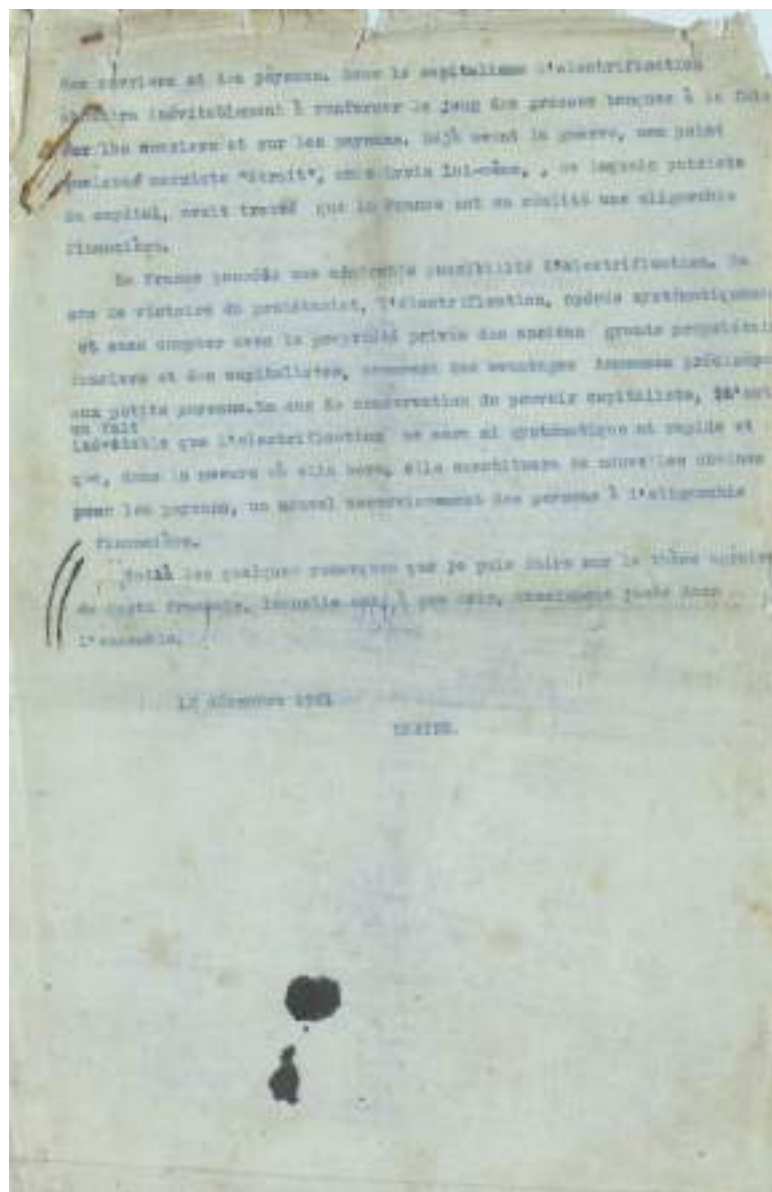
Tout en contestant certaines de ses prises de position, Zinoviev estime la présence de Renaud Jean indispensable lors de la présentation du programme agraire au congrès.



Lettre de Grigori Zinoviev à Renaud Jean, avant le IV^e congrès universel de l'Internationale communiste, Moscou, 12 juin 1922.
Arch. dép. de Lot-et-Garonne, fonds Renaud Jean, 46 J 3



Remarques de Lénine au comité directeur français sur sa thèse agraire, envoyées lors du IV^e congrès universel de l'Internationale communiste, Moscou, 12 décembre 1921.
Arch. dép. de Lot-et-Garonne, fonds Renaud Jean, 46 J 3



Ces remarques sont plutôt élogieuses à l'égard de la thèse proposée par Renaud Jean, même si certains points ne sont pas conformes aux thèses officielles proposées par le parti.

Marius Vazeilles

Marius Vazeilles (1881-1973), à la fois forestier, archéologue, ethnologue, naturaliste, est aussi un militant engagé dans la vie sociale et politique. Il possède un parcours en tous points comparable à celui de Renaud Jean. Leurs trajectoires se croisent à de nombreuses reprises dans l'entre-deux-guerres en tant que leaders nationaux du communisme rural et parmi les spécialistes les plus compétents de la paysannerie française.

Installé dans la bourgade de Meymac sur le plateau de Millevaches, il est d'abord membre de la fédération socialiste unifiée de Corrèze, avant d'adhérer à la III^e Internationale lors du congrès de Tours. Il est élu secrétaire fédéral du PCF corrézien en janvier 1921. Encourageant la création de syndicats paysans et faisant paraître *Le Travailleur de la Terre*, la Corrèze s'affirme comme le département fer de lance de l'action communiste au sein de la paysannerie. Il est en concurrence avec Renaud Jean au sein du CPF puis de la CGPT. Sa reconnaissance internationale l'amène à participer à la 1^{ère} conférence internationale paysanne tenue à Moscou en 1923, à présider le présidium du Conseil international paysan (CIP)¹, et à devenir membre dirigeant au congrès international contre la guerre impérialiste tenu à Amsterdam les 27-29 août 1932. Il est finalement élu député communiste de l'arrondissement d'Ussel en 1936.

Mais sa rivalité avec Renaud Jean va au-delà puisqu'il est pressenti par Léon Blum pour devenir ministre de l'Agriculture si le PCF entre au gouvernement. Il est considéré à gauche comme un éminent technicien des questions du métayage et du fermage. Après l'interdiction du PCF, il adhère au Groupe ouvrier et paysan français, avant d'être arrêté le 8 octobre. Interné à la prison de la Santé, il se contente d'abord d'appliquer les consignes de défense prônées par M^e Willard, avocat du parti. Étant le seul solvable en cas de condamnation solidaire, il pense à tort sauver l'arboretum qu'il possède en choisissant un avocat non communiste, et se désolidarise politiquement du PCF : à l'instar de Renaud Jean, il refuse de signer la déclaration de Billoux. Interné puis assigné à résidence, il ne retrouve Meymac qu'en août 1944. Le 30 décembre 1944, il est exclu du PCF et dénoncé comme complice des traîtres munichois. Comme Renaud Jean et Auguste Béchard, député du Gard, il disparaît de la photographie du procès des 44 députés communistes que diffuse *l'Humanité dimanche* du 19 mai 1950. Il redevient néanmoins conseiller municipal

jusqu'en 1949, avant d'abandonner toute activité politique pour se consacrer aux études forestières et à l'archéologie.

(D'après la notice de J. Maitron et G. Bourgeois, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Éditions de l'Atelier/ Éditions ouvrières, t. 30 p. 98-100).

1 Renaud Jean représentant le Lot-et-Garonne est absent.



Ses combats en faveur des paysans du Sud-Ouest

Son engagement de cœur est pour le monde paysan : issu de son sein, il en fait siennes les revendications et s'en fait le porte-parole.

Il mène son premier grand combat en 1919-1920 aux côtés des métayers résiniers des Landes et de Lot-et-Garonne qui réclament une revalorisation des cours de la gemme, puis des métayers non résiniers qui revendiquent des conditions de travail moins précaires. Ils se regroupent pour créer un comité départemental de vigilance, transformé en groupement paysan de revendications en mai 1920, rompant avec les syndicats traditionnels dominés par les grands propriétaires terriens.

C'est à l'occasion de procès intentés par ces propriétaires contre leurs métayers que les syndicats locaux décident, le 7 décembre 1920, de se constituer en fédération de défense paysanne. Malgré une assise départementale étroite, ce mouvement ébranle les mentalités de la population rurale pour donner naissance à un syndicalisme de classe.

Afin de défendre la paysannerie qui souffre des effets de la crise, Renaud Jean mène habilement depuis 1932, avec la CGPT, des actions radicales tendant à s'opposer aux ventes-saisies réclamées par les propriétaires, à l'encontre des métayers. Ces actions sont très nombreuses dans le Marmandais.

La multiplication des ventes-saisies provoquées par la crise agricole sensible à partir de l'été 1932 pousse les syndicats agricoles, dont la CGPT, à élaborer de nouvelles actions de défense des métayers ne pouvant acquitter le fermage ou l'impôt¹. L'épreuve de force débute à Allons le 25 août 1932 avec la défense du métayer résinier Dufiet², n'ayant pu verser une redevance à son propriétaire. En dépit de l'intervention de Renaud Jean - faisant le procès de la loi sur le métayage et des redevances seigneuriales encore en usage - et de quelques 150 paysans accourus pour empêcher la vente-saisie, le juge de paix de Houeillès donne sur le champ raison au propriétaire³. Décidée à s'opposer par tous les moyens à l'exécution du jugement, la CGPT inscrit alors son action dans la tradition des révoltes paysannes d'Ancien Régime.

Avec l'appui du parti et de *l'Humanité*, les petits propriétaires, métayers et responsables cégépétistes, menés par Renaud Jean, multiplient les manifestations pour empêcher physiquement la saisie de leurs biens. En 1933, ces actions trouvent leur point d'orgue : les 1^{er} et 9 octobre, Renaud Jean, avec ses camarades Léopold Rambeau⁴, Henri Farfal⁵ et Pierre Abadie⁶, usent du procédé de la « folle enchère » pour interdire la vente-saisie des biens de François Hamon, métayer à Miramont-de-Guyenne ; le 24 décembre, avec l'appui de 400 à 500 paysans, ils inaugurent la méthode de l'obstruction pour défendre Louis Lacotte, fermier à Légnac-de-Guyenne : un charivari de chants, sifflets et cris « A bas les saisies » décourage acheteurs et huissier. Ces premières victoires popularisent l'action d'obstruction de la CGPT qui se répand dans le reste de la France.

Courant janvier 1934, Renaud Jean, Pierre Abadie, Léopold Rambeau et Henri Farfal sont convoqués devant le juge d'instruction de Marmande. Ils doivent comparaître le 26 juin 1934 devant le tribunal de première instance de Marmande pour « entraves à la liberté des enchères ». Mais devant la mobilisation des paysans et des ouvriers de l'industrie, le procès est renvoyé au 29 janvier 1935. En ce 29 janvier, dans une ville en état de siège, 3 000 paysans se sont massés aux abords du tribunal pour acclamer les héros. Les syndicalistes sont condamnés à 15 jours de prison avec sursis et à une amende. En dépit de l'interjection en appel du jugement du tribunal de Marmande, la cour d'appel d'Agen confirme le 11 avril 1935 leur condamnation et augmente l'amende infligée à chacun d'entre eux ; Renaud Jean doit s'acquitter de 1 000 francs.

Considéré par les paysans comme une victoire, ce mouvement gagne tout le pays, popularisant ainsi l'action de Renaud Jean et celle de la CGPT.

1 Dans son rapport n°924 du 26 août 1932, le commissaire spécial des RG mentionne que le soulèvement des métayers a commencé en 1932 poussé par le docteur Choffé, conseiller général SFIO de Houeillès, (Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 M 627).

2 Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 M 627, 1825 W 48 (ancienne cote).

3 À l'occasion du jugement de validation du 10 novembre 1932, la mobilisation conduite par Robert Lacoste ne faiblit pas (rapport des RG n°1183 du 11 novembre 1932, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 M 627).

4 Métayer à Armillac, il crée de nombreuses cellules communistes dans le canton de Lauzun où il est chef du « Bloc ouvrier et paysan ». En 1932, il est délégué au congrès mondial d'Amsterdam contre la guerre et secrétaire des comités de lutte contre la guerre et le fascisme de Lot-et-Garonne. Il est battu aux élections cantonales de 1934 et législatives de 1936 dans la circonscription de Libourne. Arrêté en 1940 et interné, il fait partie de la direction communiste clandestine du camp de Nexon (Haute-Vienne), avant de s'évader en mars 1943. Ardent défenseur de l'agriculture aux côtés de Renaud Jean, il est élu en 1945 vice-président de la FDSEA et membre du bureau national de la CGA, puis rejoint en 1952 la chambre d'agriculture comme représentant (Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1831 W 30, 1958 W 43).

5 Cultivateur à Duras (1896-1969), il dirige la cellule communiste de sa commune (d'après Jean Maitron et Claude Penneret, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Éditions de l'Atelier/ Éditions ouvrières, t. 27, p. 194).

6 Agriculteur à Birac-sur-Trec, il est secrétaire communiste de la fédération départementale de la CGPT avant-guerre et des planteurs de tabac. Après avoir été interné en Afrique du Nord entre 1940 et 1943, il s'engage jusqu'à la fin de la guerre dans l'aviation. Il jouit d'une grande influence dans les milieux ruraux du Marmandais notamment en tant que vice-président de la FDSEA et vice-président national du syndicat des fermiers et métayers. Il succède à Renaud Jean en 1961 au poste de secrétaire de la FDSEA (Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1958 W 43).

Fort de ces actions contre les ventes-saisies, Renaud Jean, lors du II^e congrès de la CGPT du 20 au 30 mai 1934, lance la « bataille du blé » afin d'obtenir un moratoire sur la fiscalité. Les prix plancher du blé fixés par l'État n'étant plus garantis, les métayers sont appelés à faire la grève de l'impôt ou à payer leur impôt avec du blé. C'est ainsi qu'il met en scène, contre l'avis du parti, le 11 septembre 1934, à Miramont-de-Guyenne, un cortège de charrettes chargées de blé allant acquitter l'impôt à la perception.

Son soutien va aussi aux viticulteurs qu'il rassemble à Sainte-Foy-La-Grande le 17 février 1935 pour dénoncer l'application de la loi Flandin⁷ limitant les productions de vin de faible qualité par la distillation d'une partie des récoltes et l'arrachage de pieds de vigne. Cette mobilisation permet de reculer d'un an l'application de la loi. À l'appel du comité de défense viticole du Sud-Ouest, 8 000 petits vigneronns de la Dordogne, de la Gironde et de Lot-et-Garonne viennent acclamer Renaud Jean qu'ils désignent président du mouvement pour porter leurs revendications : abrogation des articles visant les hybrides, pas de distillation obligatoire pour les producteurs de moins de 400 hectares⁸.

Tous ses combats pour soutenir les métayers, les petits producteurs de blé, les viticulteurs ou les planteurs de tabac, amènent au final le parti à adopter ses moyens d'actions.

Son remplacement à la tête de la section agraire du PCF en septembre 1934 ne l'empêche pas de poursuivre sa lutte en faveur du monde agricole.

7 En dépit du discours que Renaud Jean prononça contre ce texte à la Chambre des députés les 14 et 15 décembre 1934, la loi Flandin-Cassez émanant de Pierre Étienne Flandin, président du Conseil, et d'Émile Cassez, son ministre de l'Agriculture, fut adoptée le 24 décembre 1934.

8 Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1825 W 15 (ancienne cote).



Carte postale de propagande [de la Confédération générale des paysans travailleurs] condamnant les saisies et les ventes de propriétés agricoles, 26 juin 1934. Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1825 W 46 (ancienne cote)



Procès contre Renaud Jean, Pierre Abadie, Léopold Rambeau, Henri Farfal. Deux photographies de Renaud Jean à la sortie du tribunal, 29 janvier 1935. Arch. dép. de Lot-et-Garonne, fonds Vimié-Sillet, 82 J



(C)

Après des protestations de part et d'autre, M^r BON-
NAVAL déclare qu'il ne peut continuer la vente dans des condi-
tions semblables et l'appariteur annonce la vente suspendue
pour être reprise à une date ultérieure.

Un souscription est ensuite envisagée et JEAN demandant fait un pressant appel à la générosité des assistants en disant que ce déplacement coûte cher et passe lui-même pour recueillir les dons.

l'Institut LARROUZE qui n'a suivi cette manifestation d'un bout à l'autre, n'est jamais intervenu et n'est contenté de prendre des notes.

Le Commissaire spécial.

et ne fait p
enchères per
et fait une
lui fait rem
il peut sure
teste en dis
absence de f

34 2/488.

n° 32

Du 29 janvier 1935

À l'audience publique du Tribunal de première instance, réuni à Marmande,
du Vingt-neuf janvier 1935 tenue pour les affaires
de police correctionnelle, par MM. Marquis, Sibir, Président,
Dagay et Jozet juges

MINISTÈRE PUBLIC
COSTER

pay, pay, Alradi
Rambreau et Tarfal

En présence de MM. Fourquette, Dastor, Greffier,
Procureur de la République, et
a été rendu le jugement ci-après
Entre M. le Procureur de la République, poursuivant, d'une part,

Et pay, pay
âgé de 47 ans, né le 16 août 1887
à Samazan, arrondissement de Marmande
fils de Jean Castaing aîné
et de profession député, domicilié à Samazan
2. Aladi Pierre âgé de 52 ans né le 24 février 1902
à Birac 4/4 rue fils de Eugène et de Reine Marguerite
professeur cultivateur à Birac 4/4 rue.
3. Rambreau Esprit âgé de 50 ans né le 30 mai 1904
à Samazan arr. de Marmande fils de Jean et de Berchery
Harry professeur cultivateur à Samazan
4. Tarfal Henri âgé de 38 ans né le 11 août 1896 à Samazan
arr. de Marmande fils de Henri et de Jean Côté professeur à l'école de
Périgny du dépt de Lot-et-Garonne à la libération de l'Alsace-Lorraine
l'ayant d'une vente sur saisi.
Mise en route d'un mandat de dépôt, dénoncé contre lui par M. le
et confirmé à l'audience de
En liberté, présent assisté de M. le Rebeval et Fournier, avocats
D'autre part.

100, 10000 - 10000 - 10000

La Confédération générale des paysans travailleurs et la commission de l'agriculture

Au sortir du conflit meurtrier de 1914-1918, les soldats lot-et-garonnais, issus en grand nombre de la paysannerie, rapportent avec eux une nouvelle sensibilité politique acquise au contact de leurs frères d'armes des centres urbains. C'est ainsi qu'après les métayers-résiniers des Landes, naît en mai 1920 chez les métayers de Lot-et-Garonne un syndicalisme paysan qui se structure en une fédération de défense paysanne.

Très vite, Renaud Jean, porteur de leurs revendications économiques, s'impose comme le chantre de la question agraire au sein du parti et de la commission de l'agriculture de la Chambre des députés, dont il est membre lors de chacun de ses mandats. Ses actions politique et syndicale se confondent : il est, dès le premier congrès de la SFIC, à Marseille en 1921, à l'origine du positionnement du parti sur la question agraire.

Après la conférence paysanne internationale d'octobre 1923 à Moscou, présidée par Grigori Zinoviev, constituant le Krestintern (ou Internationale paysanne)¹, le CPF est créé le 18 janvier 1925 et Renaud Jean en devient le président. Il cumule cette fonction avec celle de rédacteur en chef de *La Voix paysanne*, organe agricole du PCF.

La constitution du CPF fait suite aux rivalités entre Marius Vazeilles et Renaud Jean ; la motion de Renaud Jean est majoritaire, le propulsant à la tête de l'organisation. Sa fonction est toutefois limitée car le secrétaire général Castel concentre les pouvoirs effectifs. La confusion règne, entretenue par le parti. Celui-ci décide qu'au 1^{er} juillet 1925, *La Voix paysanne* va devenir l'organe du CPF. Renaud Jean en reste le directeur, mais une fois encore, ses pouvoirs sont limités par Castel, placé par le parti. Ces luttes intestines empêchent le CPF de consolider sa base ; son seul intérêt est de définir un programme de revendications correspondant aux vrais besoins de la paysannerie, non pris en compte par les organisations traditionnelles. Une des seules avancées est l'amendement porté par Renaud Jean en février 1926 tendant à exonérer les petits paysans de l'impôt sur les bénéfices agricoles.

Querelles internes, climat de confusion, et stagnation du mouvement conduisent Renaud Jean à démissionner le 6 mai 1928, après son échec électoral d'avril. Toutefois, il anime, entre le 10 et le 17 juillet 1928, une série de réunions publiques dans plusieurs localités landaises pour ré-

pondre aux métayers désireux de constituer des comités locaux du CPF après la grande réunion publique qu'il a tenue, avec Marius Vazeilles, à Tartas le 19 avril précédent².

Il est malgré tout choisi, lors du VI^e congrès de l'Internationale communiste à Moscou, pour diriger la nouvelle organisation paysanne remplaçant le CPF, la CGPT, fondée au congrès de Montluçon, du 1^{er} au 3 mars 1929.

Privé de toute représentation électorale et politique, il se consacre au développement de la CGPT, mettant sur pied un programme de revendications immédiates. Il organise de nombreuses réunions publiques en région parisienne.

Dès ses premiers pas de président, Renaud Jean se trouve en opposition avec la direction du parti sur la politique paysanne. Le parti considère en effet que la paysannerie n'a qu'un rôle secondaire dans la lutte, ses attaches « bourgeoises » à la terre ne lui permettant pas de saisir la lutte des classes qui relève des seuls ouvriers. Il s'attire ses foudres au congrès de Montluçon qui l'oblige à renoncer à son projet de création d'un office du blé pour réguler le marché et limiter la spéculation dont sont victimes les petits producteurs (il parviendra à concrétiser son projet huit ans plus tard). Ses relations se tendent avec Desnots, secrétaire de la section agraire du PCF.

Mais il n'est plus seul, et avec l'appui des autres dirigeants de l'organisation, il maintient contre le parti les revendications de la CGPT dans un manifeste sur la question du blé. Son objectif final est de donner la terre à ceux qui la travaillent et de regrouper les exploitations dans le cadre de coopératives.

Le recul de la CGPT sur le terrain s'amplifie au profit du PAF, mouvement apolitique et opposé mené par « Fleurant Agricola ». Au milieu des organisations paysannes corporatistes, voire fascisantes, la CGPT dispose d'un domaine réservé d'autant plus étroit qu'elle applique les directives « ultragauchistes » du parti, provoquant, entre 1929 et 1933, le départ de deux tiers de ses adhérents. La cause de cette désaffection est ouvertement donnée par Renaud Jean qui invoque l'indifférence absolue du parti à l'égard des problèmes paysans et accuse la direction de « sabotage méthodique ». En dépit de ces dissensions, le divorce n'est jamais prononcé : le parti a besoin de l'assise populaire de Renaud Jean, et celui-ci lui reste fidèle.

¹ Dirigée, selon les statuts, par le Conseil international paysan (CIP), cette organisation a pour finalité de « coordonner toutes les organisations paysannes dans tous les pays ».

² Extrait du site *Histoire sociale des Landes aux XIX^e et XX^e siècles*.

Le parti lui apporte enfin son entier soutien en la personne de Maurice Thorez. Dans une interview donnée le 30 avril 1932 au *Travailleur*, celui-ci avance la nécessité de construire « un bloc ouvrier-paysan » contre le capitalisme, reconnaissant ainsi l'action des militants communistes au sein du monde rural. Lors d'un meeting, le 19 février 1933 à Marmande, il appelle les 3 000 paysans, venus l'écouter, à « la réalisation de l'unité prolétarienne par le concours de tous les travailleurs, ceux des champs comme ceux des usines » sous l'égide du parti communiste. Avec cet appui, Renaud Jean et son syndicat peuvent enfin mener une politique offensive. C'est le début d'une vaste campagne d'agitation, conduite par Renaud Jean dans 95 syndicats et localités, qui marque le début du redressement des effectifs du syndicat. Au final, il amène le parti à se ranger derrière ses positions en matière agricole. La CGPT connaît une activité intense avec son leader entre 1934 et 1937, pour disparaître avec la guerre.

Après avoir dirigé la section agraire du PCF, Renaud Jean devient, avec l'avènement du Front populaire, le président de la puissante commission de l'agriculture de la chambre des députés. Il intervient très fréquemment dans les débats parlementaires, tant au nom du groupe communiste qu'en tant que président de la commission de l'agriculture. Pendant trois ans, il a, à ce poste, une influence considérable sur la politique agricole. C'est ainsi qu'il fut à l'origine de la création de l'ONIB, sa plus grande réalisation.

La CGPT privilégie, dans ses revendications et son action, la défense des métayers et des producteurs de blé. Mais la lutte contre les terribles inondations de la vallée de la Garonne essuyées en mars 1930 par les paysans ne débouche pas, au-delà de comités de défenses des sinistrés créés par le parti et la CGPT, sur un engagement politique et syndical.

La Chambre des députés n'ayant pas voulu, en décembre 1931, de la proposition de loi de Renaud Jean visant à réformer les statuts du métayage³, le temps de l'action directe est venu. L'onde de choc de la crise agricole touche en 1932 les campagnes, jetant dans la misère de nombreux paysans.

La lutte contre le fascisme et le danger de la guerre deviennent prioritaires pour la CGPT qui est présente en juin 1934 par le biais de son

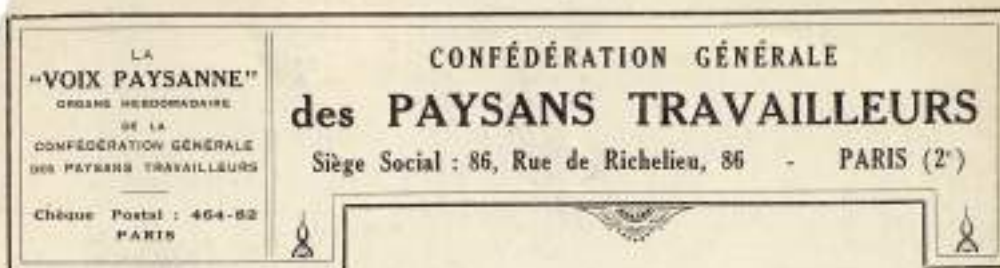
président, Renaud Jean, au sein du comité national d'Amsterdam-Pleyel, mouvement contre la guerre et le fascisme.

Après 1937, la CGPT est sous le contrôle direct du PCF, par l'intermédiaire du secrétaire de la section agraire, Waldeck Rochet. En Lot-et-Garonne, c'est Pierre Abadie qui occupe le poste de secrétaire jusqu'en 1939.

Renaud Jean devient le président de la puissante commission de l'agriculture de la Chambre des députés. Il intervient très fréquemment dans les débats parlementaires, tant au nom du groupe communiste qu'en tant que président de la commission de l'agriculture. Il est systématiquement reconduit à ce poste pendant trois ans, à l'unanimité des suffrages⁴, en dépit de la dislocation du Front populaire, tant ses qualités sont reconnues. Il a une influence considérable sur la politique agricole. Il demeure véritablement la figure paysanne du PCF durant l'entre-deux-guerres.

4 D'après audition par le juge de Moissac du 3^e tribunal militaire de Paris dans l'affaire Bonte-Ramette, SHD, 9 N 363.

3 La loi sur le métayage n'est votée que le 13 avril 1946, permettant le passage du métayage au fermage. Plusieurs tentatives entourent celle de Renaud Jean : un projet de loi déposé le 22 avril 1928 par les députés landais radicaux Léo Bouyssou et Robert Lassalle, une proposition de loi communiste le 27 juin 1936 et le refus du Sénat d'étudier le statut du métayage adopté par la Chambre des députés le 31 mars 1939.



Paris le 16 avril 1930

Cher camarade,

La fraction communiste de la C.G.P.T. mise au courant de la situation financière de nos organisations a pris les décisions suivantes :

fusion de l'administration de la V.P. et de celle de l'U.P.T.
(suppression du poste d'administrateur de la "Voix Paysanne")
suppression des postes de demi-permanents de la C.G.P.T.

Nous aurions désiré que tu assistes à la réunion où toutes les explications ont été fournies.

Nous regrettons d'avoir été obligés de prendre une pareille décision. Au nom de la C.G.P.T. nous t'adressons nos remerciements pour l'aide que tu lui as fournie. Nous sommes d'ailleurs persuadés que, dans la mesure de tes possibilités tu participeras demain comme hier à l'action de la C.G.P.T. au moins dans le département de la Corrèze.

Bien fraternellement.

POUR LE SECRETARIAT DE LA C.G.P.T.

Dans cette lettre, Renaud Jean explique qu'en raison de difficultés financières, des suppressions de postes au sein de la CGPT et de *La Voix paysanne*.

Lettre à en-tête de la Confédération générale des paysans travailleurs, 16 avril 1930.
Arch. dép. de Lot-et-Garonne, fonds Renaud Jean, 46 J 4

Cette correspondance évoque le recul de la date du congrès national et l'organisation de la confédération paysanne dans la région mais refuse le mot d'ordre proposé par Renaud Jean du paiement des échanges en blé.

Lettre de réponse de Maurice Thorez, pour le Parti communiste français, à Renaud Jean, 1^{er} septembre 1933.
Arch. dép. de Lot-et-Garonne, fonds Renaud Jean, 46 J 4



Paris, le 1er septembre 193 3

PARTI COMMUNISTE

SECTION FRANÇAISE
DE L'INTERNATIONALE COMMUNISTEComité Central :
120, Rue Lafayette, PARIS (x*)Téléph. : PROVENCE 21-45, 21-46, 78-62
Adresse télégraphique : PARTICOM
Chèque postal : LEHNERT PARIS 1378-49Camarade Renaud Jean
à Samazan
Lot et Garonne

4

Cher camarade,

Dans sa séance du vendredi 24 Aout le secrétariat a examiné le contenu de ton rapport, ainsi que les principaux problèmes qui sont posés devant le parti en présence de la situation à la campagne.

Le secrétariat est d'accord avec toi en ce qui concerne le recul de la date du Congrès National de la C.G.P.T., ainsi que pour l'organisation de conférences paysannes du parti dans les principales régions.

Sans doute tu as raison de souligner que notre Parti n'a pas su encore prendre la tête des masses paysannes. Cela tient à ce que nous ne savons pas lutter pour que les paysans acceptent nos revendications et pour lesquelles, dans certains cas, ils combattent. Ce qui montre les bases énormes que nous avons pour le développement de notre influence à la campagne.

Il nous appartient de faire le travail nécessaire pour montrer dans l'action aux paysans, à travers leurs luttes revendicatives, que le parti communiste est le seul parti capable de conduire les paysans pauvres à la victoire sur le capitalisme.



Maurice Thorez

Maurice Thorez, né en 1900 dans une famille de mineurs du Pas-de-Calais, travaille lui-même à la mine dès 1913. Militant à la SFIO, il opte pour les communistes lors du congrès de Tours de 1920 et occupe rapidement des postes importants, passant de la fonction de secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais (1923) à celle de membre du bureau politique (1925). Il est emprisonné en juin 1929 pour agissements politiques à propos du Maroc. Libéré en avril 1930, il dirige le parti, d'abord avec Henri Barbé, puis seul à partir de mai 1931.

En 1932, il est élu député d'Ivry-sur-Seine. Après le 6 février 1934, il signe avec la SFIO le pacte d'unité d'action qui aboutit, en 1936, aux alliances électorales du Front populaire.

Le 4 octobre 1939, à la demande du PCF, désormais interdit, et de l'Internationale communiste, Maurice Thorez déserte son régiment et rejoint l'URSS. En mai 1943, il participe, comme membre du bureau de l'Internationale communiste, aux travaux de la III^e Internationale à Moscou, qui aboutissent à sa dissolution. Condamné pour désertion, la grâce dont il bénéficie le 6 novembre 1944 lui permet de rentrer libre en France le 26 novembre 1944. Élu de nouveau député, il devient ministre d'État sous de Gaulle (21 novembre 1945-26 janvier 1946), et vice-président du Conseil des gouvernements Gouin, Bidault et Ramadier (26 janvier 1946-4 mai 1947). Au sein du gouvernement, il est principalement chargé de l'élaboration de la réforme administrative et du reclassement des fonctionnaires, qui aboutit au vote du statut de la fonction publique.

Victime d'une attaque d'hémiplégie le 10 octobre 1950, nécessitant d'être soigné pendant trois ans en URSS, il laisse jusqu'en avril 1953 le secrétariat par intérim à Jacques Duclos. À son retour, Thorez siège à la Chambre des députés jusqu'en 1964 et garde la direction du PCF jusqu'à sa mort, en juillet 1964.

(D'après la notice de C. Sibille et C. Nougaret pour le fonds Thorez Vermeersch (626 AP), Paris, Archives nationales, 2002, 2005).

Waldeck Rochet

Waldeck Rochet (1905-1983) est ouvrier maraîcher en Saône-et-Loire quand il milite en 1923 aux Jeunesses communistes et, un an plus tard, au parti communiste. Après avoir créé plusieurs cellules du parti dans les villages, il regrette que les « as » (Thorez, Duclos, Doriot, Renaud Jean) ne viennent pas assez rencontrer les paysans pour aborder les problèmes agraires¹. En 1927, il est candidat aux élections cantonales et commence à s'imposer comme une figure du PCF dans le département. Remarqué, il est envoyé à Moscou pour suivre l'École Léniniste internationale.

Il devient ensuite secrétaire de la région lyonnaise du PCF. En 1934, il est appelé à la tête de la section paysanne du PCF pour redresser l'orientation donnée par Renaud Jean avec lequel il collabore durant l'été 1935 à une tentative d'action unitaire dans la paysannerie. En 1935, il ouvre une École paysanne centrale. En 1936, nouvellement élu député de la circonscription de Nanterre-Colombes (Seine), il retrouve Renaud Jean à la Chambre. Ils luttent ensemble pour la création de l'office du blé et en faveur d'un plan de sauvetage de l'agriculture française (VIII^e congrès du PCF, 1936). En janvier 1937, il décide d'éliminer *La Voix paysanne* (journal de la CGPT) pour créer et diriger *La Terre* et intègre le comité central au congrès d'Arles.

Le PCF dissous le 26 septembre 1939, il est condamné le 3 avril 1940 à une peine de prison. Interné en Algérie à la prison de Maison Carrée au début 1941, il est libéré après le débarquement allié en Algérie. En octobre 1942, il quitte Alger pour Londres et représente le PCF auprès du CFLN et du général de Gaulle.

Il entre au bureau politique comme membre suppléant lors du X^e congrès du PCF (1945) où il présente un rapport sur la restauration de l'agriculture.

Il est membre des deux Assemblées nationales constituantes en octobre 1945 et 1946, puis est élu député de Saône-et-Loire à l'Assemblée nationale et devient président de la commission de l'agriculture. Il fait voter la loi sur le métayage en 1946. Face à son public paysan, il défend toujours le même programme agraire proche de celui élaboré par Renaud Jean entre deux guerres. Mais, c'est en 1956 qu'il apparaît comme l'une des figures de premier plan du PCF. Il est réélu député de Saône-et-Loire avant de remporter, à la demande du PCF, la 41^e circonscription de la Seine en 1958, mandat qu'il conserve en 1962. Dès lors, il préside le groupe parlementaire communiste à l'Assemblée nationale jusqu'en 1959, puis à nouveau entre 1962 et 1964.

¹ Voir Isabel Boussard, « Jean Vigreux, Waldeck Rochet : du militant paysan au dirigeant ouvrier » in *Ruralia*, 1997.

En 1961, au congrès de Saint-Denis, il se voit confier le poste de secrétaire général adjoint. En mai 1964, Waldeck Rochet devient le secrétaire général. La mort de Thorez, le 11 juillet, le laisse seul à la tête du parti. Dès lors, il inaugure une nouvelle ère pour celui-ci ; il est à l'origine d'une autre ligne politique visant à sortir le PCF de son « exil intérieur », qui révèle en 1968 une profonde rupture avec l'URSS avec l'« affaire » tchécoslovaque dans laquelle Waldeck Rochet soutient la ligne de Dubcek.

Ce renouvellement s'opère aussi au plan interne : Waldeck Rochet promeut une pratique de direction collective et une nouvelle stratégie d'union aboutissant à un accord électoral avec la SFIO et la FGDS de François Mitterrand pour les élections présidentielles de 1965 mais également législatives de 1967 qui assurent sa réélection en Seine-Saint-Denis. Waldeck Rochet fut l'un des « pères de l'union de la gauche ».

Débordé par l'ampleur du mouvement de mai 1968, bouleversé par l'échec du « printemps de Prague », il tombe gravement malade en juin 1969 et est remplacé par Georges Marchais en décembre 1972.

(D'après la notice rédigée par J. Vigreux pour le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Éditions de l'Atelier/ Éditions ouvrières, t. 40, p.233-239).





4. Un acteur au service de la société



Unité de la gauche et antifascisme : le temps du Front populaire

Au soir du 6 février 1934 où les ligues d'extrême-droite ont tenté de renverser la République, interprétant dans un sens nouveau les principes du Front unique prônés par le Komintern, Renaud Jean presse Maurice Thorez de s'engager dans l'unité d'action avec les socialistes et la CGT contre le fascisme. En ce sens, il est de ceux – avec Guy Jerram¹ et surtout Jacques Doriot, député-maire de Saint-Denis – qui au sein du parti militent en faveur d'un front populaire² et s'opposent à la ligne officielle du comité central dictée par Maurice Thorez, Jacques Duclos et Marcel Cachin³. Renaud Jean parle d'un « gouvernement ouvrier et paysan », préfiguration du Front unique.

Afin de créer les conditions d'une unité, il s'efforce d'entretenir des relations conciliantes avec la fédération socialiste de Lot-et-Garonne. Sa position devient finalement la nouvelle ligne stratégique imposée par Moscou et l'Internationale communiste au PCF : Maurice Thorez n'a d'autre choix que de mettre en oeuvre ce rapprochement à partir de la conférence d'Ivry des 23-26 juin 1934. Le 27 juillet 1934, un pacte d'unité d'action⁴ est signé avec le parti socialiste. Le 24 octobre, à Nantes, Maurice Thorez proclame la nécessité de créer un Front populaire « pour le pain, la liberté et la paix ».

Après l'exclusion de Jacques Doriot⁵ le 29 juin 1934, Renaud Jean reste pour Maurice Thorez un témoin gênant qu'il prévoit de remplacer dès septembre 1934 à la tête de la section agraire du parti par le jeune Waldeck Rochet. Cette prévision suivie de fait révèle une nouvelle opposition de Renaud Jean à la politique de soviétisation du parti dont il se démarque encore⁶ par sa liberté de parole, écornant *le petit père du peuple* comme les dirigeants du comité central français. C'est grâce

à sa grande influence au sein du monde paysan que ses prises de position sont tolérées lui permettant de rester un homme avec qui il faut compter.

Lors de la campagne pour les élections cantonales, il dénonce les scandales survenus sous le régime républicain. En sa qualité de membre de la commission d'enquête chargée de rechercher les responsabilités encourues depuis l'origine de l'affaire Stavisky, qui éclate en décembre 1933, il donne dans le département, entre les 20 et 24 août 1934, une série de conférences publiques sur cette affaire⁷.

À Agen, à l'initiative de la Ligue des droits de l'homme, a lieu le 30 juin 1935 un « grand rassemblement populaire » pour préparer le 14 juillet. Cette réunion animée par la CGT, la CGTU, le PCF, la SFIO, les radicaux-socialistes, la loge maçonnique d'Agen, l'ARAC, la CGPT et la CNP, donne naissance à un mouvement unitaire qui se traduit le 14 juillet par de nombreuses manifestations dans tout le département (8 000 manifestants à Agen, 3 000 à Casteljalous, 1 500 à Marmande...). Le Front populaire souffle alors sur le Lot-et-Garonne et sur le pays tout entier.

Dans cet élan, la propagande communiste et socialiste bat son plein, notamment à l'encontre des Croix-de-Feu⁸, grâce à leurs leaders qui multiplient entre octobre et décembre 1935 les réunions publiques jusqu'aux localités les plus reculées du département. Renaud Jean en assure neuf entre les 3 et 10 novembre⁹. Au cours de sa campagne électorale¹⁰,

7 Lettre du commissaire spécial au préfet, 25 août 1934, Arch. dép. de Lot-et-Garonne 1825 W 47 (ancienne cote).

8 « L'association des combattants de l'avant et des blessés de guerre cités pour une action d'éclat », dite « les Croix-de-Feu et Briscards », est créée en 1927 par l'écrivain et diplomate Maurice d'Hartoy pour unir les anciens combattants. En 1931, son président, François de La Rocque, la transforme en ligue d'extrême-droite, en rassemblant les « Fils et les filles des Croix-de-Feu », les « Volontaires nationaux » et les sympathisants dans le « Regroupement national ». Ce mouvement antiparlementariste et nationaliste, est composé d'hommes, femmes et adolescents des classes moyennes traditionnelles (commerçants, employés, ouvriers). Il repose sur une organisation poussée et disciplinée et a pour organe de presse *Le Flambeau*. Fort de 35 000 membres début 1934, sa puissance contraste avec l'inconsistance de sa doctrine. Les Croix-de-Feu participent à l'émeute du 6 février 1934, sans se mêler aux autres ligues aux prises avec la police place de la Concorde, avant que le colonel de La Rocque ne donne l'ordre de la dispersion. Cette ligue légaliste se refuse à renverser le régime, faisant ainsi fuir ses membres les plus extrémistes.

En Lot-et-Garonne, ce mouvement se structure autour de 4 sections regroupant 340 adhérents et 420 sympathisants. Son influence grandissante se mesure le 9 février 1935 lors de la venue du colonel de La Rocque pour animer deux meetings qui rassemblent 1 700 personnes à Marmande et 2 300 à Villeneuve-sur-Lot (Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1825 W 55 (ancienne cote)). En juin 1936, les affrontements permanents conduisent le gouvernement de Front populaire à dissoudre l'organisation. La Rocque fonde alors le Parti social français (d'après D. Borne in *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX^e siècle*, Paris, PUF, 1995, p.310-312).

9 Article de *L'Indépendant de Lot-et-Garonne*, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1825 W 47 (ancienne cote).

10 Elle commence au lendemain de la signature du pacte d'unité d'action. Le 29 août 1934, à Marmande, lors de la réunion publique, Renaud Jean s'engage à ce que les communistes appliquent loyalement et honnêtement tous les points de ce pacte (*L'Humanité* du 4 septembre 1934, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1825 W 49 (ancienne cote)).

1 Responsable de l'ARAC, dirigeant du Comité national de lutte contre la guerre et le fascisme et du Comité Amsterdam-Pleyel.

2 Voir Gérard Belloin, *Renaud Jean, le tribun des paysans*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1993, p. 207.

3 Membre du Parti ouvrier français dès 1891, Marcel Cachin (1869-1958) prend part aux congrès socialistes d'Amsterdam (1904), puis de Paris (1905). Député (1914-1932), rallié à la politique d'union nationale, il est envoyé en mission diplomatique en Russie (1917). Lors du congrès de Tours (1920), Marcel Cachin se range du côté de la fraction majoritaire (communiste) qui adhère à la III^e Internationale communiste. Directeur de *L'Humanité* (1918-1958), il est membre du bureau politique du parti communiste (1923-1958) et sénateur (1935) puis de nouveau député (1946) (d'après la notice du fonds Cachin, 447 AP, conservé aux Archives nationales).

4 En Lot-et-Garonne, dès le mois de juillet les deux partis préludent à la signature de ce pacte par des meetings communs à Villeneuve-sur-Lot, Agen et Lavardac (*L'Humanité* du 4 septembre 1934, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1825 W 49 (ancienne cote)).

5 Renaud Jean prend néanmoins ses distances avec Doriot dont il désapprouve les dérives.

6 Voir Max Lagarrigue, *Renaud Jean. Carnets d'un paysan député communiste*, Paris, Atlantica, 2001, p. 40.



Composition d'affichettes des fêtes champêtres de Feugarolles organisées par le parti communiste en 1932, 1935 et 1936.

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1825 W 46-47 (anciennes cotes)

il milite pour l'élargissement du Front populaire aux ouvriers et paysans afin d'éviter un nouveau conflit mondial.

Le Front populaire sort victorieux des élections législatives des 26 avril et 3 mai 1936. En Lot-et-Garonne, les circonscriptions d'Agen et Marmande sont respectivement remportées par les candidats communistes Robert Philippot et Renaud Jean. Ce dernier est élu dès le 1^{er} tour avec 51,7 % des suffrages exprimés aux dépens des candidats radicaux indépendants Laban et Boisvert.

Bien que ne participant pas, comme les autres communistes, au gouvernement de Léon Blum, il est élu le 16 juin 1936 président de la commission de l'agriculture à la Chambre des députés. Il conserve ce poste jusqu'en 1939 en dépit de la dislocation du Front populaire.

Dans un climat de grèves, quelques semaines tout juste après la victoire du Front populaire, « la fête prolétarienne de Feugarolles ¹¹ » présidée par Robert Philippot, rassemble une assistance record de 18 000 à 20 000 personnes en présence de Renaud Jean et de Paul Vaillant-Couturier¹², grande figure du parti. Cette fête champêtre¹³ avec jeux, concours de pêche, course cycliste, banquet et grand meeting, née en 1926 à l'initiative de Robert Philippot, domicilié dans la commune de Feugarolles, sert chaque année de tribune à Renaud Jean pour évoquer ses thèmes favoris que sont la défense de la condition paysanne, la condamnation de la guerre et du fascisme – il déplore la non-intervention en Espagne –, et l'unité d'action contre le capitalisme et la bourgeoisie.

Le 19 juillet 1936, Renaud Jean accueille à Marmande, pour le grand meeting populaire, le ministre de l'Agriculture, Georges Monnet, venu exposer la politique agricole du gouvernement. Le point d'orgue de son intervention concerne l'office du blé dont il présente, quelques semaines avant sa création, le fonctionnement à un auditoire conquis¹⁴.

11 Désignée telle quelle par le commissariat spécial de police.

12 Cet avocat parisien (1892-1937) marqué par l'expérience de la guerre est l'un des fondateurs, avec Henri Barbusse, de l'ARAC avant d'en devenir président (1935-1937). Communiste dès 1919, il fait partie du comité de la III^e IC, du comité directeur du PCF (1920-1924) puis du comité central (1925-1937). Il est député de la Seine (1919-1928 ; 1936-1937), rédacteur en chef de *l'Humanité* (1926-1929 ; 1935-1937), maire de Villejuif (1929-1937) et secrétaire général de l'Association des artistes et écrivains révolutionnaires (1932-1935).

13 Dans l'immense bois d'acacias d'un particulier, sur la rive gauche du canal latéral à la Garonne, et à un kilomètre environ de Feugarolles, cette fête communiste réunit depuis 1926, le premier ou le deuxième dimanche de juillet, les paysans et travailleurs de la région (rapport de l'inspecteur Dubois au commissaire spécial, 8 juillet 1935 ; 1825 W 46 (ancienne cote)). Cette fête, qualifiée par les gendarmes de « meeting à caractère révolutionnaire et antimilitariste » (rapport du 4 juillet 1929, 1825 W 46 (ancienne cote)), accueille différentes personnalités : Jacques Doriot (1932), Marcel Cachin (1933), Arthur Ramette (1934-1935), Paul Vaillant-Couturier (1936), Maurice Thorez (1938) et Marcel Gitton (1939). Elle a lieu jusqu'en 1939, puis après 5 années d'interruption, reprend à partir de 1945. Voir aussi la plaquette réalisée par Maurice Bourbiel et Hubert Delpont, *1926 Feugarolles, votre fête... à soixante ans 1986*, Imprimerie du Travailleur, 1986.

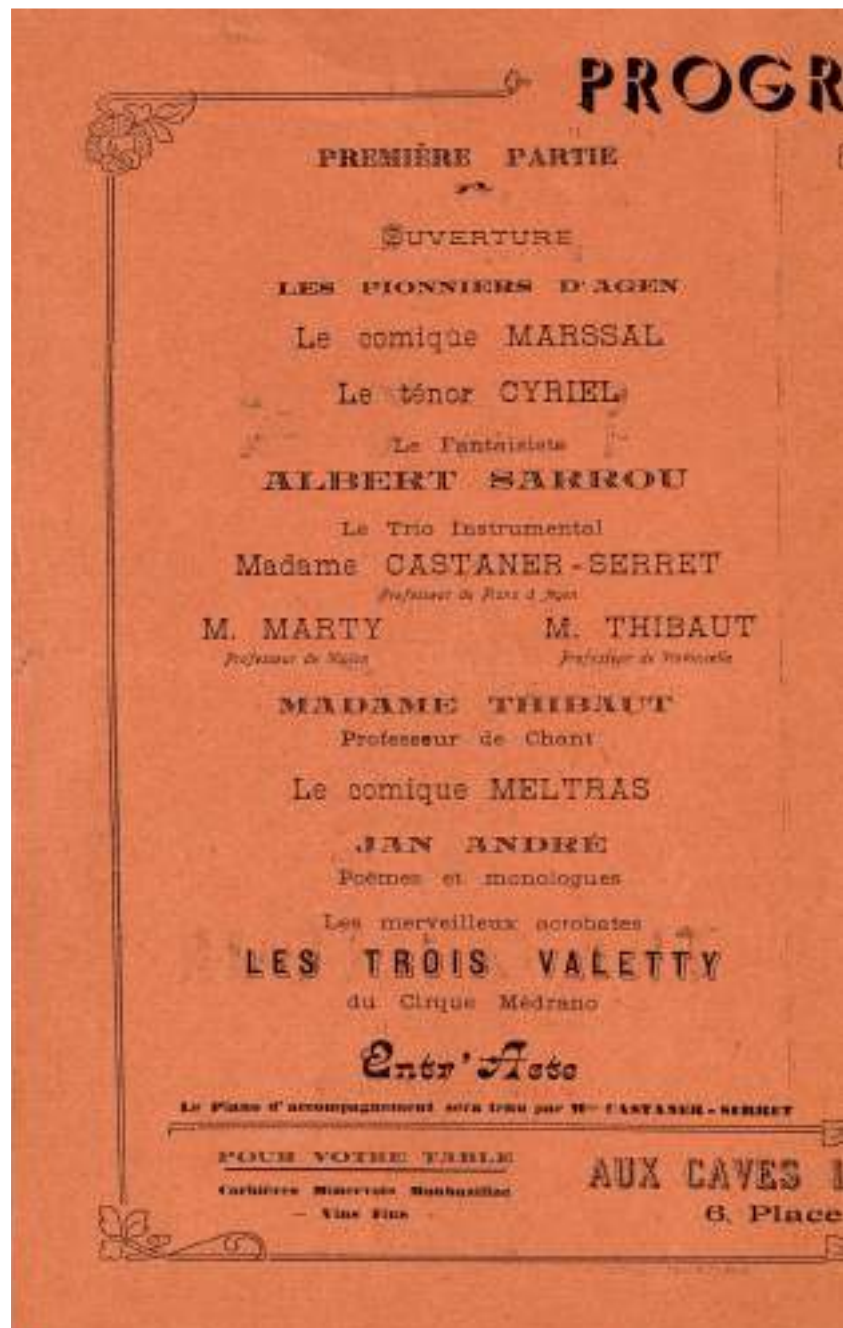
14 *La Riposte* (organe régional du Front populaire) du 23 juillet 1936, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1825 W 49 (ancienne cote).

L'institution de l'ONIB¹⁵, le 15 août 1936, suite à la proposition de loi du groupe communiste du 13 juin précédent, constitue la plus importante et appréciée des mesures du Front populaire dans le domaine agricole, qui permet aux paysans de voir leurs revenus s'améliorer.

Un mois après sa disparition, le 2 juillet 1961, Roger Garaudy, délégué du comité central du PCF, lui rend lors de cette fête un vibrant hommage, rappelant à tous ce que Renaud Jean avait apporté au communisme en concluant par ces termes : « Renaud Jean restera un exemple précieux pour tous les communistes ! »¹⁶. Ces propos, provoquant une certaine ironie de l'inspecteur des RG, contrastent quelque peu avec l'indifférence dont fait preuve le comité central du parti à ses obsèques.



Photographie de Renaud Jean à la tribune, s.d.
Arch. dép. de Lot-et-Garonne, fonds Vimié-Sillet, 82 J



¹⁵ Placé directement sous le contrôle du ministère des Finances et du ministère de l'Agriculture, il est composé de représentants des producteurs, des consommateurs et des intermédiaires (meuniers, boulangers, fabricants de pâtes alimentaires et commerçants en grains). Il a pour rôle de déterminer le prix du blé, d'établir l'échelonnement des achats de blé aux producteurs et de contrôler les importations et les exportations de blé ou de farine (d'après Jean Vigreux, *Le Front populaire*, Paris, PUF, 2011, p. 69-70).

¹⁶ Rapport DDRG du 3 juillet 1961, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1958 W 7.



Programme en couleurs de la fête du journal
Le Travailleur organisée à Agen le 17 avril 1937.
 Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1825 W 47 (ancienne cote)

Le rayon communiste de Lot-et-Garonne organise chaque année depuis au moins 1932, durant les vacances scolaires de Pâques, une à plusieurs fêtes « prolétariennes » au profit de son organe hebdomadaire *Le Travailleur de Lot-et-Garonne et du Gers*. En 1934, elle se déroule en présence de Marcel Cachin, directeur de *l'Humanité*. En cette année 1937, le succès du parti est tel qu'il organise deux soirées récréatives au profit de son journal régional rassemblant au total 3 200 personnes : le 3 avril à Marmande en présence de Gabriel Péri, député de Seine-et-Oise, et le 17 avril à Agen en présence de Jacques Duclos. Dans un contexte social difficile où le gouvernement Daladier (10 avril-30 novembre 1938) sonne le glas du Front populaire et prenant conscience du péril fasciste, le parti intensifie sa propagande lors de fêtes locales organisées en avril 1938 par ses sections de Casteljalous, Aiguillon, Sainte-Bazeille, Miramont-de-Guyenne et Agen, qui rencontrent un vif succès.

**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA
SÛRETÉ NATIONALE

Agen, le 11 Juillet 1938

Commissariat Spécial
d'Agén
N° 1183
Cabinets

Compte-rendu de la Fête Champêtre
organisée par le Parti Communiste le
10 Juillet 1938 à Feugarolles.

Le Dimanche 10 Juillet 1938 a eu lieu dans le bois
de Feugarolles, une fête champêtre organisée par le Parti
Communiste.

Cette fête à laquelle participaient de 20 à 22000
personnes se déroula selon un programme qui avait prévu,
en dehors de manifestations sportives, une grande réunion
politique.

Plusieurs personnalités politiques du Parti Commu-
niste parmi lesquelles M. Maurice Thorez et M. Jacques Du-
clois furent à la base d'une aussi importante manifestatio-

Dès le matin, une estrade avait été élevée au mi-
lieu du bois, couverte des drapeaux des cellules communis-
tes des diverses localités du département de Lot-et-Garon-
ne. Des militants communistes délégués par des départements
voisins (Gers, Tarn-et-Garonne, Gironde) assistaient égale-
ment à cette réunion.

Vers midi et demi, au moment du repas, le Secours
Populaire de France, par la voix de M. Fernand d'Agén et de
Mme Ducrest, de Marmande manifesta sa solidarité entière
avec le Parti organisateur de la Journée, et après avoir
fait appel aux militants de toutes les organisations du
Front Populaire, demanda ~~aux~~ tous ceux qui sont de vrais
républicains de lutter pour obtenir l'intervention

*Une et l'autre se réfèrent à la Fête de la Lot-et-Garonne
— Communisme Social.*

Compte rendu de l'inspecteur de police spéciale
relatif à la fête du PCF à Feugarolles le 10 juillet
1938 au cours de laquelle Maurice Thorez,
secrétaire général, rend hommage aux deux députés
communistes de Lot-et-Garonne, 11 juillet 1938.
Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1825 W 46 (ancienne cote)

remercier les assistants, d'être venus si nombreux apporter la preuve de leur attachement au Front Populaire et à leur Parti, sans cesse grandissant.

Il demande à tous de persévérer dans l'effort de tous les jours pour le triomphe de leur parti et de la Démocratie, qui doit vaincre le fascisme destructeur et criminel. "Les élus communistes vous ont montré qu'ils étaient attachés à la cause du peuple. Ils sont prêts à vous en donner la preuve encore en toutes circonstances. Mais il faut que vous les aidiez, par votre propagande et

par vos adhésions qui en groupant les travailleurs, leur donneront une puissance invincible.

Il est longuement applaudi. (+)

Aurin, au nom de la C.G.T. apporte le vœu des

travailleurs syndiqués à ceux qui prouvent par leur nombre considérable, que les forces populaires françaises sont encore capables de s'unir pour un effort plus grand pour la victoire. "Le Front Populaire, dit l'orateur, n'est pas détruit, quoiqu'en pensent nos adversaires; il est profondément enraciné dans les cœurs de ceux qui ont lutté pour le former, et il ne mourra pas parce qu'il est une grande étape de la Révolution Sociale, étape de la Révolution, parce qu'il a permis aux travailleurs, aux paysans, aux fonctionnaires de s'unir et de prendre conscience de leurs forces. Les forces prolétariennes, autrefois mal organisées, sont aujourd'hui unies en un bloc indéniable. La C.G.T. avec ses milliers de syndicats et ses milliers de nombreux militants, a contribué à cette union.

"L'effort des partis ouvriers et de la C.G.T. ne seront pas vains; les lois sociales obtenues ont apporté du mieux être chez les travailleurs; l'union définitive des prolétaires, apportera la solution unique qui donnera du bonheur au peuple par le travail dans la liberté."

"Le Parti Communiste qui a toujours lutté contre les ennemis du Peuple continuera pour que tous ceux qui travaillant à une France libre et heureuse voient leurs efforts récompensés. Il combattra les menaces de guerre en groupant les forces de la Paix Universelle. En construisant un monde nouveau basé sur le Travail et la Liberté avec la collaboration la plus large de tous ceux qui sont attachés à la Démocratie et à la Paix, il permettra à la France de devenir, comme l'U.R.S.S., un pays où il n'y a ni crise de natalité, ni crise tout court, parce que toutes les énergies sont employées, chacun a son dû, et que par un travail de tous les jours, les prolétaires ont pu construire un pays où ils vivent heureux dans la Paix Forte et libre.

"Il faut que tous les travailleurs, réunis ici continuent à faire confiance à notre Parti et au Front Populaire qui nous vaincra ses ennemis. Les vieux auront leur retraite, les paysans verront leur situation encore améliorée, les ouvriers seront toujours défendus comme ils l'ont été jusqu'à présent, les fonctionnaires verront aboutir leurs revendications justes et nécessaires. Pour cela nous resterons fidèles au serment du 14 Juillet 1936, et nous lutterons sans répit jusqu'à la victoire définitive, pour le Pain, la Paix, la Liberté."

Des applaudissements répétés accueillant la conclusion du discours de Maurice Thorez, et les assistants l'acclament.

La séance est levée; il est 17h,30 environ.

Un bal a terminé la fête de Fougères.

Aucun incident à signaler.

L'Inspecteur de Police Spéciale LLOP ayant suivi la manifestation.

Robert Philippot

Robert Philippot, né en 1889 à Castets-en-Dorthe (Gironde), profondément marqué par le premier conflit mondial, revient du front avec la haine de la guerre. Il s'engage alors dans l'action politique et syndicale en militant à la CGT et à la SFIO avant d'adhérer après le Congrès de Tours au parti communiste.

Ses talents de propagandiste inquiètent l'administration des postes qui l'emploie d'abord comme facteur rural à Port-Sainte-Marie, puis comme facteur-receveur du bureau de Feugarolles. Accusé d'avoir fait l'apologie du communisme et de l'antimilitarisme dans une réunion publique, les PTT le sanctionnent par une mutation d'office au Havre qu'il accepte dans un premier puis refuse. Afin de subsister, il est contraint de s'associer à un marchand de bestiaux avant de demander sa réintégration dans l'administration des PTT comme commis ambulant.

Il devient, entre novembre 1923 et décembre 1924, secrétaire de la fédération communiste et pose sa candidature à toutes les élections politiques de l'entre-deux-guerres. Sa popularité grandit parmi les militants. En 1932, il est nommé secrétaire du rayon de Lot-et-Garonne. Stalinien, il se consacre exclusivement au parti, parcourant le département pour répandre la doctrine communiste et créer des cellules dans les communes les plus reculées. Il succède à Renaud Jean, son mentor, au poste de conseiller général du canton de Port-Sainte-Marie, six ans après lui. En 1935, il est désigné en tant que secrétaire de la fédération départementale des élus du Front populaire, puis est élu le 3 mai 1936 député d'Agen.

Aux côtés de Renaud Jean, il se fait défenseur des paysans, réclamant la création d'une caisse d'assurance contre les calamités agricoles. Mais, à sa différence, il applique avec zèle les consignes du comité central.

Pour violation de la propagande communiste, il fait partie des 44 députés communistes arrêtés en octobre 1939 et jugés en avril 1940. Tout comme Renaud Jean, il se désolidarise de la déclaration officielle de M^e Willard pour faire sa propre déclaration. Enfermé dans les prisons de Vichy, il retrouve Renaud Jean à l'île d'Yeu de la fin avril à la mi-août 1940. Ils sont à nouveau réunis à Fontevrault et à Clairvaux entre décembre 1940 et le début de 1941. Il fait ensuite partie, le 6 juillet 1942, des 1170 prisonniers politiques, tous communistes, déportés vers le camp d'Auschwitz-Birkenau, où il meurt le 25 août 1942.

(D'après la notice établie par D. Texier-Favier à l'appui du dossier individuel des RG, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 2312 W).



Robert Philippot, 1936.
Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 9 Fi 1911

Des mandats politiques au service de sa commune et de son département

Son militantisme le pousse à s'engager assez vite dans la vie politique du département où son éloquence et sa connaissance technique des dossiers en font un élu marquant, très apprécié par ses soutiens locaux et paysans.

Il est élu conseiller général de Port-Sainte-Marie¹ de 1922 à 1928, puis du Mas-d'Agenais de 1934 à 1939, et de 1945 à 1961.

Il se montre très soucieux du bien-être et de l'amélioration des conditions de vie de ses administrés, attaché par exemple à la rénovation des chemins ruraux, l'adduction d'eau, ou encore la scolarisation des enfants. À partir de 1945, en tant que vice-président du syndicat départemental d'énergie électrique pour l'arrondissement de Nérac² et président du syndicat intercommunal d'électrification de Casteljaloux³, il suit tout particulièrement l'électrification des campagnes, porteuse de progrès.

- 1 Lors des élections des 9 et 14 mai 1922, il est second au premier tour derrière Jules Cels, radical-socialiste, qu'il bat de 22 voix au 2^e tour (Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 3 M 279).
- 2 Ce syndicat, créé le 7 septembre 1937, est remplacé le 1^{er} juin 1953 par un syndicat départemental des collectivités électrifiées dans lequel Renaud Jean continue à assurer l'une des vice-présidences (d'après les extraits de délibérations du syndicat fournis par le SDEE 47).
- 3 Il occupe ce poste de 1945 au 12 mai 1959 (synthèse DDRG du 18 avril 1958, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1039 W 32 ; archives préfectorales, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1000 W 2465, 1094 W 91).

Médaille et carte de député de Renaud Jean, 15^e législature (1932-1936). Commune de Samazan



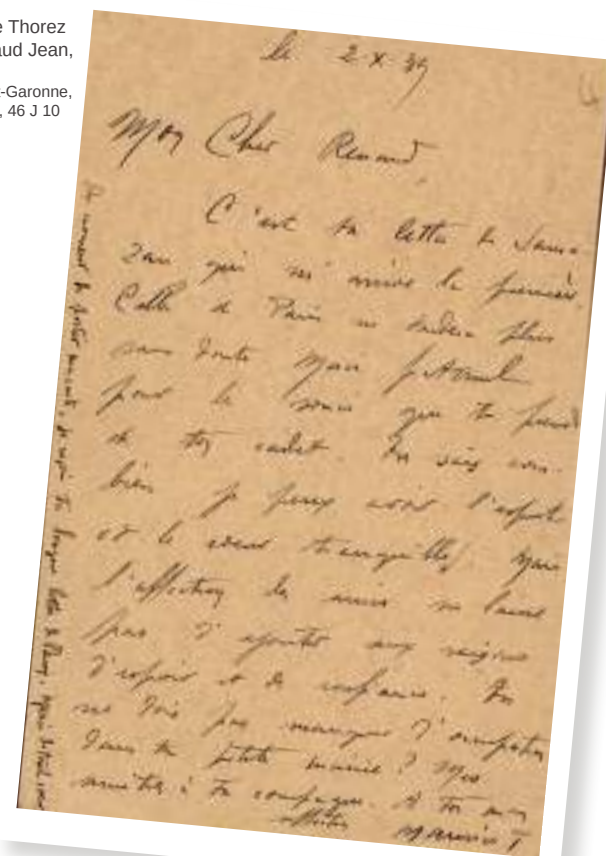
Il relaie au niveau local la défense du monde paysan dont il est le porte parole dans l'hémicycle départemental. Il occupe dès septembre 1945, et jusqu'en mars 1949, une position importante au sein du Conseil général en tant que président de la commission économique et vice-président de la commission des finances. Il s'intéresse aussi aux questions internationales en particulier l'insurrection hongroise et les « événements » d'Algérie.

Quelques années après son père, il devient à son tour maire de Samazan entre 1935 et 1939, puis à nouveau à partir d'octobre 1944 jusqu'à sa mort.

Après une proposition de candidature aux élections sénatoriales rejetée en mai 1955 par Renaud Jean⁴, l'année 1957 marque définitivement sa rupture avec la tête du parti.

- 4 Hubert Ruffe fait la même proposition vaine à Robert Lacoste, conseiller général de Houeillès (note de renseignements DDRG du 1^{er} juin 1955, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1958 W 5).

Carte de Maurice Thorez adressée à Renaud Jean, 2 octobre 1939. Arch. dép. de Lot-et-Garonne, fonds Renaud Jean, 46 J 10



de Lot-et-Garonne
et du Gers
Journal d'Action Communiste, Syndicaliste et Coopérative

ADMINISTRATION: RUEFFE HUBER, 126, Quai des Chartreux — Bordeaux
Télé. POSTAL: 304-22 BORDEAUX

CONSUMERS
Special No. 4 sold - 4 H. 20.000 - 3.00
100.00 - 18.000

La bataille électorale touche à son terme.

Dans plusieurs centaines de réunions le Parti communiste a développé, sans la moindre réticence, son opinion sur les vastes problèmes que seule sa doctrine permet d'éclairer et auxquels son programme seul apporte la solution.

À Agon, à Marnand, à Nérac, à Villeneuve, les candidats du Parti Communiste se sont rigoureusement imposés. Même dans un arrondissement comme celui de Villeneuve où, cependant, règne l'influence de vieux politiciens corrompus et corrompu, Leygues, notre candidat a groupé, dans ses réunions, de véritables foules.

Par de vigoureuses contradictions apportées dans les réunions des ennemis des ouvriers et des paysans notre Parti a confronté ses conceptions avec celles des différents partis de la bourgeoisie, parti socialiste compris.

Et partant, les discussions se sont terminées nettement à son avantage.

Notre Parti est le seul qui soit aussi allié à la bataille en pleine famille, qui nous demander à personne, refusant par avance toute collaboration, se soit adressé directement aux travailleurs, ne venant voir en eux, même si politiquement ils se dressent encore contre lui, que des exploités qu'il a le devoir de défendre.

Notre campagne d'été a donc été aussi une campagne de rassemblement des forces ouvrières et paysannes, de front unique, une campagne préparant l'action.

Comparez, camarades l'attitude de notre Parti au spectacle que nous donnent les querelles sordides des hommes de la bourgeoisie, à cette guerre au couteau que se livrent, avec comme seul but la satisfaction de leurs appétits et de leurs ambitions, les Cels, les Faber, les St-Marc, les Martin, les Mulhies, les Courrent, les Engrand, les Tricaud, les Dubourg, les Laban et autres Larnaudie...

Et nous espérons une légitime fierté d'appartenir au seul Parti qui vous donne l'exemple de la probité, de la dignité, et dont les candidats n'ont d'autre ambition que celle de défendre les travailleurs de la ville et des champs.

du journal *Le Travailleur* du 1932 présentant les candidats socialistes aux élections législatives.

de Lot-et-Garonne, 3 M. non coté

Tous debout contre la guerre

At least in repetition, he must have written
his name and his own people.

Les bananiculteurs martiniquais, soucieux de ne pas abandonner leur terre avec le même cœur, demandent l'aide de la communauté internationale et de la communauté scientifique de l'île de la Réunion pour leur aider à lutter contre la maladie du poivre de la S. D. N. et à développer les autres cultures de la zone. « Vive la Réunion ! »

Non, devant les tribunaux, les préposés des quartiers cauchemars les traits de maux et de souffrance se succèdent : les auteurs s'écroulent. Vient la prison et la répression des affaires.

Au moment où l'on pouvait croire que le régime s'apaisait, le Gouvernement français fut saisi de propositions très étonnantes de notre camarade Lénine, intitulées : « Sous le drapeau du militarisme » ou tout simplement cette intéressante proposition :

Il faut en tirer, l'élémentaire usage en
Mauricie, ainsi en cas les troupes de
l'artillerie et dans les positions
chaque de bataillon.

[illegible]

Devant Shogun, il y a toujours des
sévices de service de police. La France
y est évidemment représentée. Et c'est
notamment à cet endroit que l'on se
rencontre. Les officiers de police
français y sont en effet en grand
nombre. C'est là que l'on se rencontre
et que l'on se rencontre. C'est là que
l'on se rencontre et que l'on se rencontre.

[illegible][illegible]

Une autre cause peut faire monter les rendements : les très hautes températures provoquent aussi le gonflement imprévisible. Il faut que l'insensibilité aux hautes températures soit obtenue dès les premières

Arrangement of Ages



Robert PHILIPPOT

Inventaire des Normands



Renaud JEAN

Agencement de Nâres



Emile LABRUNIE

Abgeschlossen am 1. November 1901



Hubert RUFFE

Chez les Paysans Travailleurs

La politique du parti communiste à la campagne

UNE INTERVIEW DU CAMARADE THOREZ

[illegible]

La délégation spéciale qui

a administré la commune de Samazan

de novembre 1939 à septembre 1944

n'a pas tenu à jour le Registre

des délibérations

Séance du 1^{er} octobre 1944

Le Maire



La délégation spéciale dont il est question ci-dessus

est composée de M. M.

Guérin, Jaquet, Blondin

Blanc, Bouché, Joly

Blanchard, Ponce, délégué

Le Maire

Séance extraordinaire du 1^{er} octobre 1944

La présente séance a été convoquée par le Maire, sous la présidence de M. Guérin, pour

élire, pour M. le Maire, M. Guérin, M. Jaquet, M. Blondin, M. Blanc, M. Bouché, M. Joly, M. Blanchard, M. Ponce, M. le Maire, sous la présidence de M. le Maire, pour

élire, sous la présidence de M. le Maire, pour

élire, sous la présidence de M. le Maire, pour

élire, sous la présidence de M. le Maire, pour

élire, sous la présidence de M. le Maire, pour

élire, sous la présidence de M. le Maire, pour

élire, sous la présidence de M. le Maire, pour

élire, sous la présidence de M. le Maire, pour

élire, sous la présidence de M. le Maire, pour

élire, sous la présidence de M. le Maire, pour

élire, sous la présidence de M. le Maire, pour

élire, sous la présidence de M. le Maire, pour

élire, sous la présidence de M. le Maire, pour

élire, sous la présidence de M. le Maire, pour

élire, sous la présidence de M. le Maire, pour

élire, sous la présidence de M. le Maire, pour

élire, sous la présidence de M. le Maire, pour

élire, sous la présidence de M. le Maire, pour

élire, sous la présidence de M. le Maire, pour

élire, sous la présidence de M. le Maire, pour

Sa « dernière activité publique », la défense du syndicalisme agricole

Jouissant d'une grande influence au sein de la paysannerie et acteur majeur de ce milieu, il consacre la deuxième partie de sa vie à la défense de ce qui lui tient le plus à cœur, au-delà des sphères politiques, le monde paysan.

En 1945, il retrouve une grande activité syndicale au sein de la FDSEA¹, créée le 10 mars 1945 à l'issue du congrès d'unité paysanne (transformant les comités de défense et d'action paysanne en syndicats agricoles locaux), en tant que vice-président, puis comme secrétaire général à partir de juillet 1946². Tout en siégeant au conseil d'administration de la FNSEA, il privilégie l'échelon départemental, la FDSEA, base autonome, pour mener, notamment à travers son organe *La Voix de la Terre*, sa tribune, une activité efficace au service des paysans. Son influence y est reconnue de tous, quelle que soit leur tendance.

- 1 Elle apparaît avant la FNSEA qui n'est formée que le 14 mars 1946. En Lot-et-Garonne, elle groupe 315 syndicats locaux sur 327 communes et rassemble 14 000 adhérents en 1950 contre 20 000 en 1946 sur un total de 30 000 exploitants. Aidés par Léopold Rambeau, secrétaire général adjoint de la CGA, Marcel Combabessouse, président, et Renaud Jean se partagent les responsabilités : le premier veille à maintenir la fédération sur la voie syndicale en écartant le plus possible les incursions de toute démagogie politique ; le second déploie une activité que trente années de luttes et une réelle compétence technique et administrative ont rendue efficace (d'après la note RG du 26 juin 1950, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1958 W 43). En tant que membre du conseil d'administration de la FNSEA, sa voix est très écoutée lors des congrès auxquels il participe.
- 2 Le poste était laissé vacant par Frank Bru après sa défaite aux élections cantonales du conseil d'administration de la FDSEA (note de renseignements DDRG, 1958 W 43, Arch. dép. de Lot-et-Garonne).

Ce syndicat très actif relègue, avant qu'elle ne disparaisse au milieu des années cinquante, la Confédération générale de l'agriculture (CGA)³, à un rôle purement symbolique en Lot-et-Garonne.

Au début des années cinquante, le syndicat est déchiré par des dissensions politiques. Elles sont d'abord liées à la participation de l'organisation syndicale à la campagne pour la paix, faisant suite à l'appel de Stockholm⁴ du 11 mars 1950, que le courant communiste fait adopter au conseil d'administration. Ce positionnement pacifiste n'est pas sans créer une vive réaction de la fraction non communiste : le président Combabessouse⁵ refuse de participer aux assises départementales de la paix à Agen le 29 octobre 1950⁶ ; une délégation de la fédération se contente de lire la déclaration. Renaud Jean ne manque pas de rappeler lors du VI^e congrès de la FDSEA, tenu le 9 décembre 1950 à Agen, combien il a rédigé avec précautions cette déclaration de la paix parue dans *La Voix de la Terre*, écartant par là même toute emprise du PCF sur le syndicat⁷.

Un nouvel épisode se déroule au début de l'année 1951 lorsque René Blondelle⁸, président de la FNSEA, tente de faire de l'organisation syndicale paysanne une organisation politique de la droite traditionnelle et capitaliste pour ne grouper qu'une fraction d'entre eux⁹. Au nom de l'indépendance de l'organisation à l'égard de tous les partis politiques et de la défense du paysannat, les membres du conseil d'administration,

- 3 Prenant la suite de la Corporation paysanne créée par le régime de Vichy, cette organisation, créée le 12 octobre 1944, a pour but la défense et la coordination de l'action de l'ensemble des fédérations agricoles unies en son sein. En 1945 elle est le seul interlocuteur reconnu par les pouvoirs publics pour l'agriculture. En octobre 1947, cette organisation contrôlée par le PCF prend la forme d'une union départementale pour grouper la FDSEA, la fédération de la mutualité agricole, la caisse régionale de crédit agricole, l'union départementale des coopératives, la fédération des travailleurs de l'agriculture et la fédération des techniciens de l'agriculture (note DDRG du 26 juin 1950, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1958 W 43).
- 4 Lancé par le Conseil mondial de la paix pour exiger « l'interdiction inconditionnelle de l'arme nucléaire ». Relayée en France par le PCF et les intellectuels, la contestation ne rencontre qu'une faible audience.
- 5 Élu à ce poste en février 1945, il devient ensuite président de la mutualité sociale agricole puis de la chambre d'agriculture.
- 6 Notes DDRG des 10 et 23 octobre 1950, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1958 W 42.
- 7 Note de renseignements DDRG n°827 du 11 décembre 1950, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1958 W 39.
- 8 Il a remplacé en 1950 Eugène Forget, démissionnaire.
- 9 En 1951, sous l'influence de René Blondelle, la FNSEA met en œuvre « une action civique », visant à influencer le gouvernement et les pouvoirs publics par l'élection des agriculteurs à l'Assemblée nationale. La FNSEA est alors liée aux groupes parlementaires de la droite dans le cadre d'un intergroupe, l'amicale parlementaire agricole, qui devient un puissant groupe de pression. Jouant de l'accord du 8 février 1951 qui fixe les attributions respectives de la CGA, de la FNSEA et des chambres d'agriculture – ces dernières s'engageant à ne donner d'avis aux pouvoirs publics qu'après consultation des fédérations d'exploitants – et à partir de 1952 de la présidence de APPCFA, la FNSEA parvient, après avoir limité ses fonctions à un simple cadre de rencontre sans pouvoir de décision, à priver en 1954 la CGA de son rôle d'interlocuteur reconnu par les pouvoirs publics (d'après Lydia Loubache, *Le réseau de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles*, master 2 professionnel Aménagement et développement rural, université Lyon 2, 2004-2005).



On peut voir sur la photographie Yvonne Labadie, qui a également accepté de témoigner. La porte sur la droite est celle du secrétariat général, où travaillait Renaud Jean.

Photographie du secrétariat de la FDSEA de Lot-et-Garonne, s.d.
Collection particulière

nouvellement élus le 28 janvier 1951¹⁰, autour de Marcel Combabessouse et Renaud Jean, rejettent unanimement en bloc la proposition Blondelle dans *La Voix de la Terre* du 20 février 1951 ; en outre ils entendent bien réaffirmer lors du congrès national de la FNSEA du 27 février 1951 la résolution contraire qu'ils ont édictée¹¹.

Mais une crise couve au sein de l'organisation qui fait voler en éclat l'unité d'apparence après le renouvellement du conseil d'administration du 6 janvier 1952. Bien que sa tendance soit majoritaire, le président Combabessouse, contre toute attente, démissionne. Il considère que l'emprise du PCF sur le syndicat – la réélection de Renaud Jean au poste de secrétaire général à la faveur d'un léger déplacement de voix non communistes en témoigne – se traduit par une perte chaque année de 1 000 à 1 500 adhérents et il craint que ce courant ne dévoie l'organisation de la défense paysanne¹². L'enjeu véritable réside bien dans le contrôle de la direction du syndicat, qui se manifeste lors des élections à la chambre d'agriculture¹³, où les deux courants sont en désaccord sur les modalités de désignation des candidats. La violence de la crise semble avoir raison de la diplomatie de Renaud Jean qui a recours à une tribune de presse pour porter sa vérité : il adresse aux journaux locaux un article intitulé « Histoire d'un crime – Ils veulent assassiner la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles (CGA) »¹⁴ dans lequel il dénonce les manoeuvres du président à la solde du préfet, visant à écarter le courant communiste de l'organisation du fait du poids de son secrétaire général dans le monde paysan¹⁵. Il va plus loin en condamnant la constitution de listes politiques de scission syndicale bafouant les listes communes décidées lors du conseil d'administration du 12 janvier 1952.

En dépit de l'intervention de la commission des conflits¹⁶ déléguée par la FNSEA le 1^{er} mars 1952 à Agen, l'organisation présente des listes dissidentes aux élections du 3 mars 1952 à la chambre d'agriculture : la liste d'entente CGA de la fraction non-communiste (19 membres) du président Combabessouse l'emporte sur la liste de défense paysanne et d'unité syndicale de la fraction communiste (15 membres) conduite par Renaud Jean, qui n'est victorieuse – de justesse – que dans le seul arrondissement de Marmande¹⁷.

Bien qu'affaibli, il ne lâche pas le secrétariat général de l'organisation mais, au contraire, œuvre par son influence, son habileté et de larges concessions à reconstituer l'unité du syndicat. C'est chose faite avec l'élection du nouveau bureau de la FDSEA en mars 1952 où Clovis Lascombes¹⁸ remplace Combabessouse. Le risque de scission semble écarté et la fédération doit à présent travailler à reconquérir ses adhérents qui ne sont plus que 4 000 contre 12 000 en 1951¹⁹. La cohabitation entre Clovis Lascombes et Renaud Jean est émaillée de nombreux désaccords qui semblent s'atténuer dès 1957, le vieux leader paysan semblant préférer céder sans pour autant renoncer à défendre les revendications premières des paysans.

Il trace son propre sillon en tant qu'expert reconnu des affaires agricoles et lucide sait aussi combien l'agriculture locale doit à l'immigration²⁰.

Il réclame des lois pour mettre les paysans à l'abri des calamités agricoles, pour maintenir des prix de vente des denrées suffisants et pour réguler la fiscalité agricole ; soucieux de la condition paysanne, il est un défenseur convaincu, contre l'avis du PCF et du président de la FDSEA, des barrages routiers comme moyen de pression lors des manifestations paysannes des 27 août 1953, 12 février 1955 et 19 mai 1956.

10 Ces élections entérinent le basculement en faveur des non communistes : 14 communistes, 11 socialistes, 4 radicaux-socialistes, 4 modérés, 1 MRP (note n°67 du 2 février 1951, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1958 W 43).

11 Note DDRG n°106 du 16 février 1951, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1958 W 42.

12 Note DDRG n°20 du 10 janvier 1952, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1958 W 39.

13 Remplacées sous Vichy par la Corporation nationale paysanne (loi du 2 décembre 1940), les chambres d'agriculture voient leur existence légale confirmée par le Conseil d'État, dans son avis du 17 mai 1949, et leurs membres rétablis dans leurs fonctions abandonnées en décembre 1939. Le protocole d'accord signé le 8 février 1951 entre la CGA, la FNSEA et l'Assemblée permanente des présidents de chambres d'agriculture prévoit que les chambres d'agriculture orientent leurs activités vers l'éducation professionnelle, le progrès technique, l'équipement individuel et collectif, tout en respectant le caractère représentatif des organisations syndicales, et en maintenant la coordination avec toutes (d'après R. Larchevêque « L'évolution de l'organisation professionnelle de l'agriculture » in *Économie rurale*. n°39-40, 1959. L'économie agricole française 1938-1958, p. 220).

14 Note DDRG n°55 du 25 janvier 1952, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1958 W 39.

15 Si les journaux *Le Quarante-Quatre*, *Sud-Ouest*, *La Dépêche*, *Le Républicain* servent de tribune au courant de Marcel Combabessouse, la collection lacunaire des exemplaires du *Travailleur* nous empêche de savoir si ce dernier a publié l'article de Renaud Jean.

16 Elle est composée de MM. Van Grashed, président, Brugnion (Lot) et Labatut (Gers) (note de renseignements DDRG n°112 du 4 mars 1952, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1958 W 43).

17 Les listes de Renaud Jean sont sévèrement défaites dans les arrondissements de Nérac et Villeneuve-sur-Lot. Son courant ne dispose que de 4 membres sur les 20 que compte la chambre consulaire (chaque arrondissement dispose de quatre représentants auxquels s'ajoutent quatre représentants des associations et syndicats agricoles) (note DDRG du 15 mai 1952, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1958 W 43).

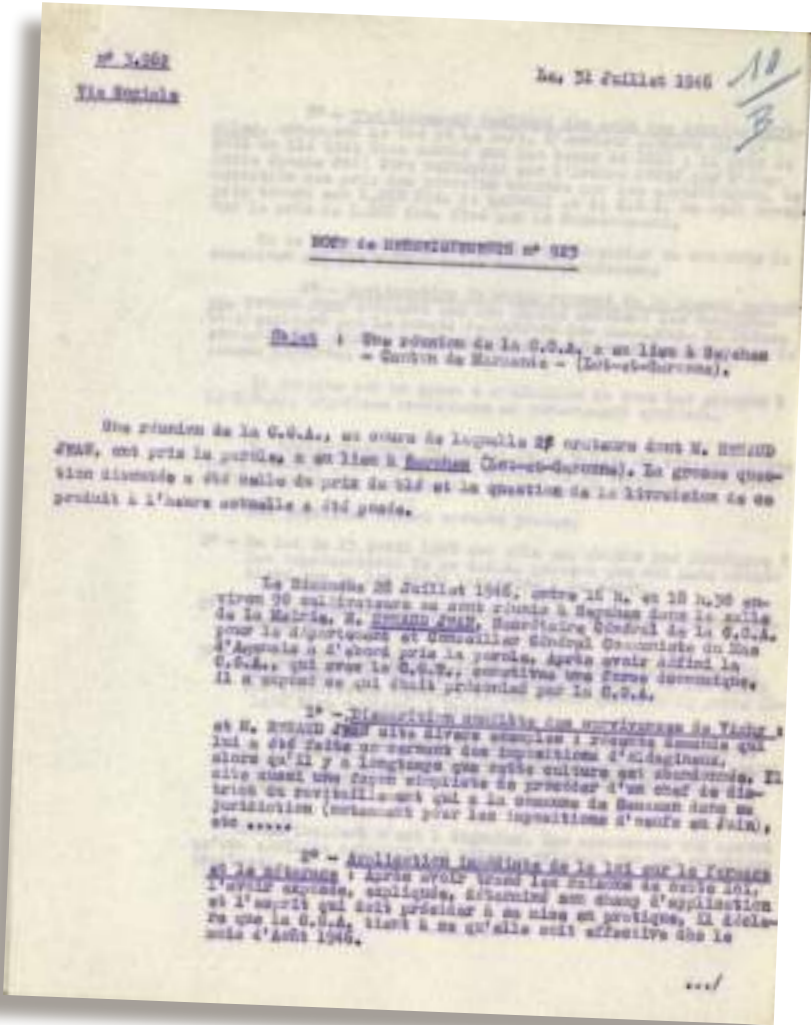
18 Cultivateur né à Calignac, modéré, membre du parti paysan, il est membre de la délégation spéciale de Vichy à Calignac. Il écrit régulièrement des articles techniques dans *La Voix de la Terre* et dans les Cahiers agricoles publiés par la chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne dont il assure également la vice-présidence (notice individuelle DDRG, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1958 W 43). Il assure la présidence de la FDSEA jusqu'en 1974, date à laquelle Léopold Rambeau (communiste) lui succède.

19 Notes de renseignements DDRG des 4 mars et 15 mai 1952, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1958 W 43.

20 Le 17 juin 1945 dans un meeting agricole à Marmande, Renaud Jean signale que sans l'immigration un quart des terres de Lot-et-Garonne seraient incultes (Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1958 W 39).

Lors des congrès paysans locaux et nationaux, il prend place sur l’es-trade, comme lors du meeting de protestation de la fédération des planteurs de tabac le 23 janvier 1954 à Marmande²¹, lors de la fête paysanne de Calonges en septembre 1957 ou du congrès de Biarritz en mai 1958. Les Archives départementales de Lot-et-Garonne conservent l’enregistrement de sa dernière intervention à la tribune du congrès annuel de la FDSEA, le 18 février 1961, au Skating Palace d’Agen, grâce à un don d’Yvonne Labadie, secrétaire puis directrice de l’organisation agricole. Il critique les dirigeants socialistes de la fédération des planteurs de tabac au sujet du prix du tabac et tente, à partir de la grande manifestation réunissant 6 000 planteurs à Marmande le 5 janvier 1950, de s’emparer de l’organisation. L’affrontement entre Rodolphe Roubet²², président de cette fédération, et Renaud Jean marque le point fort de cette lutte. Toutefois le but majeur de Renaud Jean est de réunir tous les agriculteurs, quelles que soient leurs opinions, pour obtenir l’amélioration de leurs conditions de vie. Sa grande force a été d’avoir pu maintenir, au-delà des oppositions, l’unité des agriculteurs de Lot-et-Garonne. Il reste à la tête de la FDSEA et y tient un rôle actif jusqu’à la fin, malgré la maladie. Au début de l’année 1961, il tient encore tête au parti qui lui reproche de mener une politique agricole trop personnelle²³. Sa disparition marque également la fin d’un courant communiste influent au sein de la FDSEA, désormais de tendance modérée²⁴. De par son expérience, son « indéniable prestige »²⁵ et sa pondération, il avait su créer un climat de sagesse et de bienveillance nécessaire à « l’union sacrée » entre les tendances modérée, extrême droite (jeunes paysans et gros propriétaires) et communiste (métayers) de la FDSEA²⁵. Pierre Abadie lui succède le 9 juin 1961.

21 Rapport de police du commissariat de Marmande (Arch. dép. de Lot-et-garonne, 2245 W 287).
22 Rodolphe Roubet (1895-1994) est maire SFIO de Clairac entre 1929 et février 1941. En mars 1944, il est arrêté par la milice pour propagande socialiste et est détenu à la maison centrale d’Eysses d’où le groupe Kléber le libère le 20 juillet. À la Libération, cet agriculteur moderne est porté en 1944 à la présidence de la fédération départementale des planteurs de tabac, poste qu’il occupe jusqu’en 1966. Par ailleurs, il assume des responsabilités à la fédération nationale où après avoir été secrétaire entre 1944 et 1955, il en devient vice-président. Bien que menacé par le courant minoritaire communiste, il conserve la confiance d’une large majorité des 12 000 planteurs de tabac groupés dans 260 syndicats locaux, répartis sur l’ensemble du département. Ne voulant pas briguer un nouveau mandat, il démissionne le 12 mars 1966 de la présidence. Parallèlement à ses mandats syndicaux, il retrouve son poste de maire en octobre 1944 puis est réélu en mai 1945 avant de démissionner en 1949 pour raisons de santé. Élu conseiller général SFIO du canton de Tonneins, il devient en septembre 1945 le premier président socialiste du Conseil général de Lot-et-Garonne. Avec l’appui des différents partis et mouvements de gauche, il conduit une politique de reconstruction qu’il qualifie lui-même de « République sociale ». Il laisse en 1949 la présidence du Conseil général et remplit jusqu’en 1955 son dernier mandat de conseiller général en tant que président de la commission de l’agriculture et des transports. En 1959, il se retire de la vie politique.
23 Note DDRG du 5 avril 1961, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1039 W 32.
24 Synthèse DDRG, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1958 W 43.
25 Rapport DDRG du 9 juin 1961, Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 2379 W 19.



Note des renseignements généraux relative à une réunion de la CGA à Seyches, 31 juillet 1946. Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1958 W 39

34 - Travaillement national des vides des produits agricoles, notamment le lait et le lait. L'ensemble indique que le prix du lait doit être élevé sur les bases de 1913 ; le prix de cette époque doit être multiplié par l'indice donné par l'augmentation des prix des produits agricoles par les agriculteurs. Le prix trouvé est 1.200 fra, le quintal et la U.S.A. se peut acheter par le prix de 1.000 fra, fixé par le Gouvernement.

En ce qui concerne le lait, la confédération se propose de constater que les vaches laitières disparaissent.

40 - Audition de la presse vivante de la classe ouvrière. MAURICE JEAN explique que les jeunes quittent les campagnes et l'explique par la manque de confort des campagnes. Il laisse entendre un plan de longue haleine d'audition sociale de la classe paysanne.

Il termine par un appel à l'adhésion de tous les paysans à la U.S.A., l'Union paysanne et socialiste syndical.

M. CHAMBERLAIN, Président de la U.S.A. de Lot-et-Garonne lui a répondu pour remercier l'audience de la U.S.A. et expliquer qu'il s'agissait de la classe laitière le 10 et 15 avril 1948.

Des questions furent ensuite posées.

1^{re} - Le loi du 15 avril 1948 est-elle applicable aux étrangers ? Les représentants de la U.S.A. répondent que oui mais précisent que la loi était la même à ce sujet.

2^{de} - La participation du propriétaire aux dépenses sociales dépendant des difficultés.

3^{de} - On demande à savoir si le lait qui était battu servait à la cuisine ? M. MAURICE JEAN a répondu qu'il se lui était pas possible de répondre et que cette question de grève était être soulevée à Paris.

Les deux systèmes ont déclaré leur applaudissement de l'audience, car ils s'intéressaient aux questions liées avec la situation de la classe et l'existence de la U.S.A. était normale.

Avant de partir d'ont à signaler. Les assistants ont noté qu'une conférence spéciale des paysans existait sur les questions sociales.

André L. Marraud

25 MARS 1950

DOSSIER DEPARTEMENTAL de LOT-ET-GARONNE

NOTICE INDIVIDUELLE

NOM **JEAN**

Prénoms Renaud - dit "Renaud Jean"

Date et lieu de naissance 16 Août 1897 à Bazennan (Lot-et-Garonne)

Profession Ancien Professeur à l'Ecole Pratique d'Agriculture Actuellement propriétaire agriculteur

Domicile Bazennan (Lot-et-Garonne)

Fonctions publiques exercées Maire de Bazennan depuis 1925. élu député de l'arrondissement de Garonne le 14 Décembre 1920 - Radica en 1924 - Radica en 1928 - Radica en 1932 et en 1936 - Conseiller Général du Canton de Baz d'Argence

Situation administrative, politique, syndicale Communiste
Est entré en conflit avec le P.F. en 1945 de la signature du pacte germano-russe. Se consacra aux questions agricoles mais son parti ne parvint pas lui avoir permis de participer avec l'occupation. A été élu Vice-Président de la F.S.F.A. en 1945 - Ecarté depuis lors des fonctions de Secrétaire Général de cette organisation et il a depuis la mesure de sa connaissance approfondie de toutes les questions fiscales et agricoles.

Renseignements divers Noté et bien considéré dans la zone administrative politique. Il jouit d'une grande influence dans le département surtout dans le Marmandais. Dirige son organisation syndicale agricole avec énergie et compétence et fait tout à son profit toutes les concessions nécessaires au maintien d'une unité qu'il estime primordiale.
Vieux lutteur, ardent militant, s'est fait connaître par son action dans la participation de la U.S.A. au Parti Communiste en Lot-et-Garonne une influence acquise sur les masses paysannes. Porte parole des paysans au Conseil Général où ses interventions constantes sont très suivies et ont toujours les effets.

Le candidat de la liste d'union C.A. Jean L. André de Garonne aux élections de la Chambre d'Agriculteurs de 1948.

Notice individuelle de Renaud Jean mise à jour par les renseignements généraux, 25 mars 1950.
Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1958 W 43



Le parcours de cet homme dans l'histoire politique et syndicale nationale et locale a révélé une personnalité attachante hors du commun. Sous des traits massifs, se cachait une intelligence, un sens du bien commun et une rectitude peu communs au service de ses concitoyens. De ses origines paysannes modestes, il sut tirer sa force pour devenir un des dirigeants écouté de l'Internationale communiste et incontestablement un meneur d'hommes. Si sa ligne de conduite toute personnelle lui valut de déranger au plus haut sommet du parti qu'il avait participé à fonder, il ne s'en départit jamais. Ce fut sa force.

L'étude ci-contre nous a permis de mesurer la vie extrêmement riche de Renaud Jean dont tous les aspects ne sont pas connus : la détention puis la retraite à Bordeaux et dans les Landes, les tractations avec l'appareil du parti et ses représentants locaux concernant son retour fin 1944 et sa réelle activité en tant que conseiller général. C'est ainsi que les nouvelles sources apparues dans ce cadre n'ont pas livré tous leurs informations d'autant plus qu'elles pourraient encore être complétées par des archives privées. Il s'agit notamment des archives des organisations locales auxquelles Renaud Jean a appartenu (fédération départementale du parti socialiste, Union départementale du PCF, FDSEA) et des hommes politiques et syndicalistes qu'il a côtoyés sur le plan national (Marcel Cachin, Maurice Thorez, André Marty) et local (Robert Philippot, Hubert Ruffe, Robert Lacoste, Marcel Combabessouse, Clovis Lascombes...).

Il serait vivement souhaitable que ces ressources documentaires suscitent de nouvelles études de la part d'historiens s'intéressant en particulier au syndicalisme agricole lot-et-garonnais d'après-guerre. À la Libération, l'activité de Renaud Jean semble en effet ne pas avoir faibli en dépit de ses mandats plus modestes, l'autorisant ainsi à parachever l'engagement d'une vie en faveur du monde rural.

Recueil de documents



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 26 AVRIL 1936

Compte-rendu

Travailleurs !

Environ la moitié des personnes qui ont répondu, dans notre questionnaire, ont une ou plusieurs personnes à leur charge.

By these means, the great, and lasting, and permanent benefit to the world is secured. The great benefit to the world is secured. The great benefit to the world is secured.

Be alert for the following:

ce que j'ai fait à la Chambre

de la familia de los *Salicaceae*, en 1822, cuando Alexander von Humboldt y Bonpland, al viajar por América, descubrieron esta especie en los Andes de Colombia. Desde entonces, esta especie ha sido objeto de numerosos estudios científicos, tanto en el ámbito de la botánica como en el de la química y la farmacología.

1. The authors of the Commission's 1987 report, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667

[illegible]

Ce que j'ai fait en dehors de la
Chambre

PERMANENCE de l'Union européenne. L'Assemblée du haut conseil d'Europe, réunie à Paris le 12 mai, a approuvé la mise en place de l'Union européenne pour la période 1992-1993. Elle a également approuvé la mise en place de la coopération entre les institutions de l'Union européenne pour la période 1992-1993.

Chaque année, 100 000 personnes sont atteintes de la maladie. Les personnes atteintes de la maladie sont souvent âgées et ont des antécédents de diabète.



Renaud JEAN

DES RESULTATS...

Voici quelques remarques d'un Rospal juif, au sujet du groupe communiste, « peu l'ad-
mirer » ne s'il a véritablement soutenu à la Chambre sa cause le jour.

	(1975)
Résumé d'un comité d'investigation des troubles cardiaques	[London]

Radio 2 au service d'assistentat de l'Energy Acacia (d'octobre 1933).

Exposition de trois quarts de l'île par traverser et par en de la base à la production

Méthode de *deut* à l'infinitif de l'ill. comme de la forme au centre de son

AVRIL 1936

de Mandat

[illegible]

Les mutations du rôle de l'architecte sont ainsi liées à la fois à la révolution technique et à la révolution sociale. Elles sont le résultat de la prise en compte de la dimension humaine de l'habitat, de la prise en compte de la dimension sociale de l'habitat, de la prise en compte de la dimension culturelle de l'habitat.

Il faut tout de suite préciser que nous ne sommes pas en présence d'un simple jeu de mots, mais d'une véritable œuvre d'art. Le langage est ici utilisé comme un matériau, et les mots sont manipulés de manière à créer une image sonore et visuelle. Les répétitions et les jeux de mots sont utilisés pour créer une atmosphère de mystère et de magie.

WITH 126 LOCATIONS

[illegible]

980-776-0000 • www.hillcountrytexas.com

241 affiché si sono venuti osservando ed è dato che saranno in
condizioni di rimanere in buona conservazione.
Nelle più prossime zone oltre al limite dei Transi, molto so-
no a lazo di l'altre in un altro.

* Per l'elenco dei nomi delle società che hanno fornito i dati per l'analisi, vedere la sezione "Per informazioni".

ANNE LEE TRANSLATING FROM A. MARY KATHY

DE TONDERE

The various and numerous offerings by the Manufacturers of Transmittal Mail were well appreciated by the business community. It was especially so in view of the fact that the mail service was being provided at a time when the economy was still in its infancy.

« L'allemand se verra braver par 20 ans d'indulgence, 30 d'effort, pendant les 10 années suivantes, indépendamment de ce qu'il aura fait de son côté. L'effort sera le même pour l'allemand et le français, mais le français sera plus capable de le faire. »

100

LE CHORDON - Le Chardon, avec ses griffes noires et blanches, se dresse sur son talon, comme un guerrier, prêt à tout.

1980

Le Président de la Fédération départementale des chasseurs a bien voulu reconnaître l'intérêt de nos actions en faveur des chamois.

Ministère de l'Intérieur

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Sûreté Générale

Cabinet

Marmande le 10 Avril 1939.

Du Commissaire de Police

de l'Arrondissement

de MARMANDE

(Lot-et-Garonne)

LE COMMISSAIRE DE POLICE

à M. le Commissaire spécial

Agen

J'ai l'honneur de vous transmettre le compte rendu de la réunion publique et contradictoire qui a eu lieu sous la halle à Marmande, le dimanche 10 Avril à 21 heures, et dans laquelle M. le député Renaud JEAN a rendu compte de son mandat et a traité des événements extérieurs et du problème de la Paix.

Le Commissaire de Police;

G. Licard



COMPTE RENDU DE REUNION PUBLIQUE

ET CONTRADICTOIRE

Le dimanche 9 Avril à 21 heures, a eu lieu sous la halle, Place du Marché, une réunion publique et contradictoire, où le Député Renaud JEAN, a parlé des événements extérieurs et du problème de la Paix.

Cette réunion groupant environ 2000 personnes parmi lesquelles, de nombreux militants du P.C. venus en car de Miramont Casteljaloux, Le Mas-d'Agénais, mais aussi des P.S.F. et de nombreux curieux.

Le Bureau était formé du Docteur Costes Président, avec comme assesseurs M.M. Abadie, Aulanet, Mouni, Thoumaseau, Ducros, Bellard, Touja.

Le Docteur Costes prenant la parole remercie. L'Assemblée de l'avoir par ses acclamations jugé digne de présider cette réunion, se présente comme le Représentant du Rassemblement populaire de l'arrondissement de Marmande. Il se déclare en outre être jaloux de son indépendance, et se défend d'être inféodé à quelque parti ou personnage politique : "On peut être P.P. 100 % sans s'incliner devant les théories socialistes et communistes "Il demande la réalisation du programme P.P." Je resterai P.P. et je me moque des critiques ".

Le Président donne ensuite la parole au député Renaud JEAN. Celui-ci déclare n'être venu à Marmande que pour traiter de politique extérieure. Néanmoins je dois dit-il des explications sur tous mes actes accomplis au cours de mon mandat de député. Au cours de mon exposé sur les problèmes de politique extérieure je serai guidé par 3 Préoccupations.

1°- Etablir la vérité sur la position du P.C. en face des problèmes extérieurs

2° -Quelle a été la politique juste ou bien celle défendue par le P.C., des Socialistes, certains radicaux et même des modérés comme des Démocrates populaires, par M; de Bérillia Buré, ou bien celle pratiquée par le Gouvernement.

3°- Quelle est la pensée du P.C. sur les mesures proposées par le Gouvernement.

1°- Je veux éviter certaines accusations infâmes. On représente en effet les Communistes comme voulant la guerre. On classe les Français en deux catégories les Pacifistes et les Bellicistes. Quand Hitler et Mussolini ont voulu justifier leur politique de guerre et d'aventures, ils n'ont eu qu'à citer les écrits et les discours de certains hommes politiques Français. Mais je ne le ferai pas, car nous ne voulons pas la guerre. Tous les Français veulent la paix; ce qui les divise, c'est qu'ils ne sont pas d'accord sur les méthodes

....

- 2 -

Je suis convaincu que Daladier veut la Paix,; et moi aussi je veux d'abord répondre à certaines contre-vérités lancées contre le parti Communiste.) On a dit que les Communistes voulaient des croisades idéologiques contre certains pays. Jamais ils ne l'ont demandé. 2*- On a dit que les Communistes ne voulaient pas qu'on touche au traité de Versailles, c'est faux.

D'abord, pas de croisades idéologiques. L'orateur a parlé de l'invasion de l'Espagne en 1936, mai 1937 et en 1938. Le P.C. n'a jamais demandé l'intervention. Il n'a demandé que 2 choses, a) application du droit International, (b, ce que la France vendit à l'Espagne, ce qu'il lui fallait pour vivre et se défendre.

Le Gouvernement Français applique une politique de non-intervention. Il n'aurait dû suivre cette politique de non-intervention que si l'Allemagne et l'Italie avaient cessé leur aide à l'Espagne de Franco. Si la contradiction intervient elle devra en avouer la vérité ou apporter des preuves. Si on avait pratiqué la politique préconisée par le P.C. il y aurait à l'heure actuelle un Gouvernement ami de la France. Si les Communistes n'ont jamais demandé une guerre idéologique en Espagne, ils n'en ont pas demandé davantage contre l'Allemagne et l'Italie. Chaque Pays peut avoir le Gouvernement de son choix? Nous ne voulons pas de rupture politique ou économique avec Hitler ou Mussolini. Si le P.C. prend le Pouvoir il renforcera au contraire les relations avec l'Italie et l'Allemagne. (Nous pouvons gouverner en France.) L'orateur cite Guesde et Sembat en Août 1914. (Il est au monde un pays gouverné par les Communistes: c'est l'U.R.S.S. Les Soviets n'ont jamais rompu les relations avec les Gouvernements qui les combattent. Ils les ont au contraire renforcées. Exemple : Il y a quelques semaines l'U.R.S.S. a signé avec l'Italie un traité de commerce, avantageux pour les deux pays.

Il existe un pacte Anti-Komintern entre les pays totalitaires, Allemagne, Italie, Japon, et depuis hier Espagne), soutenu par certains éléments français. Ce pacte n'est pas en réalité un pacte anti-Communiste, mais une convention pour justifier une politique de violences et de rapines des états totalitaires.

Si l'Italie et l'Allemagne voulaient abattre le Communisme ils commenceraient par la Russie ; or il n'en est rien. Le Japon en guerre contre la Chine aurait dû aussi aller en Russie, seulement sentant la résistance de la Chine, il s'est tourné vers le Sud-Ouest et a occupé HAI-Nhan, qui se trouve sur la route de l'Indo-Chine).

Les revendications italiennes, ne sont pas formulées contre des possessions soviétiques. Hier encore l'Italie a envoyé 50.000 soldats et 900 navires ou avions contre un petit pays sans défense. Par l'Albanie, c'est la France, la Yougoslavie, la Grèce qui sont menacées. Au cas d'un nouveau conflit l'opération de Salonique ne réussirait pas comme en 1916. Certains Français ont poussé Hitler à se jeter contre l'U.R.S.S. par l'Europe Centrale; mais rien ne prouve que c'est contre l'Union Soviétique.

2*- Les Communistes ne sont pas les féroces conservateurs du monde fabriqué par les vainqueurs de 1918. L'orateur signale s'être

.....

- 3 -

dressé il y a vingt ans contre les puissants du jour (Fels, Fallières etc.) et avoir démontré alors que le traité de Versailles était absurde au point de vue territorial, Financier et Militaire.

a) Au point de vue territorial, par la création de nombreux petits états non viables à cause de la diversité des peuples qui les composaient, n'ayant aucune base économique, ni d'unité politique.

b) Absurde, au point de vue réparations, de demander à l'Allemagne le paiement de centaines de milliards or pendant une centaine d'années. La coalition des vainqueurs de 1918 sera d'ailleurs dialoguée avant 10 ou 15 ans et l'on n'obtiendra rien. Il aurait fallu aider l'Allemagne Républicaine, pratiquer une politique de sympathie et ne lui faire payer que ce qu'elle aurait pu payer. On aurait dû appliquer le pacte de Genève signé en 1918. J'ai été traité de boche par les ambassadeurs de la guerre de 1918, pour avoir défendu cette politique. Le P.C. s'est dressé contre Versailles quand il a été une menace pour la paix du monde.

Exemple : la Stupide occupation de la Rhur. Nous avions été traqués mais je préfère avoir réclamé une politique de concessions en 1925 qu'avoir (cédé) devant Hitler en 1938. Il vaut mieux discuter que céder. Mais on a cédé à l'Allemagne de Hitler ce qu'on a refusé à l'Allemagne Républicaine.

Versailles a été démolie en quelques mois. L'Allemagne a réarmé et vous lui avez donné des terres qu'elle n'avait pas en 1914.

Les Communistes n'acceptent pas la guerre comme règlement de comptes. La guerre ne règle rien, ne remédie à rien. C'est la pire absurdité. La préparation à la guerre mine les peuples. L'Angleterre dépense cette année 100 milliards pour réarmer, la France 50 ; quant à l'Allemagne et à l'Italie, elles ne comptent plus. Il faut préparer le passage de la Paix armée à la paix désarmée.

2°- Qui a eu raison de la politique préconisée par le P.C. ou de l'autre.

Auparavant, l'orateur examine les campagnes de guerre et les occupations de pays par le Japon, l'Allemagne et l'Italie. Tous ces Gouvernements sont à direction fasciste. Qui dit guerre, dit fascisme international. Tous ceux qui ont permis cela ont fait le jeu du fascisme international. Des intellectuels de gauche ont dit que l'Angleterre et la France se sont faites ainsi les complices du fascisme international et de la guerre. On a dit que les Juifs, Staline, etc.,... étaient les complices de la guerre. Ceux qui ont dit cela trahissent la France et la Paix au profit du fascisme international. Nous nous trouvons en face de deux politiques : celle du P.C. et celle du Gouvernement Français et ceux qui le soutiennent.

Le P.C. n'a pas pratiqué une politique de menaces et d'insultes envers les pays totalitaires. Il est disposé à accepter que le Gouvernement Français discute à deux conditions :

1°- Pas de nouveaux Munich, c'est-à-dire une parlotte à 3 ou 4 avec pour arbitre l'un des agresseurs, mais une conférence plus large avec tous les Pays.

2°- Une politique de concessions réciproques. Le P.C. ne réclame pas une aventure, mais une fermeté éloignée de l'intransigeance et du recul systématique. La politique des autres n'a été qu'une

....

- 4 -

politique de reculade, incessante. Ils ont espéré amadouer Hitler et Mussolini en cédant devant ses prétentions). L'Orateur rappelle la prise de possession de l'Ethiopie, de la Rive Gauche du Rhin etc... et il en vient à l'examen des accords de Munich. Il fait un rapide rappel des faits- Anschluss mars 1938- rien contre la Tchécoslovaquie, puis c'est l'affaire des Sudètes, et enfin Septembre.

La France avait signé un désastre et ce pays croyait la Paix sauvée. Daladier s'alla en triomphateur sur la tombe du Poilu inconnu. Munich n'a rien sauvé (j'ai honte dit l'orateur du spectacle donné par la France en Septembre et Octobre 1938.)

A Munich, nous a-t-on dit "I" on n'avait que le choix entre la signature et la guerre. 2°- En donnant satisfaction à Hitler on a créé des conditions de paix durable. Ces arguments sont tous deux faux. En effet, dit-il, Hitler aurait hésité à déclencher la guerre en 1938, bien moins qu'aujourd'hui. Il avait en face L'U.R.S.S., la France, l'Angleterre, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, etc... Avec lui l'Italie hésitante et débâillante. L'Allemagne était moins prête militairement en 1938 qu'en 1939. 3°- Au point de vue économique, l'Allemagne manquait de pétrole, de minerai, ce qu'elle a obtenu par la prise de la Tchécoslovaquie et de l'accord Roumain. Il aurait donc subi une défaite.

Maintenant Hitler a supprimé des peuples non allemands et agit au nom de l'espace vital.

Munich a été un désastre, et on vous a consciemment trompés. Le P.C. avait raison puisqu'une politique de fermeté a été appliquée timidement par la France et l'Angleterre qui s'est rapprochée de l'U.R.S.S. sans s'engager. On commence à résister. A ceux qui accusent le P.C. d'être belliciste, nous demandons si Daladier et ceux qui le soutiennent sont maintenant des bellicistes, et les Communistes étaient-ils des bellicistes quand le danger de guerre était moindre qu'aujourd'hui?

Il n'y a pas de solution en dehors de la politique de fermeté, qui peut seule sauver la paix. Groupés, les Pays pacifiques sont encore plus puissants que les autres. Mais attention pas un deuxième Munich, sinon tout serait perdu.

L'orateur parle ensuite des Pleins Pouvoirs que le P.C. a refusé au Gouvernement Daladier qui n'a éprouvé que des désastres au point de vue politique, économique et moral. Le P.C. n'est pas opposé en principe aux Pleins Pouvoirs qui s'imposent dans certains cas. Mais deux conditions sont nécessaires pour les accorder.

1°- Que les Pleins Pouvoirs ne soient pas un moyen commode d'étouffer le Régime Parlementaire.

2°- Les Pleins Pouvoirs ne peuvent être accordés qu'à un Gouvernement d'Unité Française.

Or ces deux conditions ne sont pas remplies.

L'Orateur parle des modifications à apporter à l'organisation des débats parlementaires. Il reproche d'autre part, au Gouvernement l'inégalité des sacrifices demandés aux Français.

L'orateur parle ensuite, de l'attaque injustifiée dont a été l'objet le P.C. en la personne du député Marty. L'orateur les accuse d'être les complices d'Hitler, traîtres à la France et à la paix, et ils sentiraient un jour passer la justice du peuple. Les Communistes ont été lavés de cette accusation et n'ont eu qu'un souci, l'Union de tous. Le député Colomb ayant traité André Marty d'échantillon d'un parti de voleurs et d'assassins, d'accord avec certains ministres de M. Daladier, a été chatié comme il le méritait.

En conclusion, M. Le député Renaud JEAN, ne veut pas

....

- 4 -

prononcer des paroles de découragement et de désespoir : (Je comprends votre angoisse républicaine, en face des déceptions, occasionnées par les fautes commises depuis 1936. Rien n'est perdu, ni des réformes intérieures, ni de la paix, mais, l'union des masses françaises et de tous les peuples qui veulent la paix, est plus que jamais nécessaire.)

Le Président, ayant fait appel aux contradicteurs, M. CATHALA Pierre, ancien ministre et ancien député, prit ensuite la parole : (Mes doctrines sont opposées aux vôtres, mais pas les personnes. On a accusé Renaud JEAN d'être l'ennemi l'ennemi du parti de la guerre. L'orateur examine la politique préconisée par le parti communiste : " En 1938, vous n'avez pu sacher qu'à la politique de M. Daladier, vous aviez voulu opposer la fermeté et la résistance. Croyez-vous que la France de 1938 était prête à affronter la guerre. M. CATHALA examine ainsi l'état de la France qui ne pouvait opposer à l'Allemagne que 1600 avions contre 4.500 ; pas de masques contre les gaz, pas d'abris contre les bombardements aériens, danger de la concentration des usines travaillant pour la Défense Nationale dans l'agglomération Parisienne. L'Angleterre ne pouvait envoyer en France en cas de conflit, que soixante à quatre vingt avions et deux divisions au plus. Sa tactique, " tenir jusqu'au dernier soldat français."

Quant à l'Amérique, la loi de neutralité, ne lui permettait que de nous vendre des avions payables immédiatement en or. L'orateur parle ensuite d'une éventualité de l'intervention de l'Armée Russe. A cette époque là pas de frontières communes entre l'Allemagne et la Russie. On se rappelle le fameux " Rouleau Compresseur " de 1914. M. CATHALA n'a pas confiance dans l'armée Russe. " En effet, qu'à fait l'U.R.S.S. pour la République Chinoise ? Que sont devenus les Chefs de l'armée Rouge, accusés par Staline, d'être les Agents d'Hitler. L'orateur pense que la thèse de M. Renaud JEAN, dont le parti voulait nous mener à la guerre en 1938 est bien effrayante. On en a pour preuve les affiches de mobilisation de cette époque. Pour éviter la guerre, il faut que l'étranger soit convaincu de la force de notre pays. Les grèves, les occupations d'usines, le désordre constant, que la politique de 1936, avait tolérés, avait accru les convoitises des puissances de proie totalitaires. L'orateur cite aussi, l'arrêt de la production métallurgique, M. Chamberlain accueilli en 1938, par des sifflets à la gare du Nord, l'occupation des Usines Renault.

Les élections de 1936, ont eu lieu sous le signe de l'Antifascisme. L'orateur parle de la délégation des Gauches, à laquelle appartenait le parti Communiste, qui porte sa part de responsabilité de la politique de 1936 et 1938. "

" Vous protestez contre les Pleins Pouvoirs, mais vous avez voté la confiance à M. Daladier en 1936. En Septembre 36 vous le combattiez " et M. CATHALA rappelle les paroles prononcées par le Chef du Gouvernement actuel au Congrès du parti Radical à Marseille : " Le P.C. prépare pour la France, des destinées tragiques. " Le P.C. même campagne contre M. Daladier, Bonnet, et ce que l'orateur reproche aux Communistes, c'est de réclamer une politique de fermeté et de guerre, et d'affirmer la paix, alors qu'ils ont tout fait dans le passé, pour désarmer la France.

...

- 6 -

M. le député Renaud JEAN rappelle ensuite qu'il a eu à Tonneins, comme contradicteur un lieutenant de M. de la Rocque et qu'il a aujourd'hui un de ses plus brillants avocats. Il traite M. CATHALA de candidat vagabond et voit en lui un de ses concurrents aux élections de 1940.... si elles ont lieu.

Le parti Communiste a voté pour M. Daladier en 1936, parce qu'il n'avait pas de préjugés contre lui et qu'il l'attendait à ses actes. L'orateur parle du Front Populaire et si les partis y adhérant se doivent des explications il n'en a pas à donner à M. Cathala.

Puisque M. Cathala a reconnu que le P.C. n'a pas voulu la guerre, est-ce qu'il pense et croit pouvoir apporter des preuves que le P.C. a voulu la guerre.

M. Cathala prend la parole. Il ne croit pas qu'un seul homme ou seul parti veuille la guerre ; mais c'est l'erreur de la politique du P.C. qui conduit à la guerre.

M. Renaud JEAN à son tour accuse le Gouvernement de M. Laval auquel participait M. Cathala ; d'être le complice de la politique de complaisance " Abyssinie, accords de 1935 " dont Munich est la conséquence. Il a ainsi contribué à livrer gratuitement 1500 avions à l'Allemagne, et à rendre disponibles 500 avions d'Espagne.

Si la Russie a fait fuir des Officiers Généraux Rouges c'est que les plans de mobilisation communiqués par cette puissance à la France sans contre-partie furent livrés rapidement à Berlin.

La valeur de l'armée Russe n'est pas nulle ; car l'Allemagne n'a pas encore osé s'attaquer à l'Ukraine et la Reichswehr le sait bien.

La politique de Laval et la vôtre ainsi que celle dirigée par les puissances économiques conduit la France au désastre.

La France ne peut être défendue qu'avec le concours des masses populaires. En livrant l'Espagne à Franco, vous pensiez ensuite en chasser Hitler et Mussolini, mais votre crime a été que Franco est l'ennemi de la France.

M. Cathala répond ensuite que la politique de non-intervention a été pratiquée par Léon BLUM, que le parti communiste harcelait en demandant des avions et des canons pour l'Espagne.

Il aurait été plus facile d'intervenir en 1936 qu'en 1938, or vous vous êtes abstenus à cette époque.

Je ne renie pas Laval, la France avait alors en Europe, une situation qu'elle avait perdue en 1938.

M. Renaud JEAN, enregistre cette nouvelle reculade, et déclare rejeter sur M. Cathala et ses amis la responsabilité de la politique suivie en Espagne.

La séance est levée à minuit.

Le Commissaire de Police.

V. Brunel

Je dois ajouter que cette réunion publique et contradictoire s'est déroulée sans incident.

Le Commissaire de Police.

(liemol)



Six mois après les accords de Munich (29-30 septembre 1938) et moins d'un mois après qu'Hitler les ait bafoués en créant le protectorat de « Bohême-Moravie » (15 mars 1939), Renaud Jean, dans son exposé de politique internationale couvrant la période 1936 à 1939, condamne la politique de Daladier et prône la plus grande fermeté des pays pacifistes - France, Angleterre, URSS - à l'égard de l'Allemagne et des autres pays fascistes. Cependant, la marche inexorable d'Hitler vers la guerre et le revirement de l'URSS ne tarderont pas à anéantir ses derniers espoirs de paix.

Compte rendu par la police de la réunion publique du 9 avril 1939 à Marmande au cours de laquelle Renaud Jean évoque les événements extérieurs et la paix, 10 avril 1939. Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1825 W 47 (ancienne cote)

N° 831

le 5 avril 1950

Vie SocialeVie PolitiqueNOTE DE RENSEIGNEMENTS N° 280

Objet : En Lot-et-Garonne, le parti communiste poursuit son action pour s'emparer de la direction départementale de la Fédération des Planteurs de Tabac.

En Lot-et-Garonne, le Parti Communiste multiplie ses efforts pour prendre la tête de la fédération des Planteurs de Tabac.

Déjà le 5 Janvier 1950, à l'occasion de la manifestation de Marmande à laquelle assistaient 6.000 planteurs, M. BERNAUD Jean, ancien député communiste et conseiller général du canton du Mas d'Agenais avait critiqué l'attitude des dirigeants de la Fédération des Planteurs présidée par Monsieur ROUBET, S.F.I.O., ancien Président du Conseil Général.

Le 2 avril 1950, à Tonneins, au cours d'une assemblée générale des planteurs de tabac, M. BERNAUD Jean, exécutant les décisions de la récente conférence fédérale du P.C. a vivement attaqué l'action de M. ROUBET et déposé une motion blâmant les membres du comité technique à Paris ainsi que les membres du bureau et son président.

En raison de l'heure tardive, les votes sur cette motion et sur le rapport moral du Président ont été renvoyés à une date ultérieure au congrès de Dax.

De son côté, le député communiste Hubert RUFFE a déposé sur le Bureau de l'Assemblée Nationale une proposition de résolution réclamant une indemnisation pour les planteurs de tabac victimes de la sécheresse.

Cette indemnité, destinée à couvrir intégralement les dommages subis, serait prélevée sur les 106 milliards de bénéfices nets de la S.E.I.T.A.

Cette action est appuyée par la presse et par des affiches apposées dans tous les cantons tabaccolas.

N° 945/GN/20

le 30 Mai 1961,

NOTE D'INFORMATION

SECRET

Objet : a/s du passé politique de M. Renaud JEAN et de ses difficultés avec le P.C.F.

Réf. : Vos instructions du 29/5/61.

Pour la période qui se déroule de 1939 à la Libération, le cas Renaud JEAN peut être examiné sous deux aspects : l'aspect doctrinal et l'aspect historique :

1°) - Aspect doctrinal :

Premier Député paysan du P.C., Renaud JEAN s'est toujours opposé à la position orthodoxe du P.C. international (3^e Internationale) en ce qui concerne la place de la paysannerie dans un pays à organisation marxiste.

Pour les doctrinaires du parti, en effet, c'est la dictature du prolétariat, c'est-à-dire des ouvriers, qui doit s'imposer, les paysans n'étant qu'une forme d'appoint vouée à disparaître.

Renaud JEAN, au contraire, a toujours défendu l'opinion selon laquelle les paysans, classe moyenne c'est vrai, mais ouvrant de leurs mains, devaient être considérés comme des ouvriers.

Depuis 1922 et jusqu'en 1939, il a fait plusieurs voyages en Russie et a eu de nombreuses conversations avec la Direction du Parti en France.

Ses interlocuteurs n'ont jamais pu lui faire adopter la doctrine orthodoxe.

WALDECK-ROCHET, à l'époque, "le jeune qui montait", devait déjà avant 1939 supplanter Renaud JEAN à la tête de l'appareil communiste de la paysannerie, à cause des thèses dissidentes du leader paysan du Lot-et-Garonne.

Cependant, s'il n'y avait pas eu les événements de 1939, Renaud JEAN serait certainement resté député communiste.

2°) - Aspect historique -

Au moment de la déclaration de guerre de 1939, l'appareil du parti en L.G. avait comme état-major par ordre décroissant : M. Renaud JEAN, M. AURIN, M. Robert LACOSTE, M. LARSENIE et M. PHILIPPOT, 2^e député P.C. du département.

./.

- 2 -

AURIN fut mobilisé. Il n'a donc pas eu à signer la déclaration qui était demandée par le Gouvernement aux leaders communistes contre le pacte germano-soviétique STALINE-HITLER, du 26/8/39.

Par contre, PHILIPPOT a rédigé sa déclaration.

Dans le privé, Renaud JEAN expliquait pourquoi "le capitalisme forcé créateur du fascisme et de l'hitlérisme ne pouvait être allié du prolétariat marxiste-léniniste. Pareille alliance n'est qu'une mauvaise manœuvre et ne peut prévaloir qu'à des catastrophes" (sic).

Ceci se passait vers le 2 ou 3/9/1939.

Par la suite, JEAN Renaud se rapprocha par esprit de discipline de la thèse officielle du P.C.F. soutenant à fond la politique du pacte germano-soviétique.

Il refuse donc de signer la moindre déclaration contre le Pacte germano-soviétique.

Dans le même moment, la Direction du P.C.F. lui demandait d'enquêter sur le cas PHILIPPOT qui "avait trahi en se ralliant au gouvernement".

Or, Renaud JEAN refusa de s'occuper de cette querelle, et à partir de ce moment ses difficultés commencèrent vraiment avec le Comité Central.

En effet, à la Chambre, Florincoi BONNE avait lu au nom du parti une déclaration dans laquelle il disait : "la guerre contre l'Allemagne est d'un caractère impérialiste évident. Le P.C. ne peut soutenir pareil conflit".

C'est au milieu de ces intrigues et de cet imbroglio que le Président BALADIER signa un décret d'internement des députés et dirigeants du P.C.F. : Renaud JEAN AURIN, et PHILIPPOT furent donc internés.

Parmi les autres internés se trouvait le député P.C. RACANOND. Il faut noter aussi que l'affaire PHILIPPOT avait évolué dans l'intervalle.

PHILIPPOT avait présenté son autocritique et il était rentré à nouveau dans les grâces du Parti.

Après la débâcle de juin 1940, DORIOT, LEAT et VALLAT devinrent des figures de premier plan.

Or, JEAN Renaud est resté l'ami personnel de DORIOT, ancien maire communiste de St-Denis.

DORIOT, par suite, eut la persévérance de s'occuper de Renaud JEAN et de RACANOND et il finit par obtenir en 1941 la mise en liberté de ces deux amis.

A partir de ce moment-là, le P.C.F. ne pardonna jamais à JEAN Renaud "l'esprit bourgeois avec lequel il s'était incliné par opportunisme pour reprendre sa "liberté, insultant ainsi le parti et tous ceux qui continuaient la lutte".

/

- 3 -

Effectivement, depuis la libération, M. JEAN Renaud a toujours été tenu à l'écart par le Comité Central.

SECRET

Destinataires :

- M. le Préfet de L.A.G. (1)
- Archives (2)

SECRET

Cette note, établie la veille de sa mort fait la lumière sur les relations heurtées que Renaud Jean entretint avec le PCF et notamment sur les raisons de sa mise à l'écart à la Libération

Note d'information secrète des renseignements généraux concernant le passé politique de Renaud Jean, 30 mai 1961.
Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1039 W 32

Annexes

Les publications de Renaud Jean

Ouvrages et discours imprimés de Renaud Jean conservés aux Archives départementales de Lot-et-Garonne, de la Creuse, au CEDIAS ou encore par l'association des Amis de Renaud Jean

Renaud Jean, *Contre la guerre*, discours prononcé à la Chambre des députés le 15 mars 1922, Paris, Librairie de l'Humanité, 1922, 31 p.

Renaud Jean, *Entre paysans : commentaire du programme agraire du Parti communiste*, Paris, Librairie de l'Humanité, 1922, 23 p.

Renaud Jean, *Discours prononcé à la Chambre des députés le 15 juin 1923*, Paris, Librairie de l'Humanité, 1923, 16 p.

Renaud Jean, Préface de l'ouvrage d'Ernest Girault, *Paysans ! A bas les partageux*, Paris, Bureau d'éditions, de diffusion et de publicité, 1927, 29 p.

Renaud Jean, *Les lois militaires de l'impérialisme français (). Réquisitoire prononcé à la Chambre au nom du Parti communiste*, Paris, impr. centrale, 1927, 48 p.

Renaud Jean, *Que veut le parti agraire ?* Paris, Éd. CGPT, 1935, 32 p.

Renaud Jean, *Les petits vigneron et la loi Flandin*, discours prononcé à la Chambre des députés au cours du débat viticole les 14 et 15 décembre 1934, [s.d.].

Renaud Jean, « Pour le front populaire à la campagne », discours prononcés au VII^e congrès de l'Internationale communiste, *Cahiers du bolchevisme*, 15 octobre 1935, pp. 1279-1286.

Renaud Jean, *L'Union des paysans de France*, Rapport présenté au VII^e congrès national du parti communiste, Villeurbanne, janvier 1936, suivi de l'intervention de Waldeck Rochet, Paris, Impr. centrale de la Bourse, 1936, 64 p.

Waldeck Rochet et Renaud Jean, *Pour la terre de France*, Éd. du Comité populaire de propagande, 1936.

Renaud Jean, *La terre soviétique : Sovkhoz et Kolkhoz*. Préface de Marcel Cachin Paris, Éd. Sociales Internationales, 1936, 156 p.

Renaud Jean, Waldeck Rochet, *La prospérité pour nos campagnes !*, discours au Comité central du PCF, 22-23 juillet 1937, Paris, Éd. du Comité populaire de propagande, supplément du 31 juillet 1937, 32 p.

Marcel Cachin, Renaud Jean, *La Paix*, discours prononcés les 27 et 28 septembre 1937 au Congrès national du rassemblement universel pour la paix.

Renaud Jean, *Les devoirs du Front populaire envers les paysans de France*, Rapport de Renaud Jean et interventions Waldeck Rochet et André Parsal au IX^e congrès du PCF de décembre 1937 à Arles, Paris, Éditions du Comité populaire de propagande, s.d., 64 p.

Renaud Jean, « *Pour les paysans* », discours prononcé au comité central du Parti communiste français, La brochure populaire n°12, juin 1939.

Renaud Jean, *Métayers, défendez-vous ! Lutte pour les deux tiers*, Paris, Bureau d'éditions, (Confédération générale des paysans travailleurs), s.d., 24 p.

Renaud Jean, *Le parti communiste et les paysans. Le bilan d'une législature, la défense des intérêts des travailleurs de la terre. Le programme agraire du Gouvernement ouvrier et paysan*, Paris, Parti communiste, s.d., 32 p.



Bibliographie

Stéphane Baumont, *Renaud Jean : genèse d'une pensée et d'un engagement*, Poitiers, Université de Poitiers, 1985.

Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir), *Histoire des gauches en France*. Paris, La Découverte, vol. 2, 2004.

Gérard Belloin, *Renaud Jean, Le tribun des paysans*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1993.

Gérard Belloin, « Renaud Jean de Samazan » in *Le Festin*, n°14, 1994, pp. 45-51.

Florent Boudet, *Le Lot-et-Garonne des années trente*, mallette pédagogique du service éducatif des Archives départementales de Lot-et-Garonne, 2003.

Guillaume Bourgeois, Denis Peschanski, « Le procès des députés communistes » in *Colloque Le Parti communiste français de la fin de 1938 à la fin de 1941*, Paris, 14-15 octobre 1983, 15 p.

Jacques Clémens, « Le baptême du feu d'un socialiste : Renaud Jean (2 août-13 septembre 1914) » in *Cahiers du Bazadais*, n° 44, 1^{er} trimestre 1979, p.21-41.

Jacques Clémens, « La drôle de prison de Renaud Jean, député de Marmande, d'après sa correspondance, 1939-1940 » in *XXXII^e congrès d'études régionales (Agen-Marmande), 26-27 avril 1980*, IAES n°35, 1^{er} semestre 1980.

Viviane Couderc, « 1932-1934, La CGPT et les ventes-saisies », in *Le Peuple français*, revue d'histoire populaire, n°16, 4^e trim. 1974, pp. 10-12.

Jean-Paul Damaggio, avec la complicité involontaire de Renaud Jean, *Ma bien chère belle (Cent lettres pour un roman sous-réaliste, 4 avril - 18 août 1940)*, Angeville, La Brochure, 2007.

Olivier Dartigolles, « Les députés communistes du Lot-et-Garonne », in *Regard sur l'histoire du Lot-et-Garonne au XX^e siècle*, actes du colloque organisé par les Amis du Vieux Nérac, tenu à Agen et Nérac les 18 et 19 octobre 1997 sous la direction d'Hubert Delpont, Jean-Pierre Koscielniak, Bernard Lachaise, Nérac, Édition des Amis du vieux Nérac, 1998, p. 147-163.

Bruno Delmas, Eugène Starostine et Grigori Lanskoï, *Les sources de l'histoire de France en Russie. Guide de recherche dans les archives d'État de la Fédération de Russie à Moscou (XV^e-XX^e siècle)*, Paris, École nationale des chartes, 2010, 480 p.

Maurice Bourbiel et Hubert Delpont, 1926, *Feugarolles. Votre fête .. a 60 ans*, 1986 , Agen, Imprimerie du Travailleur, 1986, 16 p.

Hubert Delpont, *Renaud Jean : 1920, le Lot-et-Garonne et le choix du Congrès de Tours*, Agen, Imprimerie du Travailleur, 1990, 32 p.

Oliver Schiltz et Stéphane Taurand, « Résistances paysannes de l'Agenais entre 1851 et 1945, Entretiens avec Hubert Delpont, historien » in *Le Festin*, n°7, 1991, pp. 53-61.

Hubert Delpont, « Il y a 30 ans mourait Renaud Jean », Agen, *Le Travailleur de Lot-et-Garonne*, 20 mai 1991, 15 p.

Hubert Delpont, « Renaud Jean contre l'érection des monuments aux morts » in *La Grande Guerre aujourd'hui, Mémoire(s), histoire(s)*, Nérac, Éditions d'Albret, 2009, pp. 211-217.

Joëlle Gleize ; *Viviane Tournayre, Renaud Jean et le syndicalisme de classe à la campagne, un exemple : Le Lot-et-Garonne*, Paris, Université de Paris I, 1974, maîtrise d'histoire, 2 tomes, ill. cartes.

José Gotovitch, Mikhaïl Narinski (dir.), *Komintern, l'histoire et les hommes : dictionnaire biographique de l'Internationale communiste en France, à Moscou, en Belgique, au Luxembourg, en Suisse (1919-1943)*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2001, 604 p.

Alexandre Lafon, David Mastin, Céline Piot (dir.), *La Grande Guerre aujourd'hui, Mémoire(s), histoire(s)*, Nérac, Éditions d'Albret, 2009.

Max Lagarrigue, *Histoire du parti communiste français : Tarn-et-Garonne de la scission à l'essor (1920-1947)*, Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail, 1996.

Max Lagarrigue, « Un communisme rural ? L'exemple lot-et-garonnais dans les années 30 », in *Regard sur l'histoire du Lot-et-Garonne au XX^e siècle*, actes du colloque organisé par les Amis du Vieux Nérac, tenu à Agen et Nérac les 18 et 19 octobre 1997 sous la direction d'Hubert Delpont, Jean-Pierre Koscielniak, Bernard Lachaise, Nérac, Édition des Amis du vieux Nérac, 1998, p. 127-145.

Max Lagarrigue, « Itinéraire d'un cadre en marge » in *Communisme*, n° 55-56,1998.

Max Lagarrigue, « La Confédération générale des paysans travailleurs (47) » in *Le Festin* n°25, 1998.

Max Lagarrigue, *Renaud Jean : carnets d'un paysan député communiste*, Paris, Atlantica, 2001.

François Larrue, *Les paysans-travailleurs et les ventes-saisies dans le Lot-et-Garonne de 1932 au Front populaire*, Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail, 1979.

Jean Maitron et Claude Pannetier (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, Éditions de l'Atelier/ Éditions ouvrières, 1991, t. 40, pp. 42-50.

Pierre Robin et Jean Vigreux (dir.), *Renaud Jean. La voix rouge des paysans*. Actes du colloque à Marmande, Nérac, Amis du Vieux Nérac et Association des amis de Renaud Jean, Éditions d'Albret, 2012.

Jean Vigreux, *Le Front populaire*, Paris, PUF, 2011.



Références internet

Site du Conseil général des Landes, *Histoire sociale des Landes aux XIX^e et XX^e siècles* à partir des recherches historiques effectuées par le Centre d'histoire sociale du XX^e siècle, Laboratoire du CNRS – Université Panthéon-Sorbonne (Paris – I), formé de Claude Pannetier, Julian Mischi et Paul Boulland : <http://www.histoiresocialesdeslandes.org>).

Le blog de la-brochure.over-blog.com, Jean-Paul Damaggio, maison d'édition, 124 route de Lavit, 82210 Angeville.

Sources

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE
LOT-ET-GARONNE

Fonds publics

État civil

4 E 289/13 Samazan, naissances, mariages, décès (acte consultable en ligne sur le site des Archives départementales de Lot-et-Garonne) 1883-1892

Sous-Série 2 K – Journal officiel

2 K 538*-906* Chambre des députés, débats parlementaires 1920-1939

Sous-série 1 M – Administration générale du département

1 M 625 Élections législatives de 1920, 1932 et 1936 : professions de foi et déclarations des candidats, rapports politiques, résultats, coupures de presse, correspondance..... 1920-1936

1 M 627 Parti socialiste, parti communiste, parti radical socialiste, partis paysans : enquête, rapports, coupures de presse, correspondance 1919-1938

1 M 629 Dissolution du parti communiste (décret du 29 septembre 1939) : instructions, exécution. Déchéances des élus communistes: arrêtés du conseil de préfecture, rapports, correspondance. 1939-1940

Sous-série 3 M – Plébiscites, élections

3 M 232 Élection législative partielle de la circonscription de Marmande du 5 décembre 1920 : instructions ; candidature..... 1920

3 M 233 Élections législatives générales du 11 mai 1924 : instructions ; candidatures ; rapports politiques ; professions de foi..... 1924

3 M 234 Élections législatives générales du 22 avril et 2 mai 1928 : instructions ; candidatures ; rapports politiques ; professions de foi. 1928

3 M 235 Élections législatives générales du 1^{er} et 8 mai 1932 : instructions ; candidatures ; rapports politiques ; professions de foi. 1932

3 M 237 Élections législatives générales du 26 avril et 3 mai 1936 : instructions ; candidatures ; rapports politiques ; professions de foi. 1936

3 M 279 Renouvellement triennal du Conseil général du 14 et 21 mai 1922 : instructions ; professions de foi ; procès-verbaux cantonaux. 1922

3 M 285 Renouvellement triennal du Conseil général des 19 et 26 juillet 1925 : instructions ; professions de foi ; procès-verbaux cantonaux..... 1925

3 M 291 Renouvellement triennal du Conseil général des 7 et 14 octobre 1934 : instructions ; procès-verbaux cantonaux..... 1934

3 M 295 Renouvellement triennal du Conseil général des 10 et 17 octobre 1937 : instructions ; procès-verbaux cantonaux. 1937

3 M 371 Élections cantonales partielles : procès-verbaux cantonaux. 8 mars 1936..... 1936

3 M 413-414 Renouvellement intégral des conseils municipaux, élections complémentaires de conseillers municipaux : procès-verbaux. 1904-1908

3 M 432-433 Élections des maires et adjoints, renouvellement des conseils municipaux : procès-verbaux (mai 1925). 1925

3 M 437-440 Élections des maires et adjoints, renouvellement des conseils municipaux : procès-verbaux (mai 1929). 1929

3 M 443 Élections du 19 mai 1935 des maires et adjoints : procès-verbaux.. 1935

Sous-série 6 M – Population. Affaires économiques. Statistiques

6 M 677 Recensement de la population de la commune de Samazan 1836-1936

Sous-Série 1 N – Conseil général du département, commission départementale

1 N 385-390, 506 Conseil général et commission départementale.- Séances : procès-verbaux de délibération. 1934-1939, 1940

Sous-Série 1 R – Préparation militaire et recrutement de l'armée

1 R 638 Registre matricule de la classe 1907, bureaux d'Agen et de Marmande : matricule n° 202 M. 1907

1 R 643 Classe 1907, bureaux d'Agen et de Marmande : répertoire alphabétique. 1907

Sous-Série 3 U – Tribunaux de première instance

3 U 2/488 Condamnation tribunal de Marmande du 29 janvier 1935 : minute de jugement. 1935

Série W – Archives publiques postérieures au 10 juillet 1940

Cabinet du préfet de Lot-et-Garonne

Partie du fonds durant la Seconde Guerre mondiale

1 W 56 Vie politique départementale.- (...) Conseillers généraux, renseignements : liste nominative (1942). Personnalités politiques du département, renseignements, recherches : notices individuelles (1942). 1942

1 W 304 Ex-dirigeants du parti communiste, enquête : notices individuelles, correspondance du sous-préfet de Marmande (1942), liste des maires et des conseillers municipaux déchus (1941), liste des internés pour motif politique (juillet 1942) 1942

1 W 306 Internements de militants communistes, enquêtes : dossiers individuels (dont celui de Renaud Jean) classés par numéro d'entrée, procès-verbaux, rapports, comptes-rendus, listes nominatives, tracts, correspondance, notices individuelles de renseignements. 1940-1942

1 W 537 Élections cantonales des 23 et 30 novembre 1945, candidatures : fiches individuelles de renseignement (1945) ; inéligibilités : notices individuelles de renseignement, notes, correspondance (mars - avril 1945) ; fonctionnement : comptes-rendus de réunions des commissions du conseil général, états des commissions permanentes, notices individuelles des conseillers, listes nominatives des conseillers élus, informations politiques sur les élections cantonales, notes d'information (septembre 1945) ; résultats des premier et second tours (septembre 1945). 1945

Partie non cotée du fonds

Dossier communaux.- Commune de Samazan, suivi de l'organisation et de la composition du conseil municipal et des affaires communales : arrêté préfectoral, extraits de délibérations, correspondance, notes. 1944-1961

Composition des conseils municipaux : fiches communales 1935-1959

Liasses n°740-743 Sessions du Conseil général : extraits des délibérations, correspondance, notes, rapports, coupures de presse. 1951-1957

Liasse n° 3302 Assemblée départementale.- Rapports du préfet au ministre de l'Intérieur concernant les séances du Conseil général : télégrammes, correspondance..... 1945-1953

Liasse n°3314 Rétablissement du Conseil général.- Épuration de l'assemblée départementale par le CDL et le préfet : instructions ministérielles, listes des conseillers généraux à maintenir et à révoquer et état des démissionnaires, notices individuelles, rapports de police, correspondance du préfet au ministre de l'Intérieur. 1944-1945

Direction départementale des renseignements généraux

Partie du fonds 1825 W en cours de classement (anciennes cotes)

1825 W 15 Confédération générale des paysans travailleurs (CGPT).- Manifestation, propagandes, réunions : rapports, notes, coupures de presse. 1933-1937

1825 W 41 Individus suspectés d'appartenir à des mouvements anarchistes, antimilitaristes, communistes, terroristes.- Recherche, enquête : instructions ministérielles, préfectorales, listes nominatives, brochures, rapports de police, télégrammes, articles de presse, tracts, circulaires, procès-verbaux, notices individuelles de renseignements. 1922-1928, 1934-1936

1825 W 43 Association républicaine des anciens combattants (ARAC) : rapports, notes, coupures de presse, affiche..... 1920-1937

1825 W 45 Parti communiste.– Agitations du parti (1940-1944), liste des communistes (1943) : instructions, rapports, notes, tracts. Dissolution du parti : instructions, rapports, notes, coupures de presse (1939-1941). 1939-1944

1825 W 46 Parti communiste.– Fête champêtre annuelle organisée par le parti communiste à Feugarolles : rapports, coupures de presse (1927-1938). « Journées rouges du 1^{er} août » : rapports, coupures de presse (1929-1935). Comité de lutte contre la guerre (1933-1938). Ligue des combattants de la paix (1932-1938). Liste des communistes du service public mobilisables et maintenus à leur poste (1939-1940)..... 1927-1940

1825 W 47 Parti communiste.– Organisations (1922-1939). Manifestations et réunions : rapports, notes, coupures de presse. 1920-1939

1825 W 48 Parti communiste.– (...) Presse : journaux *La Voix paysanne* et *Le Travailleur* : rapports, notes (1921-1933). Propagande communiste auprès des résiniers et métayers du canton d'Houeillès : rapports, notes (1932-1933). Parti (1920-1932) et jeunesses communistes (1921-1937), propagande, réunions : rapports, notes, notices individuelles, coupures de presse, tracts 1920-1933

1825 W 49 (...) Section française de l'internationale ouvrière (SFIO).- Réunion, propagande : rapports, avis de réunion, tracts, coupures de presse (1909-1940). Front commun « Unité d'action » des partis socialistes et communistes.- Réunion, manifestation, propagande : rapports, avis de réunion, coupures de presse (1934-1939). 1909-1940

1825 W 51 Parti communiste.— Projet de loi sur la déchéance des élus communistes, adoption par la Chambre des députés et le Sénat : articles de presse (1940). Activité du parti communiste marmandais, surveillance : tracts, discours, rapports de police, circulaires, comptes-rendus de police, procès-verbaux d'audition, listes nominatives (1940-1942). 1940-1942

1825 W 53 Parti communiste.— Notice individuelle n°131 et rapport du 29 mars. 1941

1831 W 24 Élections cantonales des 23 et 30 septembre 1945.- Composition du Conseil général : notes de renseignements, fiches individuelles. 1945

1831 W 27 Élections cantonales des 7 et 14 octobre 1951.- Composition du Conseil général notices individuelles des candidats élus et des candidats non élus. Résultats des élections. Campagne électorale et prévisions. Campagne de presse. Réunions du Conseil général..... 1951-1955

1831 W 45 Élections municipales des 8 et 15 mars 1959.- Maires élus, répartition des tendances : télégrammes, tableaux de répartition, rapports..... 1959-1963

1831 W 67 Élections municipales, canton du Mas-d'Agenais : notes d'information 1943-1970

1958 W 1-7 Parti communiste.— Activité interne et externe : rapports, notes d'information. 1945-1964

1958 W 39 Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA).— Activité : activité interne, réunions privées, congrès fédéraux ; activité externe. Manifestations : notes de renseignements, coupures de presse, photographies noir et blanc. 1945-1961

1958 W 40 FDSEA.— Activité. Manifestations : notes de renseignements, coupures de presse, photographies noir et blanc. 1955-1964

1958 W 41 FDSEA. — Congrès fédéraux. Activité externe : notes de renseignements, rapports, coupures de presse. 1955-1964

1958 W 42 FDSEA. — Propagande. Discipline, noyautage. Relations avec les autres organisations. Structure verticale : syndicats de base, sections spécialisées. 1945-1964

1958 W 43 Confédération générale de l'agriculture (CGA).— Structure horizontale : organisation. Structure verticale : organisation, activité (1946-1950). FDSEA : organisation sur le plan national, sur le plan départemental, notices individuelles (1945-1964). 1945-1964

1958 W 50 Planteurs de tabac.- Activité : notes de renseignements, articles de presse, photographie noir et blanc de la réunion de Marmande du 5 janvier 1950. 1946-1972

1958 W 54 Chambre d'agriculture.— Composition, activité, élections : rapports, coupures de presse. 1952-1974

2312 W 192 Parti communiste.— Membres du parti, enquête : notice individuelle n° 132. 1951

Autres versements des services préfectoraux confondus

914 W 60 Archives communales sous tutelle de la préfecture.— Élection communale, nomination de délégués : délibération du conseil municipal de Samazan. 1959

914 W 61 Archives communales sous tutelle de la préfecture. 1941-1970

945 W 1, 7 Élections cantonales de 1945 et 1951 : procès-verbaux d'élection 1945, 1951

953 W 5 Élections des membres du conseil municipal : procès-verbal d'élection 1958

954 W 14 Installation du conseil municipal et élection du maire et du 1^{er} adjoint : procès-verbal, délibération municipale. 1953

960 W 3, 11 Élections des membres du conseil municipal : procès-verbal. ... 1945

960 W 8 Installation du conseil municipal : procès-verbal, délibération 1945

965 W 12 Recensement de la population de la commune de Samazan. 1954

1039 W 11 Élections législatives de 1932 et 1936 et élections cantonales de 1945, 1949 et 1951 : fiches de résultats par canton et par commune..... 1932-1951

1039 W 32 Dossier individuel établi par la DDRG : notes d'informations biographiques, notes sur son état de santé..... 1961

1519 W 62 Élections cantonales de 1961 : procès-verbaux d'élections. 1961

1720 W 1 Chambre d'agriculture.- Organisation générale, élections : instructions, déclarations, professions de foi, résultats. 1952

1720 W 29 Chambre d'agriculture.- Fonctionnement : procès-verbaux de réunions. 1949-1958

2015 W 11 Notices individuelles sur des personnalités politiques (mars 1958). 1958

E Dépôt Samazan - Archives municipales déposées

D – Administration générale de la commune

1 D 7 Extraits des délibérations du conseil municipal. 1903-1952

2 D 1-2 Arrêtés du maire 1844-1937

1* - 4 février 1844-16 octobre 1944

2 - 11 septembre 1904-1^{er} juillet 1937

F – Population, commerce, industrie, agriculture

1 F 1 Recensements de la population : listes nominatives des habitants 1836-1946

K – Elections, personnel

1 K 2 Listes électorales..... 1901-1958

1 K 5 Chambre départementale d'agriculture : listes électorales 1920-1935

1 K 9 Référendum : procès-verbaux..... 1945-1958

1 K 13 Élections générales : procès-verbaux..... 1945-1946

1 K 14 Élections législatives : procès-verbaux 1848,1863-1958

1 K 16 Élections au Conseil général : procès-verbaux..... 1860-1958

1 K 17 Conseil municipal : liste des candidats, prestations de serment, procès-verbaux d'élections, dissolution, nominations. 1817-1947

Fonds privés

1 J – Documents isolés entrés par voie extraordinaire

1 J 1228 Remarques faites par Lénine sur la thèse du comité directeur français sur la question agraire. Ces remarques concernent la thèse adoptée par le comité central du parti communiste français, et rédigée, initialement par la section agraire dirigée par Renaud Jean. Elles ont été dictées par Renaud Jean, président de la FDSEA, à Yvonne Labadie, secrétaire de direction, en 1948. 1948

1 J 1238 Fonds Jacques Kamakine. - Correspondance de Renaud Jean avec sa mère, son épouse Isabelle et d'autres interlocuteurs.

Lettres et cartes de Renaud Jean à sa mère depuis ses divers lieux de détention et sa résidence des Landes (17 octobre 1939-30 avril 1944, 73 p.). Enveloppes (17 p.). Lettres d'Isabelle Jean à Renaud Jean, 1 télégramme de Vimié (s.d., 9 octobre 1939-8 avril 1940, 90 p.).

Notes de Renaud Jean pour ne pas oublier certains points lors des visites qu'il reçoit (30 octobre-4 décembre 1939, 4 p.).

Lettres d'Anna Jean, sa mère, et Louise, à Renaud Jean (3 novembre 1939-27 mars 1940, 20 p.).

Lettres de sa cousine Germaine à Renaud Jean (s.d., 5 octobre 1939-9 avril 1940, 25 p.).

Autres lettres et cartes postales reçues par Renaud Jean en détention, provenant d'amis et de membres de la famille, en particulier de la part de Robert et Lucie, d'Henriette...(s.d., 29 octobre 1939-2 mars 1940, 44 p.).

Autre correspondance : lettres d'Isabelle Jean à Anna Jean (s.d., 17 octobre 1939-25 décembre 1941, 38 p.). Autre correspondance à Anna Jean (20 octobre 1939-24 juin 1943, 9 p.). Lettres d'Isabelle Jean à sa mère et Vimié (s.d., 18 octobre 1940, 3 p.).

Autres pièces : documents fiscaux et comptables, 1 photographie, 2 correspondances à d'autres destinataires. 1939-1943

46 J – Fonds Renaud Jean

Renaud Jean et la question agraire

46 J 1 Éléments de doctrine.- Karl Marx et Friedrich Engels, *Manifeste du parti communiste*, 1922, 63 p. *Programme agricole du Parti ouvrier français*, Lille, Bibliothèque du parti ouvrier, s.d., 31 p. Renaud Jean, *Le communisme et les paysans*, Paris, Les cahiers communistes n°5, 1924, 23 p. *Le parti communiste et la question paysanne*, Paris, Éditions sociales, Petite bibliothèque du marxisme-léninisme, 1949, 55 p. Articles de journaux (*Correspondance internationale*, *l'Humanité*), 1928-1938. Notes sur le manifeste communiste, la constitution agraire de la Russie soviétique, chronique..... 1922-1949

46 J 2 Congrès.- Congrès du Parti communiste à Marseille et Paris : articles de journaux (*l'Humanité*, *Le Matin*, *Internationale communiste du soir*) (1920-1923). Deuxième congrès sur la question agraire de 1921 : thèse de 7 p., remarques sur la thèse du comité directeur de 6 p., *La Voix paysanne*, bulletin de documentation sur le marché du blé, correspondance de *La Voix paysanne* (1921-1949). ... 1920-1949

46 J 3 Quatrième congrès universel de l'Internationale communiste.- Doubles du compte rendu de Lénine, discours de Trotsky et Renaud Jean, comptes rendus de séances, programmes, résolutions, correspondance, notamment de Trotsky et Zinoviev. 1921-1922

46 J 4 Interventions de Renaud Jean sur la question agraire.- Articles de *l'Humanité* (1927-1937), discours, rapports et correspondance au parti communiste, au Conseil paysan international, à la section agraire, tracts et chansons partisans (1929-1933), notes sur la politique paysanne du parti (s.d.)..... 1927-1937

46 J 5 Voyages.- Voyages en Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS) en 1922, 1927 et 1935 : notes et récits de voyage, analyses de cas, 6 billets de banque français et allemands, billets de train, 17 photographies et leurs négatifs (1922-1935). Voyage en Italie en 1956 : notes de voyage, statut de la coopérative de gestion de la centrale de fruits et fleurs de Trente, photographie, plan, plaquette sur les journées européennes de Vérone, mensuel technique (1955-1956).. 1922-1956

46 J 6 *La Voix de la Terre*.- Cotisations au syndicat agricole et au journal *La Voix de la Terre* (1945-1946). Rapport sur la situation matérielle de la fédération et du journal à présenter au conseil d'administration (juin 1946). 1945-1946

46 J 7 Fédérations départementales et nationale des syndicats d'exploitants agricoles.- Crise de 1952 : compte rendu de la séance du conseil d'administration du 9 janvier 1952, listes électorales et bulletins de vote pour les élections à la chambre d'agriculture, comptes, lettre circulaire aux parlementaires, correspondance, notes, documents et mémoires, articles de journaux (*La Voix de la Terre*, *Le Moniteur de progrès agricole*, *Le Sud-Ouest*, *La Dépêche*, *Le Travailleur*) (janvier-mai 1952). Manifestations d'agriculteurs : programme de la FNSEA, correspondance du ministère des affaires économiques, financières et agricoles à la commission d'agriculture de l'Assemblée nationale, correspondance syndicale, coupures de presse, notes de Renaud Jean de 13 p. (avril-août 1956). 1952-1956

46 J 8 Quatre cahiers autographes sur la question agraire et la paysannerie.- Cahier n°1 p.1-92, cahier n°2 p. 93-174, cahier n°3 p. 175-262, cahier n°4 p. 263-322. Un cahier intitulé «Mon testament, pour ma femme», p. 3-641s.d.

1 Il manque les quatre premiers feuillets

Arrestation et procès des députés communistes en 1939-1940

46 J 9 Arrestation de Renaud Jean et des autres députés communistes.- Journal officiel des lois et décrets et des débats parlementaires (septembre 1939-février 1940). Correspondance syndicale, communiqué du groupe parlementaire communiste, séance de la commission d'agriculture du 27 septembre 1939 (septembre-octobre 1939). Documents judiciaires relatifs à l'arrestation de Renaud Jean, pièces justificatives, rapport parlementaire de déchéance, articles de presse, correspondance (27 janvier 1915, 5 octobre 1939-5 avril 1940). Notes sur l'arrestation (11 pièces), sur le procès (66 pièces), brouillons de correspondance et notes (29 pièces)..... 1939-1940

46 J 10 Notes de détention, correspondance.- Notes et brouillons de lettres à divers hommes politiques, commissaires et juges, 2 cartes-lettres de Maurice Thorez, 50 pièces (24 août-4 septembre 1939). Prison de la Santé : copies de correspondance, réponses, notes, 30 pièces (19 octobre 1939-17 février 1940). Prison de la Santé, journal de détention : octobre 1939, 34 pièces ; janvier 1940, 6 pièces ; février 1940, 5 pièces ; chronologie. Fort de Pierre-Levée à l'Île d'Yeu, journal de détention, 9 pièces (mai-septembre 1940). Maisons centrales de Fontevault et Clairvaux, journal, 11 pièces (décembre 1940-juin 1941). Correspondance au commissaire spécial de Troyes, 3 pièces (avril-juin 1941). 1939-1941

46 J 11 Correspondance à sa femme et à sa famille.- Centre de séjour surveillé de Baillet à Monsoult (Oise), 28 pièces (avril 1940). Fort de Pierre-Levée à l'Île d'Yeu, 59 pièces (avril-septembre 1940). Maison centrale de Clairvaux, copies de lettres, 13 pièces (février-juin 1941). Correspondance à sa famille, 26 pièces (octobre 1939-septembre 1940). Correspondance d'Isabelle Mendès, son épouse, à Renaud Jean, 10 pièces (juillet 1940-octobre 1941)..... 1939-1941

46 J 12 Après-guerre.- Réponses à des accusations sur son attitude politique, articles de presse sur ses fonctions, son autocritique, correspondance (1945-1954). Dénonciation du trucage des photographies du procès : photographie originale, reproductions truquées, avec un album sur Maurice Thorez, des revues *Regards* du comité central du parti communiste, correspondance (1950-1956). 1945-1956

Les communistes et leur époque

46 J 13 La naissance du parti communiste en Lot-et-Garonne : «La route est bordée de tombeaux» : article paru dans *Le Travailleur*, exemplaire dactylographié (s.d.). Événements de février 1934 : discours de Renaud Jean à la conférence nationale d'Ivry², correspondance, notes, *l'Humanité* du 3 au 14 février (1934). Origines de la guerre 1939-1945, les communistes et la guerre : articles du Monde, de *l'Humanité*, autres articles de presse, sur le parti communiste dans la guerre et la répression qu'il a subi (1939-1959). 1934-1959

2 Elle se tint en juin 1934.

46 J 14 Affaire André Marty.- André Marty, Auguste Blanqui, révolutionnaire trois fois condamné à mort, Paris, 1951, 31 p. André Marty, L'affaire Marty, Paris, Édition Deux Rives, 1955, 290 p. Correspondance avec Renaud Jean (André Marty à Renaud Jean, 44 pièces, Renaud Jean à André Marty, 9 pièces, Renaud Jean à Jacques Duclos, 2 pièces, Pauline Taurinya aux époux Jean) (1929-1956). Journaux, articles de presse (1952-1953). 1929-1956

46 J 15 Rapport Khrouchtchev au XX^e congrès du Parti communiste soviétique sur le régime stalinien.- Extraits du *Monde* (6-20 juin 1956), *l'Humanité* (3 juillet 1956). 1956

46 J 16 Décès de Renaud Jean.- Articles de presse de *La Voix de la Terre*, du *Travailleur*, du *Courrier de la Nouvelle République* (mai-juin 1961). 1961

82 J – Fonds Vimié-Sillé

Album photographique de la famille Vimié : plusieurs pages sont consacrées à Isabelle et Renaud Jean. Ce sont ces pages qui ont été numérisées et sont consultables sous forme numérique.

Fonds iconographiques

7 Fi 289/1 et 2 Cartes postales de Samazan.....s.d.

9 Fi 1905-1910 Photographies de Claude Lacoste : photographies d'Isabelle et Renaud Jean et de la famille Lacoste,s.d.

Fonds sonores

1 AV – Documents sonores isolés

1 AV 1 Discours de Renaud Jean au congrès annuel de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) qui s'est tenu au Skating Palace. – Agen, 18 février 1961. 1961

14 AV – Souvenirs de Renaud Jean

14 AV 1 Témoignage de Paul Ardouin. – Escatalens, 28 mars 2013 (48 : 03). M. Ardouin, ancien secrétaire général de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) de Tarn-et-Garonne décrit ses relations avec Renaud Jean..... 2013

14 AV 2 Témoignage de Paulette et Mario Cattelan. – Samazan, 11 juin 2013 (42 : 28). Mario Cattelan évoque Renaud Jean, qu'il a connu en tant que maire de Samazan et secrétaire général de la FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles). Son épouse Paulette intervient occasionnellement. ... 2013

14 AV 3 Témoignage d'Yvonne Labadie. – Agen, 5 mai 2011 (01 : 25 : 24). Mme Labadie nous parle de son parcours à la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) et du rôle de Renaud Jean.2011

14 AV 4 Témoignages de Marcelle Lagrollet et Jacqueline Mazer. – Samazan, 23 avril 2013 (24 : 16). Mme Mazer, ancienne femme de ménage de Renaud Jean, et Mme Lagrollet, habitante de Samazan, évoquent l'ancien maire de leur village. 2013

14 AV 5 Témoignage de Marcelle Maysonnade. – Samazan, 28 mai 2013 (32 : 44). Mme Maysonnade évoque Renaud Jean, qu'elle a connu comme maire. 2013

Périodiques et publications

130 Jx 1-2 *La Voix de la Terre* (organe de la Fédération des exploitants agricoles de Lot-et-Garonne)..... 1945-1967

216 Jx 1-12 *Le Travailleur* (hebdomadaire fédéral du Parti communiste français). 1919-1962

4 Mi 92 (R 1) *La Voix paysanne*, 8 avril 1922 – 17 mai 1924. Copie de l'ACRPP de mars 2010..... 1922-1924

11 PO 1-20 Délibérations du Conseil général de Lot-et-Garonne. 1945-1961

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Fonds 517.1 - Archives du Parti communiste français

Copies d'archives de l'Internationale communiste, documents produits par la SFIC (1921-1947).

Fonds microfilmé d'archives de l'Internationale communiste provenant de l'ex-institut du marxisme-léninisme de Moscou (1921-1939).- Copies microfilmées d'une partie (865 dossiers sur les 2055 existants) des documents originaux produits par le Parti communiste français et adressés à la direction de l'Internationale communiste entre 1921 et 1943.

Ils figurent à ce titre dans les archives de cette dernière (fonds 517, inventaire 1), conservées autrefois par l'ex-Institut du Marxisme-léninisme de Moscou et consultables aujourd'hui aux Archives d'État russes pour l'histoire sociale et politique (RGASPI). Les archives du PCF ne comportant pas, hormis dans certains fonds personnels de dirigeants, de documents originaux antérieurs à 1944, ces microfilms ont été remis progressivement, dans les années 1970 puis dans les années 1980, par les autorités soviétiques à la structure de recherche animée à l'époque par le Parti communiste français : l'Institut Maurice-Thorez (IMT), devenu Institut de recherches marxistes (IRM). Depuis les années 1980, ils étaient consultables à la Bibliothèque marxiste de Paris.

3 MI 6/1-144 - 1^{ère} série de microfilms conservés à la Bibliothèque marxiste de Paris, Inventaire réalisé par Alexandre Courban et mis à jour par des étudiants

Les inventaires de ce fonds sont très détaillés ; nous avons pris le parti de ne retenir de chaque article que les mentions de Renaud Jean : ces citations sont donc partielles.

3 MI 6/12 Congrès de Marseille : thèses ; rapport..... 1921-1922
Thèse sur la question agraire, [1921], 11 p.
Rapport de Renaud Jean sur la question agraire, 32 p, 1922

3 MI 6/13 Congrès de Marseille..... 1921
Lénine, Remarques sur la thèse du comité directeur sur la question agraire, 5 p., 15 décembre 1921.
4^e séance (Interventions de Clamamus, Renaud Jean, Martin, Bazin, Barabant, Daniel Renoult, Lavergne, Léo Poldes, Cachin).
Motion sur *l'Humanité*, 14 août 1921, 1 p.

3 MI 6/132 V^e congrès de Lille : rapports, projets de résolutions. 1926
Renaud Jean, « Avant le congrès national du parti ».

3 MI 6/284 Correspondances..... 1927-1928
Lettre du secrétariat à Renaud Jean, 18 mai 1928, 1 p.
Lettre manuscrite de Renaud Jean au secrétariat, 6 mai 1928, 2 p.
Copie de la lettre manuscrite de Renaud Jean au secrétariat, 6 mai 1928, 2 p.

3 MI 6/321 Correspondances..... 1928
Déclaration de Renaud Jean.

3 MI 6/331 Correspondances 1929-1930
Lettre d'accompagnement des interventions de Séward, Renaud Jean, Desnots, et Alice Brisset au Comité central du 8 décembre 1929.

3 MI 6/344 Commission paysanne : rapports, préparation du 1^{er} août. 1929
Rapport de la [commission agraire ?]. 5 novembre 1929, 6 p., relatant notamment l'incident Renaud Jean et E. Girault.

3 MI 6/375 Conférence nationale (9 - 12 mars 1930)..... 1930
Interventions de Renaud Jean, Grandjean, Lannet, Desnots, Varagnat, Gitton, Perrault, Varagnat.

3 MI 6/401 Commission agraire : procès-verbaux, rapports. 1930
Renaud Jean, la question des prix des produits agricoles, 13 octobre 1930, 1 p.
Procès-verbal de la commission agraire, 18 novembre 1930, 1 p.

3 MI 6/445 Correspondances. Projet de loi..... 1931
Lettre de Renaud Jean au bureau politique, 7 juin 1931, 9 p.

3 MI 6/487 Régions du PCF : rapports, correspondances, procès-verbaux du bureau régional, procès-verbaux du comité régional 1930 - 1932
Région du Nord-Est
Lettre (manuscrite) de Renaud Jean, 20 octobre 1931, 2 p.

3 MI 6/528 Correspondances. Journal de cellule..... 1932
Lettre de Renaud Jean, 22 février 1932, 3 p.
Lettre au secrétariat, sur *La Voix paysanne* et la CGPT, 16 septembre 1932, 2 p.
Lettre au secrétariat, sur *La Voix paysanne* et la CGPT, 30 septembre 1932, 3 p.

3 MI 6/529 Correspondances..... 1931-1932
Lettre de Renaud Jean, à propos d'un article de Vrignon, 3 avril 1932, 2 p. 524
Lettre manuscrite de Renaud Jean au secrétariat, 3 avril 1932, 3 p.
Lettre de Renaud Jean, 14 décembre 1932, 5 p.

3 MI 6/541 Commission coloniale : correspondances, tracts, rapports, procès-verbaux, articles de presse..... 1932
Extrait d'une lettre de Gabriel Maurel, délégué du Cambodge au Conseil supérieur des colonies, à Renaud Jean, s.d., 1 p.

3 MI 6/543 Commission paysanne : correspondances, rapports, le mouvement indépendantiste breton War-Zao. 1931-1932
Déclaration de Jean Renaud. 6 septembre 1932, 9 p.
Note de Renaud Jean au sujet des thèses du 2^e congrès. s.d., 1 p. manuscrite.

3 MI 6/550 Régions du PCF : correspondances, rapports 1930-1932
Région bordelaise
Lettre du secrétaire régional de la région bordelaise à Sauvage, sur l'achat d'une imprimerie à Agen, 17 février 1932, 1 p.
Lettre du secrétariat à Ruffe (secrétaire régional de la région bordelaise), 3 juin 1932, 1 p.
Tract édité par la région bordelaise, pour un meeting à Marmande le 16 juillet [1932], s.d., 1 p.
Lettre du secrétaire de rayon de Lot-et-Garonne au secrétariat, s.d., 1 p. 561.
Ordre du jour voté par le comité de rayon de Lot-et-Garonne, sur les revendications paysannes, 8 octobre 1932, 1 p.
Lettre de la région bordelaise à Renaud Jean, 10 décembre 1932, 1 p.
Lettre du secrétariat à Ruffe (secrétaire régional de la région bordelaise), sur la demande de Torralba, 17 décembre 1932, 1 p.
Rapport de la cellule de Marmande, sur le comité de vigilance contre la guerre, 22 juillet 1932, 3 p.
Notes manuscrites, s.d., 1 p.

3 MI 6/552 Régions du PCF : correspondances, rapports 1932-1933
Région du Centre
Lettre de la région du Centre (signée Guillot) à Renaud Jean, 21 janvier 1933, 1 p.

3 MI 6/556 Régions du PCF : résolutions, rapports, correspondances, procès-verbaux du bureau régional, procès-verbaux du comité régional..... 1932
Région pyrénéenne
Lettre du secrétariat à Renaud Jean, 27 juillet 1932, 2 p.

3 MI 6/576 Correspondances. Groupe parlementaire. 1931-1933
Lettre (manuscrite) de Renaud Jean au secrétariat, 8 décembre 1932, 2 p.
Lettre (manuscrite) de Renaud Jean au secrétariat, 11 décembre 1932, 2 p.
Lettre (manuscrite) de Renaud Jean au secrétariat, 11 juin 1932, 3 p.
Lettre (manuscrite) de Renaud Jean, 1^{er} août 1932, 4 p.
Lettre du secrétariat à Renaud Jean, 26 août 1932, 1 p.
Lettre (manuscrite) de Renaud Jean au secrétariat, 29 avril 1932, 3 p.
Lettre du secrétariat à Renaud Jean, 1^{er} septembre 1932, 2 p.
Lettre de Maizières à Renaud Jean, sur la souscription pour les élections cantonales et législatives, 9 septembre 1931, 1 p.
Lettre du secrétariat à Renaud Jean, 7 décembre 1932, 1 p.
Lettre du secrétariat à Renaud Jean, s.d., 1 p.
Lettre (manuscrite) de Renaud Jean, 26 novembre 1932, 2 p.
Lettre de Renaud Jean, sur *La Voix paysanne*, 15 décembre 1932, 2 p.
Télégramme de Thorez à Renaud Jean, s.d., 1 p.

3 MI 6/608 Secrétariat : correspondances, rapports. 1933
Rapport de Renaud Jean sur le travail paysan, 4 août 1933, 7 p.
Lettre de Renaud Jean au secrétariat sur les problèmes agraires, 28 août 1933, 2 p.
Note de Renaud Jean sur le parti agraire et sa doctrine, s.d., 7 p.

3 MI 6/610 Secrétariat : correspondances. 1933
Lettre (manuscrite) du rayon de Gannat (signée Marcel Gire) à propos d'un article de Renaud Jean paru dans *l'Humanité*, 1^{er} février 1933, 4 p.

3 MI 6/627 Commission paysanne : rapports, correspondances. 1933
« La conquête et l'organisation du prolétariat agricole », rapport de Pierre Semard, 10 janvier 1933, 11 p.
Rapport de Renaud Jean sur la situation dans les Landes. [1933], 5 p.
Lettre de Renaud Jean. 1933, 3 p.
Liste des documents émis de septembre 1929 à mai 1933 émanant de la fraction du secrétariat de la CGPT et inspirés par Renaud Jean. 1933, 1 p. 652.
Lettre de Renaud Jean soulignant les inconvénients des prises de décisions à distance sans connaître la réalité du terrain. 12 juin 1933, 2 p.
Rapport de Renaud Jean au secrétariat du PCF, sur le travail paysan. 4 août 1933, 7 p.
Commentaires et analyses sur le rapport précédent de Renaud Jean qui dégage de gros problèmes qui touchent profondément la vie et l'avenir du mouvement paysan et du Parti. 12 août 1933, 8 p.
Lettre [de Renaud Jean] où l'auteur dénonce le silence de *l'Humanité* sur la question du blé. 19 août 1933, 5 p. manuscrites.
Lettre de Renaud Jean abordant plusieurs sujets dont la crise du blé et s'indignant contre la condamnation d'un mot d'ordre. 28 août 1933, 6 p.
Lettre précédente de Renaud Jean dactylographiée. 28 août 1933, 2 p.

Ordre du jour voté par la cellule de Marmande le 8 septembre 1933 envoyé par M. Touja à la direction du Parti. 17 septembre 1933, 1 p.
Lettre de Renaud Jean donnant son accord. [1933], 1 p.

3 MI 6/628 Commission paysanne : notes, correspondances, rapports 1933
« Le parti agraire », rapport de Renaud Jean. s.d., 7 p.
Sommaire : sa doctrine, son programme, sa zone d'influence politique, Variations, reculs. « Dégonflages », le parti agraire contre les ouvriers et les fonctionnaires, le parti agraire et les jeunes, le parti agraire recruteur du fascisme.
Lettre de Renaud Jean sur la situation des paysans en France et réclamant une intervention plus importante du Parti. 26 octobre 1933, 7 p. 3 ex.
Lettre de Renaud Jean présentant un résumé du rapport présenté le 31 octobre 1933 devant le bureau de la section paysanne de Front mondial sur le congrès national paysan. 2 novembre 1933, 2 p. 2 ex. (2^e ex. après le rapport, 1 p.)
Résumé du rapport présenté le 31 octobre 1933 devant le bureau de la section paysanne de Front mondial sur le congrès national paysan. 2 novembre 1933, 4 p. 2 ex. (2^e ex. après le 2^e ex. de la lettre de Renaud Jean, 5 p.).
Rapport sur les manifestations agraires du 25 novembre. s.d., 5 p.
« Sur la situation dans les Landes », rapport. s.d., 5 p.
« Dans les campagnes » [Programme de travail du PCF ?]. s.d., 1 p. dactylographiée.
Bilan financier de *La Voix paysanne*. 1933, 3 p.
Commentaires et analyses sur le rapport de Renaud Jean sur le travail paysan et qui dégage de gros problèmes qui touchent profondément la vie et l'avenir du mouvement paysan et du Parti. 12 août 1933, 8 p.

3 MI 6/629 Commission paysanne : documentations..... 1933
Politique du blé et office national
Proposition de résolution tendant à inviter le gouvernement à faire hâter le vote par le Sénat de la proposition, adoptée par la Chambre des députés, ayant pour but d'autoriser, au profit du fermier, la révision des prix des baux à ferme de longue durée, présentée par Renaud Jean, Capron, Clamamus, Dewez, Doriot, Monjauvis, Maurice Thorez, Chambre des députés, n° 186, session de 1932. 3 p.
Article de presse : « Le parti communiste et les baux à ferme » par Renaud Jean, 28 janvier 1933. 1 p. 2 ex.

3 MI 6/647 Région du Languedoc : notes, résolutions, correspondances, rapports. 1933
Rapport de Renaud Jean sur la situation dans les Landes, 2 septembre 1933, 4 p.

3 MI 6/664 Régions du PCF : procès-verbaux du bureau régional, résolutions, correspondances, rapports..... 1933
Région des Pyrénées
Lettre de Renaud Jean sur une visite au Boucau, 10 mai 1933, 3 p.
Rapport (manuscrit) de Renaud Jean, sur la situation dans les Landes, s.d., 8 p.

3 MI 6/740 Régions du PCF : procès -verbaux des comités régionaux, correspondances, rapports..... 1934-1935
Région bordelaise

Lettre de Renaud Jean sur la situation dans le département du Lot-et-Garonne, suite aux décisions de la région bordelaise, 5 novembre 1935, 1 p.
Rapport de Mammonat (membre du comité central du SRI) sur une réunion convoquée par Aurin (responsable de la CGTU du Lot-et-Garonne) sur les élections législatives de 1936, 22 décembre 1935, 2 p.

3 MI 6/750 Correspondances d'André Marty..... 1936
Lettre d'André Marty à Renaud Jean, Moscou, 15 juin 1936, 1 p.

3 MI 6/755 VIII^e congrès du Parti communiste français, (Villeurbanne, 22 - 25 janvier 1936)..... 1936
Brochures.
Rapports de Maurice Thorez, Renaud Jean, Pierre Semard.

3 MI 6/796 Régions du PCF : correspondances, rapports sur les conférences régionales et les comités régionaux, tracts, résolutions. 1935-1936
Région bordelaise
Lettre de Renaud Jean, sur la situation et l'avenir du *Travailleur*, 1^{er} janvier 1936, 6 p.
Extraits de la lettre de Renaud Jean, sur la situation et l'avenir du *Travailleur*, 1^{er} janvier 1936, 3 p.

3 MI 6/799 Régions du PCF : correspondances, rapports sur les conférences régionales, résolutions..... 1935-1936
Région tourangelle
Lettre du rayon de Châteauroux à Renaud Jean, 4 août 1936, 2 p.

3 MI 6/811 Brochures. 1937
Brochure éditée par le CDLP, *Les devoirs du Front populaire envers les paysans de France, Rapport de Renaud Jean et interventions de Waldeck Rochet et André Parsal*, IX^e congrès du Parti communiste français, Arles, 25 - 29 décembre 1937, 64 p.

3 MI 6/822 Conférence des secrétaires régionaux, (Gentilly, 27 avril 1937).. 1937
Rapport de Renaud Jean sur le travail à la campagne, 29 p.

3 MI 6/851 Groupe parlementaire. 1939-1940
Copie d'une lettre de Renaud Jean datée du 13 janvier 1939 [sic], 19 mars 1940, 2 p.

3 MI 7 / 1-81 – 2^e série de microfilms conservés à la Bibliothèque marxiste de Paris (1921-1943), Répertoire méthodique réalisé par Pascal Carreau sous la direction de Guillaume Nahon, directeur des Archives départementales de la Seine-Saint-Denis (3^e éd), 2005

3 MI 7 / 1 Articles, bulletins, périodiques..... 1933-1939
- Séquence 3 : textes de dirigeants et documentation, 1933
Article de Renaud Jean du 12 août 1933, 1 p. dact.

310 J – Fonds Jean Fonteyne

310 J 1 Fonds Jean Fonteyne (avocat ayant participé en mars 1940 à la défense des 44 députés communistes poursuivis par le tribunal militaire de Paris)
Procès des députés communistes : (...) notes sur une déclaration de Renaud Jean, 1 p. ms., s.d. ; résumé des déclarations Prosper Moquet, Arthur Musmeaux, Lucien Midol, Henri Martel, Georges Levy, Renaud Jean, Pierre Lareppe, Henri Lozeray, 5 p. dactylographiées, s.d.....[1940]

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
DE LA CREUSE

9 J - Fonds Voltaire Nival

Le 13 novembre 1939, la gendarmerie saisissait chez Epicure Démocrite Nival, dit Voltaire Nival, au Planet, commune de Saint-Alpinien (canton d'Aubusson), une centaine de brochures de propagande éditées par le parti communiste, et quelques liasses de papiers. Remis au procureur de la République, ces papiers furent rendus en février 1940 au commissaire spécial des renseignements généraux, aucune charge n'ayant pu être retenue par la justice contre Nival.
Né le 17 février 1895 à Saint-Alpinien (Creuse), Voltaire Nival était issu d'une famille de maçons creusois émigrés à Thann (Haut-Rhin) et revenus au pays natal en 1870. Après la guerre, Nival devint cheminot, pour peu de temps, puisqu'il fut révoqué pour avoir pris une part trop active aux grèves de 1920. Il devint alors ouvrier cimentier à Paris et le demeura jusqu'en 1925, date à laquelle il adhéra au parti communiste. Il revint alors dans la Creuse travailler à la petite propriété paternelle. Nival devint l'un des responsables du parti communiste pour le rayon de Lavaveix-les-Mines. Il se chargeait notamment de diffuser auprès des militants locaux le matériel de propagande distribué par le centre de diffusion du livre et de la presse. Ce sont ces brochures qui constituent l'essentiel du fonds.
Papiers personnels (9 J 1).
Rayon de Lavaveix-les-Mines (9 J 2-8).
Brochures, documentation (9 J 9-159).
C'est dans cette dernière rubrique que nous trouvons un certain nombre de publications de Renaud Jean, qui figurent in extenso dans la bibliographie, et qui sont conservées dans le fonds sous les cotes suivantes : 9 J 9, 9 J 16, 9 J 17, 9 J 47, 9 J 72, 9 J 84, 9 J 103, 9 J 112, 9 J 144.

43 J - Saisie de papiers du Parti communiste français

43J 11 (1-6) Actes du IX^e congrès du Parti communiste français, Arles, 25-29 décembre 1937, éditions du comité populaire de propagande, 1938. 1938
1 - *Faire l'unité* ! Rapport sur la liquidation de scission et la reconstitution de l'unité par Jacques Duclos.
2 - *Les devoirs du Front populaire envers les paysans de France*. Rapport de Renaud-Jean et interventions de Waldeck Rochet et André Parsal,
3 - *Le peuple de France aux côtés de l'Espagne républicaine*. Discours du camarade Delicado.

- 4 - *Les Peuples de l'Univers à la France du Front populaire*. Interventions des délégués (...).
- 5 - *La France du Front populaire et les peuples coloniaux*. Extraits du rapport et discours de clôture de Maurice Thorez.
- 6 - *La France du Front populaire et sa mission dans le monde*. Rapport et discours de clôture par Maurice Thorez.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES LANDES

Sous-série 1 M – Administration générale du département

- 1 M 116** Correspondance générale : surveillance politique et sociale, conséquences de la guerre, réunions publiques, surveillance des étrangers, propagande anti-gouvernementale, rapports confidentiels 1926-1928
- 1 M 166** Parti et mouvement communiste.- Correspondance, propagande, journées communistes, coupures de presse, affiches, réunions, rapports sur les réunions et grèves de Tarnos (1917-1927), journée du 7 novembre 1926. 1917-1929
- 1 M 167** Parti et mouvement communiste.- Correspondance, rapports, en particulier, du commissaire de police d'Hendaye, concernant les membres du parti, les réunions publiques, l'organisation communiste (cartes). 1924-1925
- 1 M 168** Parti communiste.- Correspondance, rapports, renseignements, affiches, dossier particulier..... 1925-1931
- 1M169** Particomuniste;agitationcommuniste.-Correspondance,affiches,rapports des commissaires de police et de gendarmerie, notices individuelles des militants par arrondissements (1932), renseignements sur l ' organisation du parti et des individus. 1930-1934
- 1 M 170** Parti communiste.- Correspondance, rapports, comptes rendus, quinzaine d'agitation (19 novembre-2 décembre 1933) ; affiches, manifestations communistes à Dax (mars 1931) ; procès 1930-1934
- 1 M 171** Parti communiste.- Propagande, réunions, affiches, tracts, brochures 1936-1939
- 1 M 174** Propagande communiste dans les Landes : Conseil paysan français 1926-1929
- 1 M 175** Syndicats.- Confédération générale des paysans travailleurs (CGPT) (1930-1932) ; Union des syndicats confédérés de l'Adour (1926-1939) ; Syndicat des résiniers communaux (1934) ; Fédération des gemmeurs et métayers du Sud-Ouest (1938) ; Union des jeunesses agricoles de France..... 1926-1939

Sous-série 10 M – Travail et main-d'oeuvre

- 10 M 97** Grève des résiniers de Lit-et-Mixe (1919), Rion-des-Landes (1920); conflit des résiniers de Meilhan (1920), Magescq (1921), Linxe et Saint-Michel-Escalus (1922), Ygos (1926)..... 1919-1926
- 10 M 114** Mouvement agraire : articles de presse ; grève des métayers et résiniers de Carcen-Ponson et Ygos. 1926-1927
- 10 M 115** Menées communistes ; Confédération générale des paysans travailleurs (CGPT), « front paysan» : correspondance, rapports, réunions publiques, affaire de Saint-Yaguen 1930-1935

ARCHIVES NATIONALES

Sous-série F⁷ Police

- F⁷ 15493^B** Personnalités décédées du monde politique, syndical, artistique et scientifique : dossiers individuels classés par n° de dossiers (1941-1974) : (...) n° 2852 (Renaud Jean).

SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE

- 9 N 363** Procédures devant les tribunaux militaires permanents de Paris.- Procès des ex-députés communistes, « affaire Bonte-Ramette » : (...) procès-verbal d'information (5 octobre 1939) et procès-verbal d'interrogatoire (18 octobre 1939) du 3^e tribunal militaire de Paris. 1939-1940

DÉPÔT CENTRAL D'ARCHIVES DE LA JUSTICE MILITAIRE

- Procès des 44 députés communistes par le 3^e tribunal militaire de Paris : minute de jugement n°255/291, 3 avril 1940.

ASSEMBLÉE NATIONALE

- Dossier individuel de député de Renaud Jean

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

Renaud Jean et son temps

Année	Mois	Renaud Jean	France	Monde
1887	16 août	Naissance de Jean Jean fils de Jean Jean et d'Anna Castaing à Samazan		
1895	septembre		Fondation de la CGT au congrès de Limoges	
1904	mai	Jean Jean, son père, élu conseiller municipal radical de Samazan		
1905	23-25 avril		Constitution du Parti socialiste, Section française de l'Internationale ouvrière	
1907		Adhésion au parti socialiste (SFIO)		
1907		Service militaire effectué au 88 ^e régiment d'infanterie		
1912-1919		Son père est élu maire de Samazan		
1914	31 juillet		Assassinat de Jean Jaurès par Raoul Villain	
1914	1 ^{er} août	Mobilisé au 24 ^e régiment d'infanterie coloniale de Perpignan	Déclaration de guerre	
1914	8 septembre	Est blessé d'une balle au genou au camp de Mailly, à la bataille de la Marne	Bataille de la Marne	
1914	13 septembre	Est soigné au lycée Palissy, transformé en hôpital de campagne. Il y rencontre Isabelle Mendès		
1915	30 mars	Épouse Isabelle Mendès, agrégée de sciences et professeur de physique au lycée d'Agen, son infirmière		
1915	5 septembre	Est réformé		

Année	Mois	Renaud Jean	France	Monde
1916	mai	Obtient son brevet élémentaire et devient professeur auxiliaire d'espagnol à l'école pratique d'Agen.		
1916	décembre	Adhère à nouveau au parti socialiste		
1917	octobre- novembre			Révolution russe
1918	septembre	Élu secrétaire fédéral du parti socialiste pour le Lot-et-Garonne au congrès de Miramont-de-Guyenne		
1918	11 novembre			Armistice mettant un terme à la Grande Guerre
1919	2-6 mars			III ^e Internationale communiste (IC)
1919	28 juin			Traité de Versailles donnant naissance à la SDN
1919	septembre	Sa demande de titularisation sur son poste de professeur d'espagnol est refusée pour le motif officiel qu'il est en surnombre.		
1919	4 octobre	Naissance du <i>Travailleur de Lot-et-Garonne</i> : il en est l'éditorialiste		
1919	16 novembre	Échoue à la députation mais recueille le double de voix de 1914	Élection de la chambre bleu horizon	
1920	25-26 janvier	Congrès de la fédération de Lot-et-Garonne à Tonneins : le parti se prononce à l'unanimité pour l'adhésion immédiate à la III ^e Internationale communiste		
1920	février	Participe au congrès de Strasbourg en compagnie de Pierre Perau	Congrès de Strasbourg : rejet de l'adhésion à la III ^e IC	

Année	Mois	Renaud Jean	France	Monde
1920	février	Prend la direction du mensuel <i>La Voix Paysanne</i> , organe SFIO créé à l'issue du congrès		
1920	14 novembre	Congrès de Miramont-de-Guyenne : il se bat à nouveau pour l'adhésion à la III ^e Internationale communiste		
1920	19 décembre	Élection législative partielle : élu au deuxième tour député au siège de Jacques Chaumié décédé.		
1920	22 décembre	La fédération socialiste de Lot-et-Garonne opte pour la III ^e Internationale communiste : naissance du PC dans le département		
1920	25-30 décembre	Participe au congrès de Tours en compagnie de Jacques Bourdos. Il est élu au comité directeur comme responsable paysan	Congrès de Tours : scission de la SFIO pour donner naissance au Parti communiste-SFIC	
1921		Élu au comité directeur responsable paysan, établit un programme agraire.		
1921	14 janvier	Le groupe socialiste d'Agen prend le nom de parti communiste		
1921	25-31 décembre	Rapporteur du programme agraire devant le congrès de Marseille		Création par Zinoviev de l'Internationale paysanne
1922	14 mai	Conseiller général de Port-Sainte-Marie		
1922	novembre-décembre	Premier voyage en URSS ; rencontre Trotsky		
1924	24 janvier			Mort de Lénine
1925	18 janvier	Devient président du Conseil paysan français	Création du Conseil paysan français (CPF), organisation paysanne du PCF	
1926		1 ^{ère} fête PC à Feugarolles		

Année	Mois	Renaud Jean	France	Monde
1927	novembre			Trotsky et Zinoviev sont écartés par Staline
1927		Hostilité à la tactique du PC : premières divergences	PCF : tactique classe contre classe (Maurice Thorez)	Durcissement de la ligne de la III ^e Internationale communiste
1927-1928		Contre les saisies aux côtés des fermiers et métayers		
1928	4 janvier	Décès de son ami Henri Beaujardin, communiste libertaire		
1928	mai	Démissionne du Conseil paysan français		
1928	juillet	Voyage à Moscou : il est mis à l'écart car opposé à la ligne de l'Internationale communiste		IV ^e congrès de la III ^e Internationale communiste
1928		Battu aux législatives		
1929		N'est plus que membre suppléant du bureau politique du PC		
1929	1 ^{er} -3 mars	Devient président de la CGPT	Congrès constitutif de la Confédération générale des paysans travailleurs (congrès de Montluçon)	
1931		Décès de son père à 73 ans		
1932	mai	Réélu comme député de Marmande		
1932	25 août	Manifestation de défense du métayer Dufiet		
1933	30 janvier			Hitler devient chancelier du Reich
1933	1 ^{er} octobre	Emploi du procédé de la « folle enchère » dans la vente-saisie frappant le métayer Hamon		
1933	décembre	Membre de la commission parlementaire sur l'affaire Stavisky		

Année	Mois	Renaud Jean	France	Monde
1934	6 février	Au soir du 6, Renaud Jean presse Maurice Thorez de s'engager dans l'unité d'action avec les Socialistes et la CGT contre le fascisme	Émeute à Paris menaçant de renverser la République	
1934	12 février	Situation en Lot-et-Garonne	Grève générale contre le fascisme à l'appel des gauches (PCF, SFIO, CGT, CGTU) : 274 manifestations dans 85 départements	
1934	mai			L'Internationale communiste envisage de se rapprocher des sociaux-démocrates
1934	27 juillet		Pacte d'unité d'action communistes-socialistes	
1934	septembre	Remplacé par Waldeck Rochet à la tête de la section agraire du PCF		
1934	octobre	Élu conseiller général du Mas-d'Agenais		
1934	24 octobre		À Nantes, Maurice Thorez réclame un Front populaire «pour le pain, la liberté et la paix».	
1935	29 janvier	Procès devant le tribunal correctionnel de Marmande de Renaud Jean, Abadie, Farfal et Rambaud		
1935	mai	Élu maire de Samazan		
1935		Voyage à Moscou		Congrès mondial de la III ^e Internationale communiste
1936	3 mai	Réélu comme député de Marmande	Victoire du Front populaire	
1936	4 juin		Gouvernement du Front populaire dirigé par Léon Blum	

Année	Mois	Renaud Jean	France	Monde
1936	7-8 juin		Accords de Matignon	
1936	12 juin		Vote de la semaine des 40 heures	
1936	16 juin	Président de la commission de l'agriculture et du groupe communiste à la Chambre		
1936	5 juillet	Est l'un des animateurs de la fête PC de Feugarolles qui rassemble entre 18 000 et 20 000 personnes		
1936	17 juillet			Début de la guerre d'Espagne
1936	15 août		Création de l'office national interprofessionnel du blé (ONIB)	
1937	1 ^{er} mai	<i>La Voix paysanne</i> devient <i>La Terre</i> , hebdomadaire paysan du PCF		
1938	8 avril		Chute du deuxième gouvernement Blum marquant la fin du Front populaire	
1938	2 juin	Président avéré du groupe communiste à la Chambre		
1938	29-30 septembre			Accords de Munich
1939	23 août			Pacte germano-soviétique
1939	1 ^{er} septembre			L'Allemagne envahit la Pologne
1939	3 septembre		Déclaration de guerre à l'Allemagne	
1939	26 septembre		Dissolution du parti communiste	

Année	Mois	Renaud Jean	France	Monde
1939	1 ^{er} octobre		Lettre au président Herriot	
1939	5 octobre	Convoqué chez le juge d'instruction du 3 ^e tribunal militaire de Paris		
1939	8 octobre	Arrestation et détention préventive à la Santé (Paris) jusqu'au 1 ^{er} avril 1940		
1939	19 octobre		Dissolution du groupe ouvrier et paysan français	
1940	mars		Procès des 44 députés communistes	
1940	14 mars	Arrêté de déchéance de son mandat cantonal		
1940	18 mars	Arrêté de déchéance de son mandat municipal		
1940	3 avril	Condamné à 4 ans de prison avec sursis		
1940	3-29 avril	Internement administratif au château de Baillet (par Monsoult, Seine-et-Oise)		
1940	30 avril-14 août	Détention au Fort de Pierre Levée (Île d'Yeu, Vendée)		
1940	22 juin			Signature de l'armistice
1940	10 juillet		Pleins pouvoirs accordés au maréchal Pétain	
1940	17 août-mi octobre	Détention à la prison de la Santé (Paris)		
1940	mi-octobre-fin novembre	Détention au centre de séjour surveillé d'Aincourt (Seine-et-Oise)		
1940-1941	fin novembre-24 janvier	Détention à la prison de Fontevrault		

Année	Mois	Renaud Jean	France	Monde
(Maine-et-Loire)				
1941	24 janvier	Détention à la prison de Clairvaux (Aube)		
1941	11 juin	Libération ; séjourne à Boulogne-sur-Seine		
1941-1942	décembre-octobre	Séjour à Bordeaux		
1942-1944		S'installe dans les Landes		
1944	19 août		Libération d'Agen	
	21 août		Libération de Marmande	
	27 août		Libération de Casteljaloux	
1944	10 septembre		GPRF : formation du 1 ^{er} cabinet Charles de Gaulle	
1944	18 septembre	Rétabli comme maire de Samazan		
1945	février			Conférence de Yalta
1945	mars	Élu vice-président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA).		
1945	8 mai		Capitulation de l'Allemagne	
1945	13 mai	Élu maire de Samazan		
1945	23 septembre	Élu conseiller général du Mas-d'Agenais au premier tour		
1945		S'occupe de la rédaction de <i>La Voix de la Terre</i> jusqu'à son décès		
1946	juillet	Secrétaire général de la FDSEA		

Année	Mois	Renaud Jean	France	Monde
1945-1946		Président du syndicat départemental d'énergie électrique et du syndicat intercommunal d'électrification de Casteljaloux		
1947	16 janvier		Instauration de la IV ^e République	
1951		Réélu conseiller général du Mas-d'Agenais		
1952	29 janvier	Participe au congrès national des exploitants agricoles à Paris		
1952	3 février	Élu à la chambre d'agriculture		
1954	1 ^{er} novembre		Attentats du FLN en Algérie	
1956	23 octobre			Révolte hongroise
1957	27 mars			Traité de Rome instituant la CEE
1958	20 avril	Réélu conseiller général du Mas-d'Agenais		
1958	4 octobre		Début de la V ^e République	
1958	30 décembre	Obsèques d'Isabelle, décédée le 29		
1961	31 mai	Décès à Samazan		
1961	2 juin	Obsèques de Renaud Jean		

TABLE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS

APPCFA	Assemblée permanente des présidents de chambres d'agriculture
AERI	Association pour des études sur la Résistance intérieure
AJI	Association juridique internationale
ARAC	Association républicaine des anciens combattants
Arch.	Archives
CEE	Communauté économique européenne
CFLN	Comité français de libération nationale
CFTC	Confédération française des travailleurs chrétiens
CGA	Confédération générale de l'agriculture
CGPT	Confédération générale des paysans travailleurs
CGT	Confédération générale du travail
CGTU	Confédération générale du travail unitaire
CIP	Conseil international paysan
CNP	Confédération nationale des paysans
CPF	Conseil paysan français
dact.	dactylographié
DDRG ou RG	Direction départementale des renseignements généraux
dép.	départementales
éd.	édition
FDSEA	Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles
FGDS	Fédération de la gauche démocrate et socialiste
FNSEA	Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles
FO	Force ouvrière
FTPF	Francs-tireurs et partisans français
GOPF	Groupe ouvrier et paysan français
GPRF	Gouvernement provisoire de la République française
IC	Internationale communiste ou III ^e Internationale
impr.	imprimerie
IP	Internationale paysanne
ms.	manuscrit
mun.	municipal(e)
ONIB	Office national interprofessionnel du blé
ONIC	Office national interprofessionnel des céréales
PAPF	Parti agraire et paysan français
PCF	Parti communiste français
PTT	Postes, télégraphes, télécommunication
s.d.	sans date
SDN	Société des Nations
SDEC	Syndicat départemental des collectivités électrifiées
SDEE	Syndicat départemental d'électricité et d'énergies
SEITA	Société d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes
SFIO	Section française de l'Internationale socialiste
SFIC	Section française de l'Internationale communiste
SHD	Service historique de la Défense
SNI	Syndicat national des instituteurs
SRI	Secours rouge international
UD	Union départementale
URR	Union républicaine et résistante
URSS	Union des républiques socialistes soviétiques

L'exposition « RENAUD JEAN (1887-1961). Un homme, un engagement, une terre »

a été réalisée par les Archives départementales de Lot-et-Garonne.

Conception scientifique et rédaction de la publication :

Isabelle Brunet et Pascal De Toffoli

sous la direction de Stéphane Capot

Recherches documentaires : Cécile Milot, Josette Mortera, Dominique Texier-Favier

Scénographie : Stéphanie Brouch, Danielle Fournie

Réalisation et montage : Stéphanie Brouch, Odette Colomb, Danielle Fournie, Christian Habert, Patrick Ricard

Conception graphique et mise en page de la publication : Marie-Christine Saint-Mézard

Conception graphique des affiches et couverture de la publication : Ervé Brisse

Organisation et communication : Stéphanie Brouch, direction de la Culture du Conseil général

Nous remercions tout particulièrement pour leur aide, leurs conseils et le prêt de documents :

L'association Les Amis de Renaud Jean et son président André Larralde,

Les Archives départementales de la Creuse, Priscilla Biel,

Les Archives départementales des Landes, Thomas Lecorguillier,

Les Archives départementales de Paris, Agnès Masson et Gérard Monpas

Les Archives nationales, Magali Lacousse,

Le service de la bibliothèque et des archives de l'Assemblée nationale, Françoise Raffeneau,

Ciné-Archives, Fonds audiovisuel du PCF, Julie Cazenave,

La mairie de Samazan, Michel Le Boustouler,

La FDSEA, Marie-France Bonneau,

Le syndicat départemental d'électricité et d'énergies de Lot-et-Garonne, Jean Gallardo et Mallorie Fayet,

Et également

Jean-Michel Delmas

Hubert Delpont

Jean-Pierre Koscielniak

Claude Lacoste

Bernard Lareynie

Jacky Tronel

Sans oublier ceux dont nous avons recueilli le témoignage :

Paul Ardouin, Paulette et Mario Cattela, Yvonne Labadie, Marcelle Lagrollet,

Jacqueline Maze, Marcelle Maysonnade

Édition, novembre 2013



Renaud Jean (1887-1961)

Un homme, un engagement, une terre

Renaud Jean a été l'un des grands hommes politiques lot-et-garonnais de la première moitié du XXe siècle. Il fut en 1920 l'un des premiers députés communistes à siéger à l'Assemblée nationale. Très vite, il assuma de grandes responsabilités nationales, qui le conduisirent à côtoyer sur la scène internationale des personnalités telles que Léon Trotsky.

Fils de métayers, il était la voix principale des paysans et des petits propriétaires terriens. Son engagement fut total, tour à tour animateur de réunions publiques, de manifestations, chroniqueur hors pair, député combatif et éclairé à la Chambre des députés et sur le plan international, et communiste original osant critiquer la doctrine officielle de Moscou.

Écarté de la scène nationale en 1945 par son parti, il lui resta cependant fidèle. Il se consacra dès lors à sa terre lot-et-garonnaise, à ses mandats locaux, et à la défense de la paysannerie.

Les Archives départementales de Lot-et-Garonne présentent ici une rétrospective de son itinéraire atypique, à partir de documents en partie inédits ou redécouverts, tirés notamment des fonds personnels de Renaud Jean – d'une richesse exceptionnelle – conservés aux Archives départementales.

Le Conseil général de Lot-et-Garonne rend ainsi hommage à l'un des siens, puisqu'il a siégé presque sans discontinuer entre 1922 et 1961, tout en mettant en lumière ses racines et son fort ancrage dans le département.

